

SYNODICA III - 1979

**SECRETARIAT POUR LA PREPARATION DU SAINTE
ET GRANDE CONCILE DE L' EGLISE ORTHODOXE**

SYNODICA

III

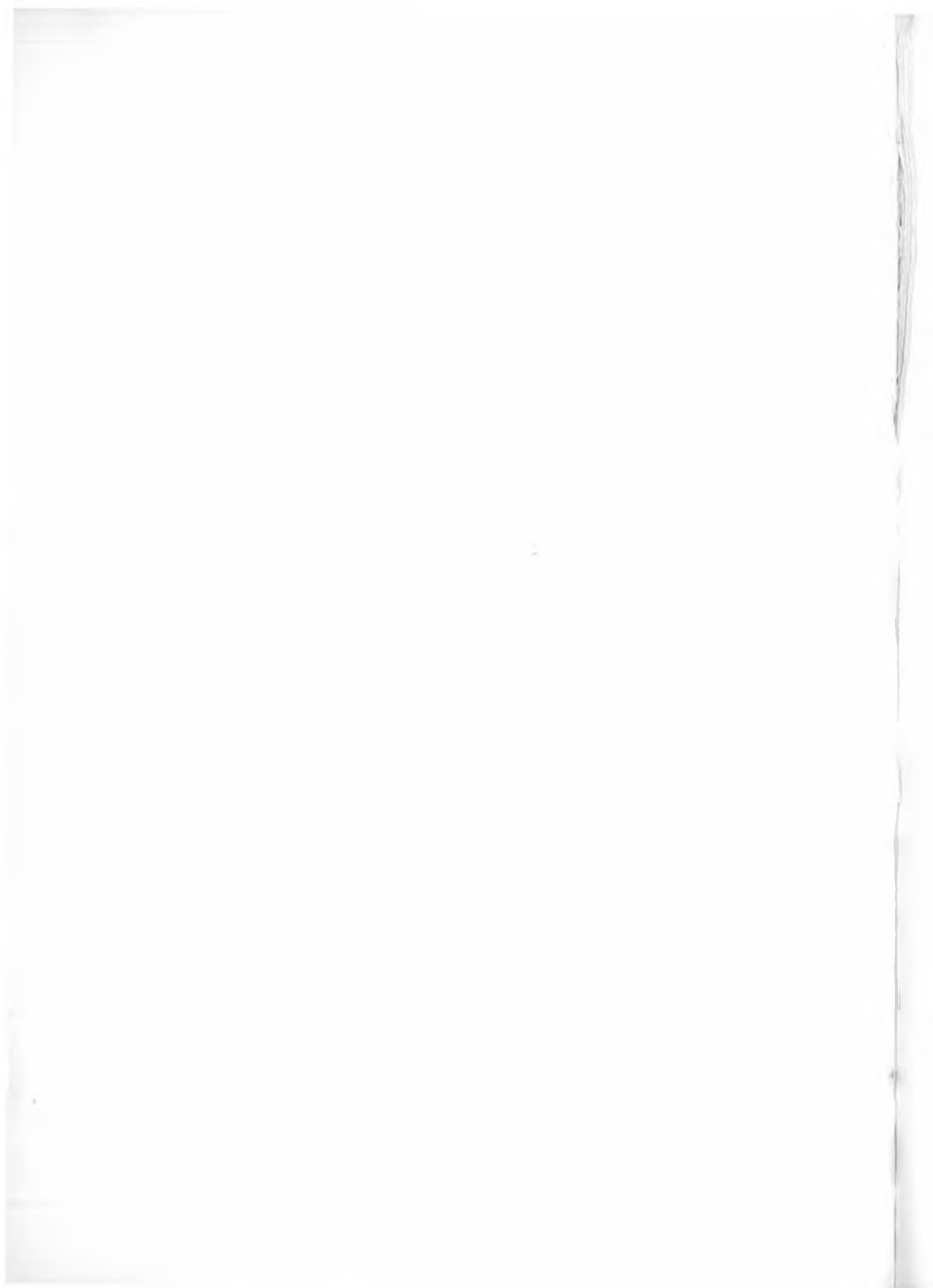
**CENTRE ORTHODOXE DU PATRIARCHAT OECUMENIQUE
CAMBÉSY - GENÈVE 1979**



SYNODICA

III





SECRETARIAT POUR LA PREPARATION DU SAINTE
ET GRANDE CONCILE DE L' EGLISE ORTHODOXE

SYNODICA

III

CENTRE ORTHODOXE DU PATRIARCHAT OECUMENIQUE
CAMBÉSY - GENÈVE 1979

SYNODICA

PUBLICATION PERIODIQUE DU SECRETARIAT POUR LA
PREPARATION DU SAINT ET GRAND CONCILE
DE L'EGLISE ORTHODOXE

RESPONSABLE POUR L'EDITION: VLASSIOS J. PHEIDAS

Dans «SYNODICA» sont publiés ou republiés des articles se référant à la tradition conciliaire orthodoxe et à la préparation du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe. Les articles sont à envoyer au Secretariat pour la préparation du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe: Centre Orthodoxe du Patriarchat Oecumenique, 37, Chemin de Chambésy, 1292 Chambésy (Genève), SUISSE.

ΣΥΝΟΔΙΚΑ

ΠΕΡΙΟΔΙΚΗ ΕΚΔΟΣΙΣ ΤΗΣ ΓΡΑΜΜΑΤΕΙΑΣ ΤΗΣ
ΠΡΟΠΑΡΑΣΚΕΥΗΣ ΤΗΣ ΑΓΙΑΣ ΚΑΙ ΜΕΓΑΛΗΣ ΣΥΝΟΔΟΥ
ΤΗΣ ΟΡΘΟΔΟΞΟΥ ΕΚΚΛΗΣΙΑΣ

ΕΠΙΜΕΛΗΤΗΣ ΕΚΔΟΣΕΩΣ: ΒΛΑΣΙΟΣ ΙΩ. ΦΕΙΔΑΣ

Εἰς τὰ «ΣΥΝΟΔΙΚΑ» δημοσιεύονται ἢ ἀναδημοσιεύονται ἄρθρα, ἀναφερόμενα εἰς τὴν ὀρθόδοξον συνοδικὴν παράδοσιν καὶ εἰς τὴν προπαρασκευὴν τῆς Ἁγίας καὶ Μεγάλης Συνόδου τῆς Ὁρθοδόξου Ἐκκλησίας. Τὰ ἄρθρα ὑποστέλλονται εἰς τὴν Γραμματεῖαν ἐπὶ τῆς Προπαρασκευῆς τῆς Ἁγίας καὶ Μεγάλης Συνόδου εἰς τὸ Ὁρθόδοξον Κέντρον τοῦ Οἰκουμενικοῦ Πατριαρχείου: Centre Orthodoxe du Patriarchat Oecumenique, 37, Chemin de Chambésy, 1292 Chambésy (Genève), SUISSE.

P R E M I E R E

**CONFERENCE PANORTHODOXE
PRECONCILIARE**

(CHAMBÉSY - GENÈVE, 21 - 28 NOVEMBRE 1976)



**PREMIERE
CONFERENCE PANORTHODOXE
PRECONCILIAIRE**

(21–28 Novembre 1976)

Appliquant une résolution prise au mois de juillet (16–18) 1971 par le Comité Interorthodoxe Préparatoire du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe Orientale, selon laquelle la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire doit être convoquée pour les buts suivants: a) donner une expression plus largement panorthodoxe aux six thèmes choisis par la 4ème Conférence Panorthodoxe de Rhodes, et b) entreprendre en même temps la révision du catalogue des thèmes, approuvé par la 1ère Conférence Panorthodoxe de Rhodes; et, en raison du fait que ce second point concernait une vision panorthodoxe fondamentale, exprimée plus brièvement et d'une façon plus pratique, au sujet de la révision du catalogue des thèmes de la 1ère Conférence Panorthodoxe de Rhodes, Sa sainteté le Patriarche Oecuménique, entouré du saint Synode, interprétant et coordonnant l'opinion panorthodoxe ainsi exprimée, après une étude sérieuse du problème dans son ensemble, et après des pourparlers avec toutes les Saintes Eglises Orthodoxes locales par la mission d'un envoyé extraordinaire auprès d'elles, et avec l'approbation des très saints Primats des Saintes Eglises Orthodoxes locales, a pris la décision, en accord unanime panorthodoxe, de convoquer la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, du 21 au 30 Novembre de l'année 1976.

Ainsi, la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire s'est réunie à Genève, au Centre Orthodoxe du Patriarcat Oecuménique de Chambésy, sous la présidence, selon l'ordre canonique, du Chef de la délégation du Patriarcat Oecuménique, Son Eminence le Métropolitte Méliton de Chalcédoine; et ses travaux, commencés le dimanche 21 Novembre 1975, se sont terminés le 28 du même mois.

Les délégations suivantes ont été désignées par les Eglises Orthodoxes locales pour participer à la Conférence:

1. *du Patriarcat Oecuménique*

Son Eminence le Métropolitte Méliton de Chalcédoine
 Son Eminence le Métropolitte Paul de Suède
 le Professeur Em. Fotiadis

2. *du Patriarcat d'Alexandrie*

Son Eminence le Métropolitte Méthodios d' Axoum
 Son Excellence l'Evêque Timothéos d'Elefsina
 Son Excellence l'Evêque Pétros de Babylone

3. *du Patriarcat d'Antioche*

Son Eminence le Métropolitte Ignace de Lattaquié
 Son Eminence le Métropolitte Georges du Mont-Liban

4. *du Patriarcat de Jerusalem*

Son Eminence le Métropolitte Germanos de Pétra
 le Professeur Vlassios Pheidas
 le Professeur Georges Galitis

5. *du Patriarcat de Moscou*

Son Eminence le Métropolitte Philarète de Kiev et de Galicie
 Son Eminence le Métropolitte Juvénaly de Tula et Bélev
 Son Excellence l'Evêque Cyrille de Vyborg

6. *du Patriarcat de Serbie*

Son Excellence l'Evêque Stéphan de Dalmatie
 le Professeur Stoyan Gosévic

7. *du Patriarcat de Roumanie*

Son Eminence le Métropolitte Justin de Moldavie
 Son Excellence l'Evêque Antoine de Ploesti
 le Rév. Professeur Dimitri Popescu

8. *du Patriarcat de Bulgarie*

Son Eminence le Métropolitte Nikodim de Sliven
 Son Eminence le Métropolitte Pankraty de Stara-Zagora
 Son Eminence le Métropolitte Kallinik de Vratsa

9. *de l'Eglise de Chypre*

Son Eminence le Métropolitte Chrysostomos de Paphos
 Son Eminence le Métropolitte Grégorios de Kyrinia
 le Professeur Andréas Mitsidis

10. *de l'Eglise de Grèce*

Son Eminence le Métropolitte Alexandros de Péristérion
 Son Eminence le Métropolitte Chrysostomos de Chios
 Son Eminence le Métropolitte Agathangelos de Didymotihon et d'Orestias

11. *de l'Eglise de Pologne*

le Très Révérend Higoumène Simon (Romantchouk)
 le Révérend P. Nicolas Lenczewski
 le Révérend P. Eugène Panko

12. *de l'Eglise de Tchécoslovaquie*

Son Eminence le Métropolitte Dorothée de Prague
 le Révérend P. Dr Yaroslav Souvasky

13. *de l'Eglise de Finlande*

Son Eminence l'Archevêque Paul de Finlande
 Son Eminence le Métropolitte Jean d'Helsinki
 le Révérend P. Jean Seppälä

Aux travaux de la Conférence ont pris part en qualité de conseillers théologiques spéciaux :

du Patriarcat Oecuménique

Son Eminence le Métropolitte Emilianos de Calabre
 le Rév. Archim. Maximos (Agiorgoussis)
 le Rév. Archim. Cyrille (Argentis)
 le Rév. Protopr. Boris Bobrinskoy
 le Professeur K. Vavoukos
 le Professeur Jean Zizioulas
 le Professeur Georges Bébis

du Patriarcat d'Antioche

Le Dr Atef Danial
 Le Dr Albert Laham
 M. Gabriel Habib

du Patriarcat de Moscou

le Révérend Archipr. N. Gundyayev
 le Révérend Archipr. St. Dymsha
 le Professeur B. Nélubov
 M. Gr. Skobey
 M. A. Nalpanis

10

du Patriarcat de Roumanie

le Révérend Père Ion Bria

du Patriarcat de Bulgarie

le Révérend P., Professeur N. Shivarof

le Professeur Ivan Zhelev Dimitrof

de l'Eglise de Grèce

le Révérend P., Professeur Jean Romanidis

**CE QUI A PRECEDE
LES TRAVAUX PROPREMENT DITS DE LA CONFERENCE**

LES REUNIONS PRELIMINAIRES DES CHEFS DES DELEGATIONS

**1ère R E U N I O N
DES CHEFS DES DELEGATIONS
(20 Novembre 1976)**

En conformité avec le processus accepté au cours des Conférences Panorthodoxes, selon lequel les Chefs des Délégations se réunissant sous la présidence du Président de la Conférence examinent préalablement et coordonnent les travaux de la Conférence, et tout particulièrement dans le cas de la présente Conférence, en raison du fait que le Patriarche Oecuménique a proposé que son Ordre du Jour définitif et détaillé soit rédigé par la Conférence elle-même, la veille de l'ouverture des travaux, le 20 Novembre à 17 h. 00, sous la présidence de Son Eminence le Métropolitte Méliton de Chalcédoine, s'est tenue une réunion des Chefs des Délégations, à laquelle a aussi pris part le Secrétaire pour la Préparation du Concile, Son Eminence le Métropolitte Damaskinos de Tranoupolis. Durant celle-ci, après la discussion, les directives générales de l'Ordre du Jour ont été fixées à l'unanimité, comme suit :

1. Révision de la liste des thèmes du Saint et Grand Concile.
2. Examen des méthodes de préparation du Concile, en ce qui concerne l'étude de ces thèmes.
3. Survol général et évaluation des relations et des dialogues de l'Eglise Orthodoxe avec les autres Eglises et Confessions chrétiennes et avec le Conseil Oecuménique des Eglises.
4. Étude de la célébration commune de Pâques par tous les Chrétiens le même Dimanche.

La réunion a été interrompue à 20 h. 00 jusqu'au lendemain.

Le procès-verbal de la réunion se présente comme suit :

Tout d'abord, *S. E. le Président*, adresse la bienvenue dans la Stavropégie Patriarcale de Chambésy aux Chefs des Délégations des Eglises Orthodoxes, avec ses sentiments les plus profonds d'amour et d'honneur. L'accueil, dit-il,

de plusieurs hiérarques plus anciens et aussi d'autres plus jeunes, est un des moments les plus heureux de sa vie. Il exprime ses vœux pour la santé du Métropolitte Nikodim de Léningrad. Il ajoute que la sagesse de l'expérience nous a conduits, pendant les dernières Conférences Panorthodoxes, à établir la coutume des réunions des Chefs des Délégations, afin de pouvoir aider à la bonne et régulière conduite des travaux des conférences, en se réunissant en cercle restreint pour coordonner ces travaux, en apportant des propositions concrètes au plénum.

Ensuite, il mentionne rapidement les efforts du Patriarcat Oecuménique depuis 1930, pour la convocation d'un Concile Panorthodoxe. Il se réfère surtout à la 1ère Conférence Panorthodoxe de Rhodes en 1961, ainsi qu'à la 4ème de Chambésy en 1968. Le Comité Préparatoire Interorthodoxe qui s'est réuni à Chambésy en 1971, d'après ce qui a été décidé pendant cette dernière Conférence, a proposé la révision du catalogue de Rhodes, ainsi que la convocation, pour 1972, de la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire. Le Patriarcat Oecuménique, considérant qu'un changement du catalogue de Rhodes n'est pas une chose aisée, a décidé de donner un délai aux Eglises, pour qu'elles puissent cristalliser, après un mûr réexamen, leurs opinions sur ce sujet. Ainsi, jusqu'en 1976, le temps a été consacré à ce but, et il a été donné l'occasion à plusieurs théologiens, orthodoxes et hétérodoxes, de formuler leurs points de vue. En Avril-Mai 1976, le Patriarcat Oecuménique constatait que le plérôme orthodoxe et le reste du monde chrétien, après ce long intervalle, commençait à s'interroger sur la capacité de l'Eglise Orthodoxe de convoquer un Concile Oecuménique. Il a alors envoyé, comme délégué extraordinaire, l'auteur de ces paroles, suivi de S.E. le Métropolitte Damaskinos de Tranoupolis en sa qualité de Secrétaire pour la Préparation du Saint et Grand Concile, et du Révérend Père Georges Tsetsis en qualité de Secrétaire, à toutes les Eglises Orthodoxes locales, pour proposer que la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, qui avait été décidée par le Comité Interorthodoxe, soit réunie à l'automne de 1976. Toutes les Eglises ont été d'accord sur ce point-là. Le Patriarcat Oecuménique n'a pas voulu rédiger tout seul l'Ordre du Jour de la Conférence, mais il a cru préférable que celui-ci provienne de la Conférence elle-même; aussi les Chefs des Délégations sont-ils priés d'aider la Conférence, en donnant leur avis à ce propos.

Et maintenant, deux thèmes se présentent à nous, comme sujets de la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire:

1. La proposition unanime du Comité Interorthodoxe Préparatoire de réviser le catalogue de Rhodes de 1961. A ce problème-là, est inclu logiquement le problème plus restreint de savoir quel sera le destin des six thèmes qui ont été choisis en 1968, tirés du catalogue de Rhodes, et qui sont devenus

objet d'étude par les Eglises Orthodoxes locales et la Commission Interorthodoxe (Chambésy 1971). Ainsi, en somme, nous avons la tâche de rédiger un nouveau catalogue des thèmes pour le Concile.

2. Le second problème qui se pose devant la présente Conférence, se réfère à la méthodologie du Concile. Le Patriarcat Oecuménique, ayant abouti à la conclusion qu'une Eglise Orthodoxe, du fait qu'elle prépare théologiquement un thème, est empêchée par sa position officielle de s'engager dans un dialogue libre sur ce thème-là a décidé de proposer que les thèmes, au lieu d'être préparés en premier lieu par une Eglise particulière, soient confiés à des comités interorthodoxes de théologiens, pour y être élaborés.

Je pose maintenant la question: Pensez-vous qu'il appartient à cette Conférence de réviser le catalogue de Rhodes, en conformité avec la proposition du Comité Interorthodoxe Préparatoire?

S.E. le Métropolitte d'Axoum. Quant à moi, je suis, de l'avis qu'il ne faut pas renvoyer les thèmes à des comités de théologiens, mais que la présente Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, étant composée d'hommes ecclésiastiques responsables qui ont une double responsabilité, de pasteur pour les ouailles et de théologien pour le soutien de la foi, est celle qui doit entreprendre l'étude de ces thèmes.

S.E. le Président. Les comités de théologiens sont un laboratoire pour la préparation de la matière. Il s'en suivra la réunion du Comité Interorthodoxe Préparatoire, ensuite la Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, et enfin le Concile.

S.E. le Métropolitte d'Axoum. Nous sommes tombés dans un labyrinthe de Comités et nous perpétons ainsi le temps de la préparation du Concile. Nous devons nous confronter avec les opinions et les problèmes de nos ouailles et non des théologiens. Les Conciles suivaient les conseils des sentiments des fidèles seulement, et non ceux des théologiens. Mon avis est le suivant: choisir un petit nombre de thèmes les plus urgents, prendre des décisions à leur égard, communiquer nos décisions à tous les Evêques, et ainsi de suite.

S.E. le Président. Les Conciles Oecuméniques se composaient, non seulement de simples pasteurs, mais de pasteurs qui étaient en même temps de profonds théologiens. A l'époque, il n'y avait pas de théologiens laïcs.

S.E. le Métropolitte d'Axoum. Les théologiens laïcs ne reflètent pas toujours l'angoisse de l'Evêque.

S.E. le Président. Je viens de dire que le travail des théologiens a un caractère de laboratoire. La responsabilité du choix des thèmes, ainsi que les décisions les concernant, appartient à la compétence de la Hiérarchie.

S.E. le Métropolitte d'Axoum. Je crois qu'un thème peut devenir objet

d'élaboration de la part des théologiens spécialistes: L'affermissement de la foi chrétienne dans le monde contemporain.

S.E. le Président. Le Métropolite de Kiev a la parole.

S.E. le Métropolite de Kiev. Je viens d'entendre avec plaisir les paroles de S.E. le Métropolite d'Axoum disant que le soin de notre troupeau nous appartient. Et je crois qu'il faudrait étudier cette question, lorsque nous parlerons de l'Ordre du Jour. Mais maintenant je toucherai un autre sujet. Je crois que nous sommes venus ici, non pour étudier le contenu des rapports sur les différents thèmes, mais pour inscrire les thèmes.

S.E. le Président. Oui, oui. C'est ce que j'ai dit. Pas pour résoudre les problèmes, mais pour faciliter la Conférence, lui proposant un schéma. Si elle l'adopte, nous avancerons. Nous avancerons démocratiquement et en pleine liberté.

S.E. le Métropolite de Lattaquié. Je pense, moi aussi, que d'une part il faudra qu'on distingue les thèmes, et d'autre part, les discussions les concernant. Il faudra que nous laissons de côté la théologie abstraite, et que nous nous occupions des problèmes plus pratiques (par exemple liturgiques), et ensuite, que nous prenions l'initiative une fois que les théologiens auront résolu les problèmes techniques.

S.E. le Métropolite de Pétra. S.E. le Métropolite de Kiev a exprimé mes pensées. Nous sommes ici pour le catalogue des thèmes, et il faudrait que nous composions l'Ordre du Jour aujourd'hui.

S.E. le Président. Revenons à la question que j'ai posée. Pensez-vous qu'il faut réviser le catalogue de Rhodes, oui ou non?

S.E. le Métropolite de Lattaquié. Est-ce que nous avons le droit de décider, nous?

S.E. le Président. Comme il est inscrit dans les procès-verbaux du Comité Interorthodoxe Préparatoire, selon sa décision unanime, la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire a le droit de faire cela.

S.E. le Métropolite de Kiev. En ce qui concerne la révision, je suis d'accord.

Ensuite, demande est faite aux Chefs de toutes les autres Délégations de donner unanimement l'avis que la révision du catalogue des thèmes de Rhodes doit être inscrite comme premier point de l'Ordre du Jour de la présente 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire.

S.E. le Président. La deuxième question que je pose ici est: Qui prépare les thèmes? Les Eglises Orthodoxes locales, ou bien des Commissions Interorthodoxes de théologiens, composées ad hoc?

S.E. le Métropolite de Kiev. Nous ne pouvons pas dire que nous préparons les thèmes ici. Cela, seule la Conférence peut le faire.

S.E. le Président. Nous ne décidions pas. Nous l'inscrivons à l'Ordre du Jour pour discussion.

S.E. le Métropolite de Kiev. Je suis d'accord, mais je demande que cela soit formulé avec plus de précision.

S.E. le Président. Je le formule: en ce qui concerne la première préparation des thèmes, au lieu d'être faite par une Eglise s'engageant sur un thème donné, que celui-ci soit préparé par les Commissions Interorthodoxes de théologiens.

S.E. le Métropolite de Kiev. Je ne suis pas d'accord avec la formulation. Formulons ce point d'une manière plus générale: «Méthode de préparation des thèmes».

S.E. le Président. Oui, je suis d'accord. Soyons plus précis et plus laconiques. Je propose comme seconde question: «Méthodologie de la préparation des thèmes du Concile».

S.E. le Métropolite de Lattaquié. Je suis d'accord: Commençons avec les thèmes et ensuite examinons qui les préparera.

Sur ce point tous tombent d'accord.

S.E. le Président. Après ces deux premiers thèmes de l'Ordre du Jour, c'est-à-dire: a) Révision du catalogue des thèmes, et b) Méthodologie pour la préparation des thèmes, je pose encore une question.

S.E. le Métropolite de Kiev. Encore une fois: le fait que nous avons parlé ici de la méthodologie ne signifie pas que nous avons quitté l'ancienne méthode. Ceci apparaîtra dans la Conférence. Il est possible que nous conservions l'ancienne méthode.

S.E. le Président. Certainement oui. Nous, lors de la Conférence, nous dirons: Ces points nous les proposons comme Chefs des Délégations.

P a u s e

S.E. le Président. A l'occasion de notre réunion, il faudra que nous montrions que nous ne nous occupons pas uniquement des problèmes internes de l'Orthodoxie, mais que les problèmes qui touchent aussi à l'unité chrétienne nous concernent. Par conséquent, je propose comme troisième thème de l'Ordre du Jour, le suivant: la revue de nos relations avec les autres Eglises et le COE. Je le formule, si vous voulez, de la manière suivante: Revue générale du cheminement des dialogues avec les autres Eglises et des relations avec le COE. Bien entendu cela sans que nous entrions dans l'essentiel. Il existe un dernier point, dont je voudrais vous faire part: Comme vous le savez tous,

notre Eglise Orthodoxe, à Nairobi, pendant la discussion du thème concernant la célébration commune de Pâques, a déposé une déclaration, stipulant qu'elle ne peut prendre position sur ce sujet avant qu'il y ait une entente interorthodoxe. Je pense donc que, selon notre décision, il ne faut pas que nous paraissons totalement négatifs, mais que nous formulions une réflexion à ce sujet, sans évidemment aller jusqu'à une décision. Je pense que ces points sont suffisants pour l'Ordre du Jour de cette Conférence.

Tous les Chefs des Délégations expriment leur accord.

S.E. le Président. A la suite de cela, je crois que le schéma de l'Ordre du Jour est déjà façonné. Je propose que demain après-midi nous-mêmes nous réunissions de nouveau, pour faire le pré-travail, plus particulièrement sur le catalogue des thèmes et sur la méthodologie, c'est-à-dire pour formuler des réflexions que nous présenterons Lundi au plénum de la Conférence.

S.E. le Métropolitte de Kiev. Je demande s'il y aura d'autres propositions au plénum.

Plusieurs répondent en même temps: Nous les discuterons.

S.E. le Métropolitte de Kiev. J'ai une proposition. Que l'Ordre du Jour contienne comme thème: «Secrétariat pour la préparation du Concile». Cela peut probablement être coexaminé avec le second thème, avec la méthodologie.

S.E. le Président. Oui.

S.E. le Métropolitte de Kiev. Abordons maintenant la rencontre de demain. Aujourd'hui, nous avons formulé des avis concernant l'Ordre du Jour. Je crois qu'il faut aller aux travaux de la Conférence pour étudier le contenu de ces différents points, et cela sans en décider.

S.E. le Président. Il va de soi que nous ne déciderons rien. Nous formulerons des réflexions, nous ferons un pré-travail pour faciliter le fonctionnement de la Conférence, selon les méthodes des conférences internationales. Il faut que nous évitions de nous présenter à la Conférence sans propositions concrètes sinon la Conférence même nommera une commission. Cela ne doit pas se passer.

S.E. le Métropolitte de Kiev. Je ne puis être d'accord avec cette pensée.

S.E. le Président. Quelle méthode proposez-vous?

S.E. le Métropolitte de Kiev. Si nous, les Chefs, venons ici demain pour discuter l'Ordre du Jour, nous excluons automatiquement de la discussion les autres Délégués. Il faut que nous pressentions d'abord l'atmosphère de la Conférence pour ensuite en discuter entre nous.

S.E. le Président. En me répétant, j'insiste qu'ici nous ne prenons pas de décisions, mais que nous facilitons le travail de la Conférence par des propositions qui seront discutées démocratiquement et librement. Puisque je

suis décidé à servir la Conférence, j'accepte que nous ne formulions pas de réflexions.

S.E. le Métropolitte de Pétra. On ne fait pas ici un dialogue à deux. Nous aussi, nous sommes présents.

S.E. le Métropolitte d'Axoum. Traçons une direction.

S.E. le Métropolitte de Lattaquié. Discutons tout d'abord, avec les autres membres de nos Délégations.

S.E. le Président. Cela va de soi.

S.E. le Métropolitte d'Axoum. Nous, nous avons reçu des ordres de notre Patriarche, et nous aurons un point de vue unique.

S.E. le Métropolitte de Moldavie. Je propose que nous discussions le problème demain, en revenant ici même pour la suite de la discussion.

S.E. le Président. J'accepte la proposition de S.E. le Métropolitte de Moldavie. Revenons demain à 18 h. 00.

La proposition est acceptée. Ensuite, on discute ce qui concerne le déroulement de la Sainte Liturgie du lendemain et le schéma du télégramme adressé à tous les Primats des Eglises Orthodoxes.

Et la réunion se termine.

2ème REUNION

DES CHEFS DES DELEGATIONS

(21 Novembre 1976)

Vers 19 h. 00 s'est tenue, au bureau du Président, au Centre Orthodoxe, la suite de la réunion des Chefs des Délégations, au cours de laquelle les décisions suivantes ont été prises à la condition, toujours, qu'elles soient portées à la connaissance du plénum de la Conférence pour discussion et prise de décision finale:

1. Que le Saint et Grand Concile soit convoqué dès que possible.
2. Qu'il soit de courte durée.
3. Que le nombre de sujets traités soit limité, et que le Concile ne touche pas aux dogmes et aux saints canons comme tels, mais qu'il développe une pensée théologique et ecclésiologique en traitant de problèmes actuels qui seront placés à son ordre du jour par la présente Conférence.
4. Que le prochain Concile ne soit pas considéré comme unique et excluant la convocation de Conciles subséquents qui traiteraient d'autres sujets.

Le procès-verbal de la réunion est le suivant :

S.E. le President. Saints frères. Je vous remercie profondément pour le jour béni que nous avons vécu ce matin au cours de la divine Liturgie à laquelle ont pris part toutes les Eglises Orthodoxes et qui exprimait le caractère principal de l'Eglise catholique, c'est-à-dire, la communion dans l'Eucharistie. Ensuite je désire confirmer tout ce que nous avons unanimement décidé hier comme squelette de l'Ordre du Jour de la Conférence, à savoir les 4 points suivants :

1. Révision de la liste des thèmes du Saint et Grand Concile.
2. Examen des méthodes de préparation du Concile en ce qui concerne l'étude de ces thèmes.
3. Survol général et évaluation des relations et des dialogues de l'Eglise Orthodoxe avec les autres Eglises et Confessions chrétiennes, et avec le Conseil Oecuménique des Eglises.
4. Étude de la célébration commune de Pâques par tous les Chrétiens le même Dimanche.

Notre réunion d'hier s'est arrêtée au point suivant : nous avons discuté pour savoir si nous devons avancer dans l'analyse de l'Ordre du Jour pour faciliter l'oeuvre de la Conférence. S.E. le Métropolite de Kiev a dit qu'il ne faudrait pas que la réunion des chefs des délégations s'enferme dans les détails, et j'étais d'accord, malgré la coutume, dans toutes les Conférences, de préparer et de présenter un schéma. A ce moment, S.E. le Métropolite de Moldavie a proposé de s'arrêter sur ce point et d'y revenir le lendemain pour voir si nous pouvions discuter l'Ordre du Jour. Je vous dis franchement que j'ai beaucoup étudié la proposition de S.E. le Métropolite de Kiev et je la trouve correcte. Ils existent pourtant certains points fondamentaux qu'à mon avis il faudrait déterminer aujourd'hui comme ligne directrice. Ces points sont :

1. Il faut que nous travaillions dans le but que le Concile soit convoqué dès que possible,
2. qu'il soit de courte durée, c'est-à-dire, qu'il ne dure pas des années en interrompant ses travaux et en se réunissant de nouveau,
3. qu'il s'occupe d'un nombre limité de thèmes non dogmatiques et qu'il ne procède pas à l'abolition des saints canons,
4. que ce Concile ne soit pas considéré comme unique et excluant plus tard la réunion d'autres grands Conciles.

Nous avons discuté ces quatre points avec les Eglises, et, d'après mes notes, nous sommes d'accord à leur sujet. Maintenant restons sur ces points parce que demain au plénum il faudra qu'ils constituent la ligne directrice

dans le choix des thèmes. Ils constitueront ainsi les guides lumineux de la Conférence.

S.E. le Métropolitte d'Axoum. Je fais respectueusement une observation. Vous avez dit non dogmatique. Mais il faudra expliquer que nous pouvons faire un examen de certaines décisions d'un Concile précédent concernant les Anciennes Eglises d'Orient.

S.E. le Président. Je lis la déclaration sur ce thème de votre Patriarche: «Pas de thèmes dogmatiques, mais pratiques, se rapportant à la vie du peuple et surtout de la jeunesse». Nous avons aussi établi que le Concile ne s'occupera pas de thèmes dogmatiques en tant que tels. Mais au cours de son oeuvre il va de soi que nous traiterons aussi de problèmes théologiques et ecclésiologiques.

S.E. le Métropolitte de Sliven. Sur ce que S.E. le Métropolitte d'Axoum a dit, je constate que chaque Concile oecuménique, après le 1er, au commencement de ses discussions, confirmait les décisions précédentes, se référant à la foi, qui était contenue non seulement dans le Crédo, mais aussi dans les autres termes dogmatiques (par exemple le 4ème Concile Oecuménique). Par conséquent, nous pourrions, nous aussi, suivre cette tradition.

S.E. le Président. Très juste remarque. Le Concile décidera sur ce point lorsqu'il sera convoqué. Et maintenant, revenant aux quatre points que je considère comme fondamentaux, je vous pose cette question: Les approuvez-vous?

S.E. le Métropolitte de Pétra. Conformément à la lettre du Patriarche, oui, nous les approuvons.

S.E. le Métropolitte d'Axoum. Ils sont acceptés.

S.E. le Métropolitte de Lattaquié. En ce qui concerne le second point, j'observe qu'il est évidemment souhaitable que le Concile soit de courte durée, mais que d'autre part sa préparation soit très bonne. Je reviens à la proposition concernant le Secrétariat, qui a été soumise hier.

S.E. le Président. Vous êtes tout de même d'accord que le Concile soit le plus court possible.

S.E. le Métropolitte de Péristerion. Qu'il soit court, mais non exagérément court.

S.E. le Métropolitte de Lattaquié. Au troisième point on dit que les canons ne doivent pas être touchés. Personnellement je crois, au contraire, qu'il faudra les toucher.

S.E. le Président. Demain je vous donnerai une explication sur ce point. Je n'entends pas que tel canon n'a pas de valeur, mais que tel canon peut ne pas être applicable aujourd'hui. Que dit S.E. le Métropolitte de Kiev de ces quatre points?

S.E. le Métropolitte de Kiev. En ce qui concerne le premier, je suis d'accord que le Concile doit être convoqué le plus tôt possible. Mais la vitesse est relative, nous ne pouvons pas déterminer aujourd'hui la date de convocation du Concile.

S.E. le Président. Bien entendu. Lorsque les journalistes m'ont questionné sur ce sujet, je leur ai répondu: Je ne puis rien dire sur le temps et le lieu de la convocation du Concile.

S.E. le Métropolitte de Kiev. Nous nous efforcerons que le Concile soit convoqué le plus vite possible. De même, en ce qui concerne le second point, je suis d'accord que le Concile soit court, dynamique. Pour le 3e point, je pense que nous ne pouvons pas, pendant cette réunion, limiter la Conférence qui ouvrira ses travaux demain. Si nous disons: Sans points dogmatiques, cela signifie que nous limitons et anticipons la Conférence. C'est pourquoi je crois que le troisième point devrait être discuté demain.

S.E. le Président. Je réponds: Si j'ai dit que nous ne toucherons pas nos saints dogmes, je l'ai dit parce que si nous le faisons, nous scandaliserons. Le peuple orthodoxe s'est tranquilisé en apprenant que les dogmes ne seront pas touchés.

S.E. le Métropolitte de Péristerion. Je peux témoigner d'une manière responsable sur ce point.

S.E. le Président. L'avis du Patriarche Pimen était, selon notes prises: nous nous sommes particulièrement réjouis de la proposition de ne pas toucher les questions dogmatiques et les saints canons.

S.E. le Métropolitte de Péristerion. Si au cours de l'examen des différents thèmes apparaissent des questions dogmatiques, à ce moment-là il va de soi qu'on les abordera aussi.

S.E. le Métropolitte de Lattaquié. Qu'on ne discute pas des choses théoriques, mais des choses concernant la vie de l'Eglise. Pendant le Saint Concile il nous sera aussi possible de toucher ces points-là.

S.E. le Métropolitte de Kiev. Personnellement je ne veux pas limiter l'esprit démocratique de la Conférence. C'est pour cela que j'ai demandé de ne pas nous prononcer dès maintenant sur la possibilité de nous occuper des points dogmatiques.

S.E. le Président. Je répète que nous ne prenons pas de décisions. Nous reprenons simplement les points qui ont été discutés avec les Eglises locales et nous les proposons comme lignes directrices. D'ailleurs, les opinions que nous exprimons ne sont pas celles d'hommes irresponsables, mais des représentants responsables des Eglises. Je suis d'accord en tout cas avec S.E. le Métropolitte de Kiev en ce qui concerne sa remarque concernant l'esprit démocratique. Je serai le plus démocratique de tous.

S.E. le Métropolitte de Kiev. Je suis d'accord avec les points A, B et D. Avec le troisième je ne peux pas être d'accord suivant mes droits démocratiques.

S.E. le Métropolitte de Dalmatie. Nous sommes aussi d'accord avec les points A, B et D. La formulation du troisième point n'est pas claire. Le désaccord vient de ce fait. Bien entendu, les Orthodoxes dans les conditions de vie actuelle de leurs Eglises ne désirent pas la discussion des thèmes dogmatiques ainsi que des canons ecclésiastiques. Sur cela je suis d'accord, moi aussi. Je crois pourtant, qu'au cours de la discussion de nos relations avec le COE et les hétérodoxes, des questions dogmatiques seront nécessairement touchées. De même, en discutant les relations des Eglises Orthodoxes nous serons obligés d'affronter certaines nouvelles prescriptions canoniques. Cela est imposé par les nouvelles relations entre les Orthodoxes et par les nouvelles réalités. Par conséquent, je crois que là se trouve la voie médiane pour le troisième point.

S.E. le Président. Merci beaucoup. Je prends sérieusement en considération ce point de vue. Mais ici, nous discutons d'une façon libre et responsable et nous n'avons pas besoin de voie médiane. Dans son point de vue le Patriarcat Oecuménique a été conduit par des raisons sérieuses: Il fallait par anticipation rassurer le peuple, et surtout sa partie conservatrice, en affirmant que les dogmes et les canons ne seront pas touchés. D'ailleurs, ils existent d'autres Conciles aussi.

S.E. le Métropolitte de Moldavie. Personnellement je suis d'accord avec les quatre points. Il n'est pas besoin de discuter les dogmes parce qu'il n'y a pas d'hérésie.

S.E. le Métropolitte de Sliven. Je suis d'accord.

S.E. le Métropolitte de Paphos. Je suis d'accord. Mais lorsque nous disons «de courte durée», il ne faut pas entendre un ou deux jours.

S.E. le Président. Autant qu'il sera nécessaire.

S.E. le Métropolitte de Paphos. Est-il nécessaire de dire qu'il ne sera pas unique?

S.E. le Président. Nous le disons afin d'exclure les malentendus que le catalogue de la Ière Conférence Panorthodoxe de Rhodes a provoqués.

S.E. le Métropolitte de Péristérion. Je suis d'accord.

L'Higoumène Syméon. Je suis d'accord.

S.E. le Métropolitte de Prague. Je suis d'accord. Pendant un instant nous avons été inquiets, mais lorsqu'on a précisé qu'il y aurait une harmonisation des canons avec la vie contemporaine, nous nous sommes rassurés.

S.E. l'Archevêque de Finlande. Je suis d'accord.

S.E. le Métropolitte d'Axoum. Le point important, c'est que nous inaugu-

rons une période orthodoxe conciliaire dont on a été privé depuis douze siècles.

S.E. le Métropolitte de Kiev. On a parlé du «plérôme» de notre vie ecclésiastique. Pourtant certaines Eglises ne sont pas ici: l'Eglise Orthodoxe Russe d'Amérique, l'Eglise du Japon, l'Eglise de Géorgie.

S.E. le Président. La dernière n'est pas présente pour des raisons techniques n'ayant pas pu valider les passeports de ses délégués à temps.

S.E. le Métropolitte de Kiev. Je ne désire pas à présent qu'on discute de l'autocéphalie de l'Eglise d'Amérique.

S.E. le Président. Nous l'avons discuté en Russie et j'ai donné une réponse. Moi, je crois qu'il ne faut pas le discuter maintenant, parce que nous n'avons pas la compétence.

S.E. le Métropolitte de Kiev. Aujourd'hui, nous avons envoyé des télégrammes aux Primats des Eglises Orthodoxes. Je propose qu'un télégramme soit aussi envoyé à S.E. le Métropolitte Irénée en Amérique, et Théodosios de l'Eglise Japonaise. Cela ne contiendra rien de particulier mais simplement des vœux fraternels.

S.E. le Président. Je répondrai dans le cadre de l'ordre canonique orthodoxe. L'Eglise Orthodoxe est un système d'Eglises locales, reconnues par tous les Orthodoxes. Cela ne se passe pas ainsi avec les cas de la Métropolie et de la Communauté Orthodoxe du Japon. Ce que dit S.E. le Métropolitte de Kiev introduit un nouveau principe, que moi-même en tant que représentant du Patriarcat Oecuménique et Président ayant la responsabilité de la Conférence Panorthodoxe, je ne puis accepter, sinon avec la condition suivante: Si vous, les Chefs, vous approuvez, en plus du message officiel aux Primats des Eglises Orthodoxes, d'envoyer aussi des télégrammes à tous les Métropolittes, par exemple à l'Archevêque d'Amérique Iakovos, au Primat de l'Eglise Russe Hors Frontières Mgr Philarète, et ainsi de suite, du moment que vous acceptez tout cela, je suis d'accord. Mais pas deux poids, deux mesures.

S.E. le Métropolitte de Lattaquié. Ce n'est pas ici, l'endroit approprié pour discuter de choses pareilles.

S.E. le Métropolitte de Kiev. Nous avons parlé de la convocation la plus rapide possible du Concile. Je demande: est-il réaliste d'avancer vers le Concile sans résoudre ces problèmes? Je crois qu'il est réaliste que soit tout d'abord résolu le problème de la participation de l'Eglise Orthodoxe d'Amérique.

S.E. le Président. Ce point est inscrit comme thème du Concile. Jusqu'à présent, seules les Eglises de Bulgarie et de Pologne ont reconnu l'Autocéphalie de la Métropolie.

S.E. le Métropolitte de Lattaquié. Il faudra que nous discussions tout

d'abord de ce qui est commun à toutes les Eglises. Orthodoxes, et ensuite de ce qui les divise.

S.E. le Président. Je suis d'accord. Car, comme les autres, moi non plus je n'ai pas l'autorisation de mon Eglise de discuter ce sujet.

S.E. le Métropolite de Kiev. L'opinion de l'Eglise de Russie est que l'Eglise d'Amérique doit être reconnue. Vous avez parlé de démocratie. Sur ce point-là existent deux opinions.

S.E. le Président. Je suis moi aussi extrêmement démocratique. S.E. le Métropolite de Kiev dit que notre plus grand manque est que ne soient pas invitées la Métropole et l'Eglise fondée au Japon, deux ensembles de communautés, qui revendiquent la première (Métropole) l'autocéphalie, et l'autre (Japon) l'autonomie. Néanmoins, nous ne pouvons pas dire que l'Eglise Américaine est absente d'ici, étant donné qu'elle se constitue, en grande majorité, de l'Archevêché de l'Amérique du Nord et du Sud qui relève du Patriarcat Oecuménique. Exceptée celle-là, il existe des communautés orthodoxes des Eglises d'Antioche (très anciennes), de Serbie, de Roumanie, de Bulgarie ainsi que l'Eglise Russe Hors Frontières (de Philarète) qui, d'après les informations que j'ai, demande aussi d'être reconnue par le Patriarcat Oecuménique comme autocéphale. Il n'est donc pas possible que seule la Métropole représente l'Orthodoxie en Amérique. Mais ce sujet, comme je viens de le dire, n'est pas un thème de la réunion d'aujourd'hui. C'est pourquoi, permettez-moi de lever la séance. Sur la demande de *S.E. le Métropolite de Prague*, désirent exprimer son opinion, la réunion se prolonge pour quelque temps pendant lequel le Métropolite de Prague exprime la joie qu'il a ressentie au cours de la Divine Liturgie panorthodoxe du matin, mais aussi son regret, car son Eglise n'est pas encore reconnue comme autocéphale par le Patriarcat Oecuménique. Il développe longuement les raisons de reconnaissance de son Eglise vis-à-vis du Patriarcat de Moscou, qui l'a organisée après la guerre et l'a proclamée autocéphale.

S.E. le Président, en répondant, dit que l'examen de ce problème de l'Eglise de Tchécoslovaquie se fera par le Trône Oecuménique dans un temps proche et qu'il est préférable que ce problème soit discuté en privé, étant donné qu'il ne concerne pas la réunion des Chefs, ni la Conférence.¹

Et la réunion est levée.

Note 1. La discussion ci-dessus, concernant la demande de S.E. le Métropolite Dorothee de Prague, sur l'octroi de l'autocéphalie à l'Eglise autonome de Tchécoslovaquie, dont il est le Chef, a eu lieu entre Lui-même et le Chef de la Délégation du Patriarcat Oecuménique, en présence de S.E.

le Métropolitte de Tranoupolis et de l'interprète du Métropolitte de Prague, le Dr Souvarsky.

Au cours de cette discussion, S.E. le Métropolitte de Prague, après avoir reconnu que l'autonomie a été accordée à son Eglise par le Patriarcat Oecuménique, a expliqué dans quelles conditions, survenant des nouvelles situations causées par la 2ème guerre mondiale en Tchecoslovaquie, son Eglise s'est réfugiée vers l'Eglise de Moscou qui lui a accordé l'autocéphalie, ce qui lui a rendu de grands services, et que la demande de son Eglise est que cette autocéphalie soit reconnue par le Patriarcat Oecuménique et par conséquent par toute l'Eglise Orthodoxe.

A ce propos, le Chef de la Délégation du Patriarcat Oecuménique a fait les remarques suivantes: Premièrement, le Patriarcat Oecuménique, selon l'ordre canonique ecclésiastique existant depuis des siècles et dont il est le gardien, ne peut pas reconnaître par anticipation des autocéphalies accordées par l'une ou l'autre Eglise locale. Nous avons devant nous le cas récent de la Métropolie en Amérique. Si le Patriarcat Oecuménique reconnaissait l'autocéphalie qui a été accordée à l'Eglise de Tchecoslovaquie de cette façon, il faudrait qu'ensuite il agisse de même pour la Métropolie, ce qui est inconcevable. La seule possibilité que le Patriarcat Oecuménique voit, quant à l'examen de la demande de l'Eglise de Tchecoslovaquie, concernant la proclamation de son autocéphalie, c'est que celle-ci reconnaisse que l'autocéphalie qu'elle prétend posséder n'existe pas et qu'elle soumette, selon la voie canonique, l'examen de ce cas dès ses origines, au Patriarcat Oecuménique. Maintenant, puisque les problèmes concernant la manière de proclamation d'autocéphalie et d'autonomie d'une Eglise, selon une décision panorthodoxe, seront soumis à l'examen et à la résolution du Saint et Grand Concile, il n'est pas possible d'examiner et de résoudre des cas de cette nature avant une décision panorthodoxe.

OUVERTURE OFFICIELLE DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE

- A. LA DIVINE LITURGIE PANORTHODOXE
- B. LA DECLARATION SOLENNELLE D'OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE

OUVERTURE DE LA CONFERENCE

PREMIER JOUR D'OUVERTURE OFFICIELLE DES TRAVAUX

(Dimanche 21 Novembre 1976)

L'ouverture de la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, qui coïncidait avec la fête de la Présentation de la Mère de Dieu au Temple, s'est faite lors d'une Divine Liturgie solennelle, à l'Eglise du Centre Orthodoxe dédiée à l'Apôtre Paul; le Président de la Conférence, S.E. le Métropolitte Méliton de Chalcédoine, la présida avec pour concélébrants, les Chefs des Délégations, selon l'ordre des Dyptiques, à savoir: les Eminents Métropolitte Méthodios d'Axoum, Ignace de Lattaquié, Germanos de Pétra, Philarète de Kiev, Stéphan de Dalmatie, Justin de Moldavie, Nikodim de Sliven, Chrysostomos de Paphos, Alexandros de Péristerion, Dorothee de Prague et Paul de Finlande. Le Chef de la Délégation Polonaise étant prêtre, il a concélébré à la tête du presbytérium.

Les Saints Evêques concélébrants, ayant revêtu leurs ornements épiscopaux, venant du bâtiment du Centre, sont entrés à l'Eglise en procession, alors que le chœur chantait «Le Christ est né glorifiez-le...».

Ont assisté à la Divine Liturgie: Les Révérends: Dr Philip Potter Secrétaire général du COE, Dr Vissert' Hooft Président d'honneur du COE, E. Perret Secrétaire Général de l'Alliance Mondiale Réformée, Dr Carl Mau Secrétaire Général de la Fédération Luthérienne Mondiale, Dr L. Jequier Président du Consistoire de l'Eglise Nationale de Genève, Prof. R. Erni de la Faculté de Théologie de Lucerne, Prof. H. Stirnimann de la Faculté de Théologie de Fribourg, Mgr S. Luoni Représentant permanent du Vatican à l'ONU, et une foule de fidèles.

A la fin de la Liturgie, les Chefs des Délégations qui ont concélébré, ont

alors quitté l'autel et ont pris leurs places respectives sur la solea. On a chanté le «Béni es-tu ô Christ...» ainsi que «Aujourd'hui la grâce du Saint-Esprit nous a réunis...»; ensuite le Président de la Conférence prononça l'allocution suivante :

«Vénérables prélats, révérends et éminents frères qui formez les délégations des Eglises orthodoxes de par le monde, chers fidèles orthodoxes, chers fidèles chrétiens de toute confession assemblés en ce lieu,

En revenant de l'autel et de la communion de la divine eucharistie, et en nous dirigeant vers la communion conciliaire, nous glorifions Celui qui nous a réunis en Son nom et qui se tient parmi nous, notre Seigneur, le Seigneur de l'Eglise et du monde, en disant : «Gloire à la sainte, consubstantielle, vivifiante et indivisible Trinité, maintenant et à jamais et aux siècles des siècles. Amen.»

Au nom de Sa Sainteté le Patriarche Oecuménique Dimitrios, le premier nous saluons avec affection et honneur votre précieuse présence en cette sainte fondation patriarcale. Soyez les bienvenus!

Nous célébrons aujourd'hui la Présentation de la Vierge au Temple, à savoir l'entrée de l'humaine nature dans le Saint des Saints, conformément au dessein immémorial de la Divine Economie pour le salut de l'humanité. Le dessein est divin, mais sa réalisation à la fois divine et humaine: son objet n'est pas Dieu lui-même, mais l'homme; cependant il doit s'accomplir à la gloire de Dieu. Telle est notre foi, à nous Orthodoxes, et tel est son corollaire: que tout ce qui a été créé dans ce monde s'inscrit dans le plan de Dieu et doit faire prévaloir Sa volonté. Voilà la gloire de Dieu, la gloire de l'Orthodoxie, la gloire de la créature.

Dieu a voulu que l'entrée de l'Orthodoxie dans la voie du Saint et Grand Concile, le Saint des Saints de l'autorité suprême de l'Eglise, coïncide avec cette fête sacrée de l'entrée de la Vierge au Temple, de Celle qui a donné à Dieu le Verbe, la seconde personne de la sainte Trinité, notre humaine nature. De Celle, disons-nous, qui a enfanté le Dieu-Homme, Jésus Christ, le Sauveur du monde.

Nous attirons votre attention sur les titres caractéristiques décernés à Marie —«Celle qui a enfanté Dieu», «Mère de Dieu»— pour souligner que Celui qui est né de cet être humain qu'est Marie —Notre Seigneur Jésus Christ—, et qui a reçu d'elle notre nature humaine, est bien notre Dieu, le Dieu de l'Univers.

La Fête de la Présentation de la Mère de Dieu, comme nous l'avons déjà dit, coïncide —et c'est Providentiel— avec l'entrée de l'Eglise dans la voie du Saint et Grand Concile.

Si l'Eglise est le corps du Christ, comment qualifier le Concile de l'Eglise,

sinon d'introduction perpétuelle au mystère salutaire de l'Economie Divine, de participation perpétuelle au mystère de l'incarnation, d'échange perpétuel des dons de l'Esprit consolateur et exhortateur, d'une part, et l'offrande de la pensée et de la volonté humaines, d'autre part, telles qu'elles s'expriment dans l'Eglise par la foi, la prière liturgique, la pureté et la sincérité des coeurs?

C'est dans cet esprit que nous voulons nous engager dans le Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe, dont l'objet premier est l'objet même de la miséricorde et de la providence divines, à savoir l'homme.

Notre Concile se prépare à une époque dont l'importance est décisive pour l'humanité. Une époque où tous les responsables du monde, que ce soient les représentants de l'Eglise, les théologiens laïcs, les hommes d'Etat, les diplomates, les militaires, les savants de toute discipline, ont enfin compris que l'objet de la sollicitude et de l'attention générales doit être l'homme, indépendamment de sa race, de sa religion, l'homme non seulement du tiers monde, comme il est convenu de l'appeler, mais l'homme d'un monde nouveau qui émerge de toutes les races, de toutes les nations, de toutes les croyances, l'homme que nous voudrions, aujourd'hui et en ce lieu, en tant qu'Eglise Orthodoxe appeler l'homme du quatrième monde. C'est-à-dire l'homme du premier monde, un et indivisible, l'homme qui est venu, qui existe, et qui vient, la créature de Dieu, Adam, auquel est venu se joindre Celui qui est, qui était et qui vient de toute éternité, le Dieu, qui prend forme dans le monde, le nouvel Adam, le Christ, l'homme véritable.

Mes frères,

C'est à cet homme que je vous invite à consacrer notre réflexion théologique, c'est dans sa perspective que doit s'orienter notre recherche ecclésiologique. Sans céder au passéisme, restons, dans la piété et la fidélité, fermement attachés à notre sainte foi et tradition. Et gardons toujours les yeux fixés sur l'essentiel et le centre, qui est le Christ, source de l'Eglise, de toute théologie et de toute ecclésiologie, et restons attentifs à l'homme, pour qui le Christ a été envoyé sur terre. Ce Christ dont se sont réclamés, cet homme auquel se sont voués les Conciles oecuméniques des premiers siècles, et tous les Conciles tenus dans l'Orient chrétien. Ce Christ dont se réclament, cet homme auquel se vouent de nos jours le mouvement oecuménique et tout l'effort qui tend vers l'unité des Chrétiens. Ce Christ dont se réclame, cet homme auquel veut se vouer notre Grand Concile Orthodoxe, qui, en Lui et avec Lui, entre dès aujourd'hui, par ses travaux préparatoires, et selon la mesure humaine, dans une phase avancée.

En insistant sur cet aspect christocentrique, nous entendons souligner le

caractère à la fois divin et humain de l'Église et de ses Conciles. Mais nous ajoutons aussitôt que nous glorifions le Christ en même temps que le Père et le Saint Esprit.

Dans cette vue, dans la foi trinitaire et dans l'action de grâces, qui sont proprement chrétiennes orthodoxes, nous inaugurons aujourd'hui, au milieu des vénérables représentants des différentes Églises Orthodoxes, au nom du très saint Siège apostolique et patriarcal de Constantinople et sur l'ordre de notre vénéré maître et seigneur le Patriarche œcuménique Dimitrios I^{er}, agissant après consultation de ses frères les très saints Patriarches et bienheureux Primats des Églises Orthodoxes autocéphales et autonomes, la présente Première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, en priant Dieu pour qu'elle contribue à l'avancement du Concile, au témoignage de l'Orthodoxie dans le monde, à l'édification de l'unité chrétienne parmi les hommes de bonne volonté, et au salut de l'humanité, pour la quelle le Christ est venu sur terre, est mort et ressuscité.

Christ vient, glorifiez-Le!»

Ensuite, S.E. le Président déclara qu'à ce moment commençaient officiellement les travaux de la Conférence, et proposa à l'approbation de tous, un schéma de télégramme, destiné aux Patriarches et Présidents des Églises Orthodoxes, par lequel en leur annonçant l'ouverture des travaux de la Conférence, on demanderait leur bénédiction et leurs vœux, afin que son oeuvre soit fructueuse, ce qui fut adopté unanimement.

Les télégrammes envoyés sont les suivants :

SAINTETE PATRIARCHE ŒCUMENIQUE
DIMITRIOS I
RUM PATRIKHANESI, FENER
INSTANBUL

Θεία Χάριτι καὶ ὁμοφώνῳ ἀποφάσει τῆς Ἁγίας ἡμῶν Ὁρθοδόξου Ἐκκλησίας ἡμεῖς οἱ ἐκπροσωποῦντες τὰς κατὰ τόπους Ἐκκλησίας ἱερουργήσαντες τὴν θεῖαν λειτουργίαν συνήλθομεν εἰς τὴν πρώτην Προσυνδικὴν Πανορθόδοξον Διάσκεψιν.

Τοῦτο ἀγγέλλοντες τῇ Ὑμετέρᾳ Παναγιότητι ἐκζητοῦμεν τὰς προσευχὰς καὶ τὰς εὐλογίας αὐτῆς πρὸς εὐόδωσιν τοῦ ἀνατεθέντος ἡμῖν ἱεροῦ ἔργου.

Ὁ Χαλκηδόνος Μελίτων, Πρόεδρος

21-11-1976

BEATITUDE PATRIARCHE D'ALEXANDRIE
 NIKOLAOS
 B.P. 1307 ALEXANDRIE
 EGYPTE RAU

Par la grâce divine et décision unanime de notre sainte Eglise orthodoxe, nous, représentants des Eglises locales, après avoir célébré la divine liturgie nous sommes réunis en première Conférence panorthodoxe préconciliaire. En l'annonçant à Votre Béatitude, implorons vos prières et bénédictions pour l'heureux succès de l'oeuvre qui nous a été confiée.

Métropolitte de Chalcédoine Méliton, Président

21 · 11 · 1976

BEATITUDE PATRIARCHE D'ANTIOCHE
 ELIE
 B.P. 9 DAMAS – SYRIE

Par la grâce divine et décision unanime de notre sainte Eglise orthodoxe, nous, représentants des Eglises locales, après avoir célébré la divine liturgie nous sommes réunis en première Conférence panorthodoxe préconciliaire. En l'annonçant à Votre Béatitude, implorons vos prières et bénédictions pour l'heureux succès de l'oeuvre qui nous a été confiée.

Métropolitte de Chalcédoine Méliton, Président

21 · 11 · 1976

BEATITUDE PATRIARCHE DE JERUSALEM
 BENEDICTOS
 B.P. 19 632
 JERUSALEM-ISRAEL

Par la grâce divine et décision unanime de notre sainte Eglise orthodoxe, nous, représentants des Eglises locales, après avoir célébré la divine liturgie nous sommes réunis en première Conférence panorthodoxe préconciliaire. En l'annonçant à Votre Béatitude, implorons vos prières et bénédictions pour l'heureux succès de l'oeuvre qui nous a été confiée.

Métropolitte de Chalcédoine Méliton, Président

21 · 11 · 1976

BEATITUDE PATRIARCHE DE MOSCOU
PIMEN
RYLEEV STR. 18
MOSCOU G-34

Par la grâce divine et décision unanime de notre sainte Eglise orthodoxe, nous, représentants des Eglises locales, après avoir célébré la divine liturgie nous sommes réunis en première Conférence panorthodoxe préconciliaire. En l'annonçant à Votre Béatitude, implorons vos prières et bénédictions pour l'heureux succès de l'oeuvre qui nous a été confiée.

Métropolitte de Chalcédoine Méliton, Président

21. 11. 1976

BEATITUDE PATRIARCHE DES SERBES
GERMANOS
UL. 7 JULA BR. 5
BEOGRAD

Par la grâce divine et décision unanime de notre sainte Eglise orthodoxe, nous, représentants des Eglises locales, après avoir célébré la divine liturgie nous sommes réunis en première Conférence panorthodoxe préconciliaire. En l'annonçant à Votre Béatitude, implorons vos prières et bénédictions pour l'heureux succès de l'oeuvre qui nous a été confiée.

Métropolitte de Chalcédoine Méliton, Président

21. 11. 1976

BEATITUDE PATRIARCHE DE ROUMANIE
JUSTINIEN
ALLEA MARIU ADUNARI NATIONALE 2
BUCAREST 2

Par la grâce divine et décision unanime de notre sainte Eglise orthodoxe, nous, représentants des Eglises locales, après avoir célébré la divine liturgie nous sommes réunis en première Conférence panorthodoxe préconciliaire. En l'annonçant à Votre Béatitude, implorons vos prières et bénédictions pour l'heureux succès de l'oeuvre qui nous a été confiée.

Métropolitte de Chalcédoine Méliton, Président

21. 11. 1976

BEATITUDE PATRIARCHE BULGARIE
 MAXIMOS
 RUE OBORICHTE 4
 SOFIA

Par la grâce divine et décision unanime de notre sainte Eglise orthodoxe, nous, représentants des Eglises locales, après avoir célébré la divine liturgie nous sommes réunis en première Conférence panorthodoxe préconciliaire. En l'annonçant à Votre Béatitude, implorons vos prières et bénédictions pour l'heureux succès de l'oeuvre qui nous a été confiée.

Métropolitite de Chalcédoine Méliton, Président

21. 11. 1976

BEATITUDE ARCHEVEQUE
 MAKARIOS
 NICOSIE – CYPRUS

Θεία Χάριτι καὶ ὁμοφώνῳ ἀποφάσει τῆς Ἁγίας ἡμῶν Ὁρθοδόξου Ἐκκλησίας ἡμεῖς οἱ ἐκπροσωποῦντες τὰς κατὰ τόπους Ἐκκλησίας ἱερουργήσαντες τὴν θεῖαν λειτουργίαν συνήλθομεν εἰς τὴν πρώτην Προσυνοδικὴν Πανορθόδοξον Διάσκεψιν.

Τοῦτο ἀγγέλλοντες τῇ Ὑμετέρᾳ Μακαριότητι ἐκζητοῦμεν τὰς προσευχὰς καὶ τὰς εὐλογίας αὐτῆς πρὸς εὐόδωσιν τοῦ ἀνατεθέντος ἡμῖν ἱεροῦ ἔργου.

Ὁ Χαλκηδόνος Μελίτων, Πρόεδρος

21.11.1976

BEATITUDE ARCHEVEQUE
 SERAPHIM
 IERA ARCHIEPISKOPHI
 ATHÈNES – GRÈCE

Θεία Χάριτι καὶ ὁμοφώνῳ ἀποφάσει τῆς Ἁγίας ἡμῶν Ὁρθοδόξου Ἐκκλησίας ἡμεῖς οἱ ἐκπροσωποῦντες τὰς κατὰ τόπους Ἐκκλησίας ἱερουργήσαντες τὴν θεῖαν λειτουργίαν συνήλθομεν εἰς τὴν πρώτην Προσυνοδικὴν Πανορθόδοξον Διάσκεψιν.

Τοῦτο ἀγγέλλοντες τῇ Ὑμετέρᾳ Μακαριότητι ἐκζητοῦμεν τὰς προσευχὰς καὶ τὰς εὐλογίας αὐτῆς πρὸς εὐόδωσιν τοῦ ἀνατεθέντος ἡμῖν ἱεροῦ ἔργου.

Ὁ Χαλκηδόνος Μελίτων, Πρόεδρος

21.11.1976

BEATITUDE METROPOLITE VARSOVIE
BASILE
ALGEN SVETSEVSKOGO 52
VARSOVIE 4

Par la grâce divine et décision unanime de notre sainte Eglise orthodoxe, nous, représentants des Eglises locales, après avoir célébré la divine liturgie nous sommes réunis en première Conférence panorthodoxe préconciliaire. En l'annonçant à Votre Béatitude, implorons vos prières et bénédictions pour l'heureux succès de l'oeuvre qui nous a été confiée.

Métropolite de Chalcédoine Méliton, Président

21 · 11 · 1976

Note : Il n'a pas été envoyé de télégramme à S.E. le Métropolite Dorothee de Prague et à l'Archevêque de Finlande, étant donné qu'ils étaient en personne à la Conférence.

Ensuite, on a chanté «Lorsque en descendant les langues de feu furent divisées...» et la cérémonie de l'ouverture solennelle de la Conférence s'est achevée par le «Par les Prières...» et le retour en procession des concélébrants, vers le bâtiment du Centre.

Suivit alors une réception au Centre Orthodoxe, à laquelle prirent part tous ceux qui étaient présents à l'Eglise. Suivit un déjeuner auquel participèrent les Congressistes et certains invités. Ce déjeuner, S.E. le Président, au cours du toast qu'il porta à la santé des Primats des Eglises Orthodoxes et des Congressistes, le compara aux agapes post-eucharistiques des premiers Chrétiens.

2e JOUR DES TRAVAUX (22 Novembre 1976)

Ce jour ont commencé les réunions régulières du plénum de la Conférence à l'Eglise St. Paul, disposée en conséquence, sous la Présidence de S.E. le Métropolite Méliton de Chalcédoine, chef de la délégation du Patriarcat Oecuménique, le travail du secrétariat étant pris en charge par le Secrétaire du Secrétariat pour la Préparation du Synode, S.E. le Métropolite Damaskinos de Tranoupolis.

S.E. le Président, après la prière habituelle, procède aux communications suivantes:

1. Qu'un message de S.S. le Patriarche Oecuménique Dimitrios, en réponse au télégramme qui lui annonçait l'ouverture des travaux de la Conférence, est parvenu et que lecture va en être donné par le Secrétaire de la Conférence:

Son Eminence le Métropolitte Méliton
Président de la Première Conférence
Panorthodoxe Préconciliaire
Orthodoxia Chambésy

Nous vous remercions de votre message par lequel vous nous annoncez que la Première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire a commencé ses travaux STOP Nous saluons cet événement avec une très profonde joie STOP Nous adressons aux congressistes, les Très Saints Evêques et les membres érudits de la Conférence, la bénédiction de ce très Saint Trône Oecuménique STOP Nous vous assurons que pendant toute la durée de vos travaux nous nous trouverons en communion spirituelle avec vous et en prière pour vous STOP. Nous vous prions au nom du Seigneur de diriger votre oeuvre selon l'intérêt de notre Eglise Orthodoxe Une et Sainte, de la chrétienté en général et de la paix du monde. Par cela Dieu sera glorifié.

21.11.1976

Patriarche Dimitrios

2. Qu'il est aussi parvenu un télégramme de salutations de S.S. le Pape de Rome, Paul VI. Il fait ressortir cet événement comme l'expression de l'amour fraternel et de l'attention de l'Eglise Catholique Romaine envers l'Orthodoxie, ainsi que les hauts sentiments de S.S., et il exprime la profonde estime avec laquelle le geste de S.S. de Pape est accepté par la Conférence.

Après cela, sur l'ordre du Président, S.E. le Secrétaire lit le message:

SON EMINENCE MELITON
Métropolitte de Chalcédoine
Président de la 1ère Conférence
Panorthodoxe Préparatoire Orthodoxia
GENEVE

Au moment où la première Conférence Panorthodoxe Préparatoire du Grand et Saint Concile des Eglises Orthodoxes commence ses travaux nous lui envoyons nos voeux fraternels de plein succès.

Nous unissons notre fervente prière à celle qui ces jours-ci s'élève de toutes les Eglises que vous représentez afin que l'Esprit-Saint éclaire et guide votre Assemblée pour le meilleur service de la vénérable Eglise Orthodoxe. Nous

demandons au Seigneur que cette Conférence contribue aussi à préparer le rétablissement de la pleine communion entre nos Eglises et qu'elle hâte le jour où tous obstacles étant surmontés, nous pourrions finalement célébrer ensemble son unique eucharistie. Avec l'expression de notre fraternelle affection dans le Christ Jésus.

18.11.1976

Paulus pp VI

Ensuite, après que S.E. le Président a proposé qu'une réponse, un télégramme de remerciements soit envoyé à S.S. le Pape Paul VI, proposition unanimement acceptée, le Secrétariat rédige le texte du télégramme suivant dont l'expédition reçoit l'approbation de tous:

SA SAINTETE LE PAPE PAUL VI
CITE DU VATICAN

La première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire qui siège en ce moment ici a reçu et entendu avec grande joie et honneur et dans l'amour du Christ le message cordial et rempli de sentiments fraternels de Votre Sainteté STOP Nous vous remercions chaleureusement pour les sentiments de proche intérêt exprimés à l'égard de notre oeuvre et surtout pour l'assurance de vos prières nous aussi nous prions tous ensemble pour que notre présente Conférence Panorthodoxe Préconciliaire avec l'assistance du Saint-Esprit soit non seulement une contribution positive à la préparation du Saint et Grand Concile de notre Eglise Orthodoxe mais aussi une étape vers la promotion de l'unité chrétienne et le rapprochement du jour où tous en pleine communion nous remercierons le Seigneur et nous donnerons au monde un témoignage commun de notre foi en Jésus - Christ.

Conformément à la décision unanime du plénum de la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire avec affection en Christ.

23.11.1976

Métropolitte Méliton de Chalcédoine
Président

S.E. le Président. Et maintenant permettez-moi selon l'habitude attachée au siège de la présidence de vous présenter mon introduction. Mais avant de la commencer, je désirerais porter à votre connaissance ce qui suit: Vous connaissez déjà par les documents des communiqués du bureau, que les chefs des délégations se sont réunis deux fois et ont tracé certaines lignes générales sur la base desquelles nous pourrions rédiger plus en détail l'Ordre du Jour des travaux de la Conférence. Le Secrétariat est prié de lire les communiqués:

A) *Communiqué aux membres de la Conférence*

Les chefs des délégations participant à la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire des Saintes Eglises Orthodoxes locales, rassemblés hier soir en consultation, ont unanimement défini les grandes lignes de l'Ordre du Jour de la Conférence comme suit. :

1. Révision de la liste des thèmes du Saint et Grand Concile.
2. Examen des méthodes de préparation du Concile en ce qui concerne l'étude de ces thèmes.
3. Survol général et évaluation des relations et des dialogues de l'Eglise Orthodoxe avec les autres Eglises et Confessions chrétiennes, et avec le Conseil Oecuménique des Eglises.
4. Étude de la célébration commune de Pâques par tous les Chrétiens le même dimanche.

21 · 11 · 1976

Le secrétariat de la Conférence

B) *Bulletin pour la presse N° 3*

Dimanche soir, les chefs des délégations des Eglises Orthodoxes, réunis pour une seconde fois sous la présidence du Métropolite Méliton de Chalcedoine, président de la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, ont à l'unanimité, et faisant suite à leur décision de la veille au sujet de l'Ordre du Jour de la Conférence, décidé de quatre directives générales qui seront soumises à l'approbation des réunions plénières :

1. que le Saint et Grand Concile soit convoqué dès que possible.
2. qu'il soit de courte durée
3. que le nombre de sujets traités soit limité, et que le Concile ne touche pas aux dogmes et aux saints canons comme tels, mais qu'il développe une pensée théologique et ecclésiologique en traitant de problèmes actuels qui seront placés à son Ordre du Jour par la présente Conférence.
4. que le prochain Concile ne soit pas considéré comme unique et excluant la convocation de Conciles subséquents qui traiteraient d'autres sujets.

le 22 Novembre 1976

S.E. le Président. Nous pouvons discuter et prendre des décisions sur les propositions une fois que, selon l'habitude, l'introduction de la Présidence sera lue, introduction qui offre certains éléments explicatifs.

Après cela S.E. le Président procède à la lecture de son introduction.

INTRODUCTION DU MÉTROPOLITE MÉLITON
DE CHALCÉDOINE A LA PREMIERE CONFERENCE
PANORTHODOXE PRECONCILIAIRE.

Révérents et honorables congressistes,

Par la bénédiction et la miséricorde du Seigneur, nous voici rendus dignes, nous ses humbles serviteurs, qui par sa grâce représentons nos Saintes Eglises locales, de nous ressembler en synaxe panorthodoxe, et même pour la première fois, en Conférence Panorthodoxe Préconciliaire.

Tout d'abord nous rendons gloire et grâce au Seigneur, ainsi qu'au Père et au Saint-Esprit, et invoquons l'Esprit Saint pour qu'il veille sur cette Conférence.

Le mandat qui nous est confié par notre Sainte Eglise Orthodoxe est sacré et nous rend gravement responsables.

Nous sommes appelés, tout indignes que nous soyons, à avancer dans les traces des grands et saints Pères et Docteurs de l'Eglise, devenus instruments du Consolateur, donnant le témoignage de notre foi —témoignage qui fut souvent le martyre— et édifiant cette merveilleuse institution qu'est notre Sainte Eglise Orthodoxe en Orient, dont nous sommes aujourd'hui membres organiques et fidèles et dont nous jouissons des biens spirituels et salutaires.

Nous sommes ensuite appelés à confirmer de plus en plus la sainte unité de l'Eglise, et à donner une fois de plus le témoignage nécessaire que, bien que composée d'Eglises locales, elle est cependant l'Eglise indivisible, Une, Sainte, Catholique et Apostolique en Orient.

Nous sommes appelés aussi à justifier les peines de tous ceux qui, mus par zèle divin, ont travaillé jusqu'à ce jour à la réalisation de la convocation d'un Saint et Grand Concile de notre Eglise Orthodoxe.

Mais est-il possible de soupeser notre responsabilité dans toutes les autres directions? Envers l'attente angoissée du peuple fidèle de Dieu, du plérôme de l'Eglise, qui attend et espère la présence de l'Eglise unanime et renouvelée dans son esprit au milieu de la vie contemporaine? Pouvons-nous ignorer l'attente de tout le reste du monde chrétien pour une contribution active et efficace de l'Orthodoxie à l'oeuvre sacrée de l'unité chrétienne et notre responsabilité dans ce domaine?

Plus encore, pouvons-nous renier l'apostolicité de l'Eglise, c'est-à-dire le fait que non seulement, assurément, elle procède des Apôtres, mais aussi qu'elle est et doit être —car c'est sa raison d'être—jusqu'à la fin des siècles, et jusqu'à la complète évangélisation du monde, Eglise «envoyée»? Pouvons-

nous soutenir, comme Eglise Orthodoxe, que nous ne sommes pas concernés par le fait criant de tout un monde d'indifférents et d'incroyants qui ignorent le Christ et son Eglise?

Tout cela nous rappelle la gravité du service que nous avons à accomplir dans cette Conférence, de la nécessité que cette Conférence contribue positivement à la préparation et à l'accélération de la convocation du Saint et Grand Concile.

Comme dans toute œuvre du Christ ainsi que dans cette très sainte entreprise Satan se tiendra tapi, et souvent sous son aspect le plus dangereux, comme ange de lumière, cherchant à semer zizanie et discorde. Préservons-nous-en, par le nom triomphateur de Jésus, n'oubliant jamais que «lorsqu'il distribua les langues de feu, Il appela tous à l'unité».

Par cette contemplation spirituelle si proche pourtant de la réalité qui nous entoure, nous en venons maintenant au moment principal de notre humble introduction. Ce n'est pas l'heure des paroles, mais des actes.

Frères,

La présente et première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire est le fruit du travail préparatoire effectué jusqu'à cette heure avec beaucoup d'efforts, et à travers bien d'obstacles, et de la précieuse contribution de toutes les Saintes Eglises Orthodoxes locales; l'un et l'autre nous mettent sur la voie de la convocation du Saint et Grand Concile. Cette Conférence se réunit tout naturellement dans le prolongement de la Commission Interorthodoxe préparatoire, qui s'était rassemblée ici-même en 1971, conformément à la procédure préparatoire qui avait été arrêtée lors de la quatrième Conférence Panorthodoxe. Elle se réunit selon la proposition de cette Commission Préparatoire qui, comme il est mentionné dans son rapport, «a décidé d'exprimer au Patriarche Oecuménique le souhait que celui-ci, après entente avec les Primats des diverses Eglises, prenne le soin de convoquer la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire pendant la première quinzaine du mois de juillet 1972» (voir rapport de la Commission Préparatoire Interorthodoxe, page 147).

Il ne fut pas possible de réunir la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire en juillet 1972, parce que cette même Commission Interorthodoxe Préparatoire avait en même temps «exprimé unanimement le désir que la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire révisât la liste des thèmes préparée par la première Conférence Panorthodoxe de Rhodes (1961) pour le Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe en Orient (voir le rapport de la Commission Interorthodoxe Préparatoire, p. 147).

Par cette proposition de la Commission Interorthodoxe Préparatoire, proposition réellement rationnelle, réaliste et juste, une question d'importance capitale était soulevée devant l'Eglise, celle de définir à nouveau les objectifs et le contenu du Saint et Grand Concile, question nécessitant une étude sérieuse de la part des Eglises locales, mais aussi un délai suffisant pour effectuer cette étude.

Avec cette idée, et en assumant sa responsabilité, le Patriarche Oecuménique auquel la Commission Interorthodoxe Préparatoire avait confié —selon l'ordre légitime— le soin de la convocation de la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, après avoir consulté les opinions théologiques exprimées de tous côtés, et après une étude exhaustive de tous les éléments de la question, aboutit à la conclusion que la convocation de la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire devait être ajournée pour un temps et jusqu'à maturation de l'affaire, ce qui fut proposé aux Eglises locales par Lettres Patriarcales du 20 avril 1972, enregistrées sous le No 273. Une opinion conforme fut reçue en réponse.

Depuis lors un temps assez long s'est écoulé —non certes pas en vain et sans fruits, car, entretemps, d'une part les Eglises locales ont étudié d'une façon plus complète et en profondeur le contenu que devait avoir le Saint et Grand Concile, et, d'autre part, par les soins du Secrétariat pour la Préparation du Grand Concile, des commentaires et des opinions théologiques ont été provoqués et imprimés, concernant l'ensemble du problème. Tout cela constitue un matériel précieux pour le déroulement ultérieur de la préparation du Concile.

Cependant le Patriarche Oecuménique, auquel —toujours selon l'ordre légitime— la Commission Interorthodoxe Préparatoire avait confié le soin de la convocation de la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire —devait veiller à assumer sa responsabilité et ne pouvait pas ignorer— et il ne considérait pas qu'il fût permis d'ignorer—le sentiment commun d'attente du plérôme orthodoxe, et même le doute que celui-ci commençait à éprouver quant à la diligence et à la volonté de l'Eglise de se réunir en Concile à son intention.

C'est pourquoi, ainsi motivé, et après avoir consulté le Saint Synode qui l'entoure, le Patriarche oecuménique, après une étude longue et sérieuse, fut amené cette fois-ci à remettre en mouvement tout le mécanisme de la convocation de la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire. Il ne s'agissait plus, pour celle-ci de se pencher sur les six thèmes connus préparés par la Commission Interorthodoxe Préparatoire mais, de façon plus large, d'examiner la demande fondamentale de cette Commission concernant la

révision de toute la liste des sujets. D'autre part, en raison de l'importance de cette nouvelle étape vers le Saint et Grand Concile, mais aussi dans un esprit de profonde fraternité, le Patriarche Oecuménique préféra, pour réaliser une entente plus complète, consulter ses confrères Patriarches et Primats des Saintes Eglises Orthodoxes, non sur une correspondance écrite et sans âme, mais par des entretiens vivants et libres, envoyant à cet effet auprès d'eux, son Envoyé spécial et extraordinaire, porteur des pensées du Patriarche Oecuménique. Ces pensées concernaient le thème du Concile tout entier, et avaient déjà pris forme au Patriarcat œcuménique: a) à partir de l'expérience récoltée par les travaux préparatoires déjà exécutés, b) à partir des opinions et commentaires théologiques rassemblés, c) à partir de l'attente du plérôme orthodoxe, d) à partir des besoins urgents se manifestant au jourd'hui à l'intérieur de l'Eglise Orthodoxe, mais aussi des possibilités existantes.

Ces consultations entre l'Envoyé extraordinaire du Patriarche Oecuménique et toutes les Saintes Eglises Orthodoxes locales se réalisèrent au cours du printemps de cette année, du 26 Avril au 1er Juin.

Ces consultations se déroulèrent toujours avec deux préalables fondamentaux, à savoir: d'abord que les questions discutées constitueraient un simple échange d'idées pour rechercher ce qui est meilleur et le plus conforme à l'intérêt de l'Orthodoxie et n'aboutiraient pas à des décisions ou des accords particuliers; et deuxièmement que c'est à la Première Conférence Préconciliaire qu'il appartiendrait de prendre les décisions. Les points de vue qui furent ainsi échangés et discutés envisageaient qu'il faudrait:

1) que la convocation du Saint et Grand Concile soit accélérée, étant entendu qu'elle ne devrait pas être considérée comme unique ou comme excluant la convocation par la suite d'autres grands Conciles semblables;

2) que par conséquent le Concile soit de courte durée;

3) qu'il s'occupe d'un nombre de sujets limité, non de caractère purement dogmatique ou théorique, puisque l'Eglise Orthodoxe n'éprouve pas le besoin d'une nouvelle confession de foi. Les thèmes du Concile, ne visant pas à la suppression de saints canons, devraient chercher plutôt à les interpréter afin de les rendre pastoralement applicables dans les conditions contemporaines de la vie du clergé et du peuple;

4) le Concile devrait donc se pencher sur des problèmes brûlants, qui empêchent le fonctionnement normal de l'association des Eglises locales en une seule et unique Eglise Orthodoxe, dans la plénitude de son sens ecclésiologique et canonique, et devrait donner à ces problèmes les solutions qui conviennent;

5) le Concile devrait envisager de façon plus large les problèmes concer-

nant la vie du clergé, de façon que soient réglées de façon ecclésiale, et dans une uniformité panorthodoxe, certaines situations résultant des circonstances, avec une juste évaluation des conditions de la vie moderne. Cela dans le but de faciliter le travail pastoral du clergé, et de mettre fin à tout ce qui peut scandaliser la conscience des fidèles;

6) que le Concile se préoccupe de problèmes concernant la vie quotidienne des fidèles dans l'Eglise, en particulier ceux touchant au mariage chrétien et à la famille chrétienne, dans le cadre des réalités contemporaines, de la crise actuelle du mariage chrétien, des facilités de déplacement des hommes d'une région à l'autre et au sein de confessions religieuses différentes;

7) que le Concile étudie la question du calendrier et de la date de Pâques, et se prononce à ce sujet, de telle sorte que la question cesse de diviser le corps unique de l'Eglise, dans ses fêtes et dans son culte, provoquant localement des schismes intérieurs, et donnant l'occasion à certains d'exploiter la situation pour éviter de se soumettre à la discipline de leur autorité ecclésiastique;

8) à part les thèmes de ce genre, relevant directement de la vie intérieure de l'Eglise orthodoxe, le Concile pourrait prendre des décisions permettant de tracer une ligne orthodoxe commune concernant les relations et le dialogue de l'Eglise orthodoxe avec les autres Eglises et confessions chrétiennes, visant l'unité chrétienne.

Voilà brièvement en ce qui concerne la thématologie du Saint et Grand Concile.

Abordons maintenant un autre chapitre: la méthodologie de la préparation du Concile qui, elle aussi, a constitué l'objet de nos consultations avec les Saintes Eglises Orthodoxes.

Au cours de ces consultations, et en ce qui concerne la méthodologie, un seul point fut discuté, et que nous allons de suite mentionner ci-après:

La quatrième Conférence Panorthodoxe fixa, comme vous le savez, les procédures préparatoires et les étapes du Saint et Grand Concile comme suit:

a) les Conférences Panorthodoxes Préconciliaires étaient chargées de choisir et de formuler les thèmes en dernier ressort;

b) la Commission Interorthodoxe Préparatoire était désignée comme instrument d'élaboration des thèmes, en faisant toujours rapport à une Conférence Panorthodoxe Préconciliaire;

c) un Secrétariat Préparatoire du Concile était installé.

Pour plus de clarté, nous précisons que la quatrième Conférence Panorthodoxe avait décidé:

1) que des sujets déterminés, pris sur la liste des thèmes du Concile, seraient petit à petit choisis pour recevoir une élaboration théologique de la part d'une

ou de plusieurs Eglises locales, et qu'ensuite ils seraient renvoyés par le Secrétariat à la Commission Interorthodoxe Préparatoire, qui devrait y apporter une élaboration plus complète;

2) qu'ensuite ces sujets seraient présentés à la Conférence Panorthodoxe Préconciliaire qui devrait leur donner, autant que possible, leur formulation préparatoire finale pour ensuite les renvoyer devant le Saint et Grand Concile.

Après ces explications déjà connues de toutes nos Eglises, nous vous rapportons, comme nous l'avions promis tout à l'heure, le seul point concernant la méthodologie qui fut abordé au cours de ces consultations, et qui, selon la pensée du Patriarcat Oecuménique, a été jugé comme pouvant être discuté et modifié.

Toutes les procédures ratifiées par la quatrième Conférence Panorthodoxe ayant été observées, et les organismes correspondants fonctionnant, c'est-à-dire la Conférence Panorthodoxe Préconciliaire responsable, la Commission Interorthodoxe Préparatoire et le Secrétariat pour la préparation du Concile, il serait possible, du point de vue du Patriarcat Oecuménique, que les thèmes choisis par la Conférence Panorthodoxe Préconciliaire pour être théologiquement étudiés et élaborés soient envoyés, au cours de la première étape, non point à une ou plusieurs Eglises locales, mais à des commissions interorthodoxes composées de savants théologiens spécialisés, et que le résultat des travaux de ces commissions soit soumis à la Commission interorthodoxe préparatoire pour qu'elle y donne la suite qui convient.

Le Patriarcat œcuménique a adopté ce point de vue et a formulé la pensée de modifier ce point de la procédure préparatoire pour les raisons sérieuses qui suivent:

a) Lorsqu'une Eglise locale prépare théologiquement, au cours, d'une première phase, un thème du Concile, elle prend nécessairement position par rapport à ce thème, ce qui la lie, limite la liberté du dialogue au sein de la Commission Interorthodoxe Préparatoire et aussi de la Conférence Panorthodoxe Préconciliaire et ainsi, dirions-nous, limite en même temps la liberté d'action du Paraclet;

b) la préparation théologique d'un thème, au cours d'une première étape, par une commission interorthodoxe spécialisée, augmente la représentativité de la conscience orthodoxe;

c) enfin, cette commission spécialisée et composée de nos meilleurs savants théologiens spécialisés sur la matière, tirera des conclusions d'une plus grande valeur théologique.

Pour ces raisons, la modification de ce point seulement de la procédure de préparation fut discutée.

En notre double qualité de chef de la délégation du Patriarcat Oecuménique et d'humble président de cette Conférence, mais aussi comme celui qui représente le Patriarche Oecuménique au cours des consultations tenues avec les Saintes Eglises locales, et de ce fait, porteur en quelque sorte de l'esprit général qui s'est dégagé de ces consultations, nous avons —et c'était notre devoir— analysé ici, aussi fidèlement que possible, sincèrement et honnêtement, les développements qui se sont jusqu'à présent déroulés dans l'ensemble de notre Sainte Eglise Orthodoxe, concernant la convocation du Saint et Grand Concile et sa préparation, les points de vue aujourd'hui généralement adoptés à ce sujet et les décisions prises jusqu'à présent dans un cadre interorthodoxe.

De l'évolution des événements que nous avons ainsi analysés, et surtout après la décision de la Commission Interorthodoxe Préparatoire de réviser la liste des thèmes dressée par la première Conférence Panorthodoxe de Rhodes il se dégage clairement que la première tâche qui attend la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire devra être l'établissement d'une nouvelle liste, plus brève, des thèmes. Et, dans la mesure où la Conférence voudrait ratifier l'inclusion dans cette nouvelle liste des six thèmes déjà préparés, ou de certains d'entre eux, alors il lui faudra s'en préoccuper pour leur donner la suite qui convient. Par conséquent, la tâche de la présente Conférence Panorthodoxe Préconciliaire peut être décrite comme suit :

- revision de la liste des thèmes
- prise de décision concernant les six thèmes déjà préparés
- formulation définitive de la méthode de préparation
- et revue générale des dialogues de l'Eglise Orthodoxe avec les autres Eglises et confessions chrétiennes et de ses relations avec le Conseil Oecuménique des Eglises.

En plus de ce qui précède, étant donné que notre Eglise Orthodoxe se trouve confrontée avec des propositions émanant tant de l'Eglise Catholique Romaine que du Conseil Oecuménique des Eglises, demandant que soit discutée en commun, et si possible décidée et fixée en célébration commune pour tous les Chrétiens, le même dimanche, la date du Saint Pâques, et étant donné en outre que les délégations orthodoxes présentes à la 5ème Assemblée générale du Conseil Oecuménique des Eglises à Nairobi y ont fait une déclaration unanime et écrite promettant d'étudier ce sujet du côté orthodoxe à la première occasion d'une Conférence Panorthodoxe, il faudrait que cette première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire se saisisse de cette question.

Résumant tout ce qui précède, en prenant toutes nos responsabilités devant le Seigneur et devant son Eglise, et devant vous, frères congressistes, nous pouvons, en nous basant sur les notes prises au cours de nos consulta-

tions, mais comme nous l'avons déjà précédemment souligné sans que cela signifie que les échanges de vues effectués au cours de ces consultations constituent un genre d'accords partiels ou de décisions, ou que nous soyons de quelque façon que ce soit liés, nous pouvons, je le répète, dire ce qui suit :

a) c'est la conception commune de l'Eglise Orthodoxe que le Saint et Grand Concile se réunisse le plus vite possible, qu'il soit de courte durée et qu'il s'occupe d'un nombre de sujets limité;

b) il est indispensable que la liste des thèmes établie par la première Conférence Panorthodoxe soit révisée, et, dans ce cadre, la Première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire pourrait valoriser les pensées du Patriarcat Oecuménique et formuler librement une liste nouvelle et définitive;

c) le titre donné à la présente Conférence—Première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire— n'est plus arbitraire, mais lui a été décerné par la quatrième Conférence Panorthodoxe, comme il ressort de son rapport;

d) ce qui a été publié par une partie de la presse concernant une soi-disant convocation prématurée de la présente Conférence ne correspond pas à la vérité panorthodoxe, du moins selon mon témoignage personnel quant à l'opinion interorthodoxe selon laquelle la convocation de la Conférence à la date actuelle, bien qu'effectuée avec un léger retard pour des raisons techniques, reflète la conscience commune.

Voici donc que, sous la dictée de cette conclusion orthodoxe commune exprimée par la décision unanime de notre Sainte Eglise Orthodoxe, déjà mise en exécution par l'envoi ici-même de nous tous, représentants des Eglises locales, nous nous trouvons aujourd'hui réunis ici en Conférence Panorthodoxe et nous sommes appelés, tous ensemble, et chacun en particulier, comme personne, comme Chrétien orthodoxe, évêque, clerc de tout grade, laïc, théologien ou non, à assumer nos responsabilités devant Dieu, devant l'Eglise, et devant notre conscience, comme représentants de nos Eglises. Que chaque délégation assume donc ses responsabilités devant sa propre Eglise locale, devant notre Eglise Orthodoxe, Une et Sainte, devant la Chrétienté, devant le monde entier.

Nous étions tenu, de cette chaire, à dire ce que nous avons dit. Nous désirons cependant dès maintenant ajouter ce qui suit :

Nous nous trouvons ici en Conférence Panorthodoxe sous le regard du Paraclet, devant la liberté du Christ, qui est plus grande que toute autre liberté démocratique de ce monde. Ici est présente l'Eglise Orthodoxe du Christ, libre de tout mobile non-ecclésial, ou de tout autre opportunisme.

Mes frères,

A la fin c'est le Christ et son Eglise qui triomphent.

L'Orthodoxie, malgré tout son martyre, malgré tous les obstacles imposés du dehors, mais aussi venant de l'intérieur, a survécu inaltérée et se tient debout devant nous, nous jugeant nous et nos consciences.

Laissant donc de côté tout et tous pour ne tourner nos regards que vers l'Orthodoxie et son seul Seigneur, Jésus-Christ, et, par Lui, vers toute la Chrétienté, mais aussi vers le monde entier, nous vous prions de considérer la tâche sacrée qui nous est impartie par nos Saintes Eglises dans une vision orthodoxe de dimension réellement universelle comme historique selon le monde, mais selon Dieu comme indescriptible pour le service de l'homme et la Gloire de Dieu.

S.E. le Président. Je désirerais vous informer à toutes fins utiles que le Secrétariat a déjà préparé un rapport détaillé sur l'évolution de la préparation du Concile jusqu'à aujourd'hui et prierai le Secrétariat de vous le présenter rapidement. En ce qui concerne le contenu total, qu'il le mette à disposition en vue de l'information personnelle des congressistes.

S.E. le Secrétaire. Le rapport présente un rapide retour en arrière historique: Sur toutes les étapes que la préparation du Concile a parcourues, relatives aux activités du Secrétariat (publication de textes, organisation de rencontres théologiques); résume ensuite les opinions exprimées par des théologiens orthodoxes et hétérodoxes sur le Concile et sa problématique.

Comme on le sait, la Commission Interorthodoxe pour la préparation du Saint et Grand Concile (16-28 Juillet 1971) a exprimé le désir «que le Secrétariat pour la préparation du Saint et Grand Concile procède, après le 1^{er} Novembre de l'année 1971, à l'édition des textes d'introduction et qu'il recherche les moyens d'expression, de réflexions éventuelles sur ceux-ci, dont il doit informer les membres du Comité Préparatoire.»

Le Secrétariat, effectuant ce travail dans les délais fixés, a publié les textes d'introduction, puis l'ensemble des procès-verbaux des travaux du Comité Interorthodoxe, en grec. Ces textes ont aussi circulé, par les soins du Secrétariat, en russe, en français (sauf l'introduction au 1^{er} thème), en anglais, en italien, et partiellement en allemand.

D'autre part, la Commission Interorthodoxe Préparatoire a unanimement proposé que le 1^{ère} Conférence Panorthodoxe Préconciliaire procède à la révision du Catalogue mis au point par la 1^{ère} Conférence Panorthodoxe de Rhodes (1961): et finalement, elle a formulé le voeu que le Patriarcat Oecuménique, après entente avec les Primats des Eglises Orthodoxes locales, se

charge de convoquer la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire pour la première quinzaine de Juin de l'année 1972. En considérant pourtant les propositions de cette Commission, le Saint Synode du Patriarcat Oecuménique s'est rendu à la conclusion que le dernier voeu concernant la convocation rapide de la Conférence Préconciliaire était pratiquement irréalisable.

Cet ajournement a certainement provoqué un ralentissement de l'ensemble de la marche de l'Eglise Orthodoxe vers le Grand Concile. Il a contribué à une prise de conscience de l'étendue ainsi que des difficultés de l'oeuvre assumée avec tant de zèle et d'enthousiasme. Il a de même contribué à la poursuite, à l'extension et à l'élargissement des relations entre les théologiens et les Eglises locales pour le bien du mûrissement et de la conscience en général du Concile.

A ce propos, nous nous référons aux activités suivantes du Secrétariat pour la préparation du Concile :

1. A la rencontre officieuse de théologiens orthodoxes organisée au Centre Orthodoxe du Patriarcat Oecuménique du 26 au 31 Décembre 1972, qui aboutit à la conclusion suivante: que le catalogue des thèmes qui a été défini ne correspondait pas aux critères de cohérence ni aux exigences ecclésiales imposées aux Eglises par le temps, et par leurs peuples; elle propose l'élaboration d'un schéma des thèmes.

2. A la visite du chef du Secrétariat pour la préparation du Concile auprès de sa Béatitude le Patriarche de Roumanie, sur son invitation, afin d'informer les organes compétents de l'Eglise de Roumanie et d'échanger des informations et des points de vue relatifs à l'ensemble de la préparation du Concile et ses perspectives.

3. A la réalisation d'une réunion officieuse de théologiens à l'Académie Théologique de Crète du 9 au 13 Octobre 1973, qui s'occupa surtout de déterminer d'abord les problèmes graves de la vie de l'Eglise Orthodoxe, qui proviennent aujourd'hui, selon l'opinion des congressistes, de l'expérience directe de son peuple.

4. A la visite du chef du Secrétariat au Patriarche de Serbie, qui s'est déroulée du 13 au 18 octobre 1974, sur une invitation de Sa Béatitude le Patriarche des Serbes Germanos.

Dans la deuxième et troisième parties de son rapport, le Secrétariat pour la préparation du Concile procède à la revue de la problématique théologique concernant le Concile, exposée par les théologiens orthodoxes et hétérodoxes et provoquée en majeure partie par le Secrétariat; il informe en même temps qu'il a entrepris de publier ces contributions théologiques dans une édition spéciale, sous le titre «Synodika» (Voir en annexe le texte intégral du rapport).

S.E. le Président. Nous vous remercions. Le texte du rapport a été distribué et vous pouvez tous l'étudier en particulier afin de faciliter notre travail ici.

S.E. le Métropolitain de Vratsa. Nous avons entendu avec joie les messages de salutations de S.S. le Patriarche Oecuménique. Pourtant, toutes les délégations ici présentes sont porteuses de messages de leurs Eglises. Je demande donc que la lecture de ces messages soit inscrite à l'Ordre du Jour.

S.E. le Président. Cela est prévu et je vous remercie infiniment. Ces messages seront lus après la pause au cours de la seconde moitié de la réunion du matin.

La séance est levée pour 30 minutes.

La réunion se poursuit :

S.E. le Président. Nous venons de recevoir il y a quelques instants un télégramme de Sa Béatitude Maxime, Patriarche de Bulgarie. Je prie le Secrétaire de le lire.

S.E. le Secrétaire lit :

Son Eminence Mériton
Métropolitain de Chalcédoine
Président Conférence Panorthodoxe
Genève Chambésy 1292

Sur décision Saint Synode informons fraternellement Votre Eminence bien aimée notre Seigneur que les métropolitains Nicodim de Sliven Pancraty de Stara Zagora et Kallenik de Vratsa prendront part à la présente Conférence Panorthodoxe pour la préparation du Concile Panorthodoxe stop Leurs Eminences vous apporteront les saluts fraternels et les vœux dans la prière pour les féconds travaux de ce forum si utile à la Sainte Orthodoxie et pour affermir unité solide des Eglises Orthodoxes soeurs stop Persuadé Dieu aidant que présente rencontre à Chambésy constituera un nouveau pas béni vers réalisation des décisions Conférence de Rhodes pour convoquer Concile Panorthodoxe et parvenir aux résultats escomptés stop Que la Grâce du Seigneur Jésus-Christ Amour de Dieu et la communication du Saint Esprit soient avec vous tous stop Avec Amour en Notre Seigneur.

21.11.1976

Maxime Patriarche de Bulgarie

S.E. le Président. Avec des sentiments de reconnaissance nous recevons le message de Sa Béatitude le Patriarche de Bulgarie et nous supposons

qu'il est la réponse au télégramme que nous lui avons envoyé ou bien qu'ils se sont croisés.

Et ensuite, il est de mon devoir de vous annoncer que de la Conférence est absente l'Eglise de Géorgie. D'après un télégramme, reçu il y a quelques jours, le départ de sa délégation s'est avéré impossible pour des raisons techniques. Je prie qu'on lise ce télégramme ainsi que la réponse et que tous les deux soient inscrits au procès-verbal.

S.E. le Secrétaire lit :

«Eminence Métropolitaine de Chalcédoine Mériton,
Président de la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire,
Genève.

Nous vous informons que notre délégation, du fait qu'elle a été informée tardivement, n'a pas eu suffisamment de temps pour obtenir des visas, et c'est la raison pour laquelle la délégation du Patriarcat de Georgie n'a pas pu arriver à Genève. Que Dieu bénisse les membres de la Ière Conférence Préconciliaire. Nous espérons que les textes de la Conférence seront envoyés à notre Patriarcat.

17-11-76. Dayid V. Catholicos, Patriarche de toute la Géorgie.»

«Sa Béatitude Catholicos de Géorgie
David
Tbilissi

Je vous remercie chaleureusement de votre vénérable message. Je suis vraiment désolé que la délégation géorgienne ne soit pas présente à cette Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, mais je suis sûr que l'Eglise de Géorgie sera présente en esprit parmi nous. Il est évident que tout ce qui concerne la Conférence sera porté à la connaissance de votre Béatitude. Je vous prie de prier pour nous. Respectueusement.

18-11-76. Métropolitaine Mériton de Chalcédoine.»

S.E. le Président: Je porte aussi à votre connaissance que le précieux collaborateur de nos rencontres panorthodoxes, S.E. le Métropolitaine Chrysostomos de Myra, a envoyé à la Conférence un télégramme de félicitations et de vœux. Qu'on le lise.

On lit le télégramme.

«S.E. le Métropolite de Chalcédoine Méliton
Président de la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire.
Genève

A l'occasion de l'heureux événement de l'ouverture des travaux de la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, j'exprime des vœux très chaleureux pour le succès total des travaux. Etant présent en esprit j'adresse une salutation cordiale et vous embrasse ainsi que tous les congressistes, que le Seigneur soit au milieu de vous.

21-11-76. Métropolite Chrysostomos de Myra.

S.E. le Président. Et maintenant permettez-moi d'accomplir un devoir fraternel imposé. Souvenons-nous tous aujourd'hui d'un très précieux collaborateur de toutes les Conférences Panorthodoxes et des rencontres, S.E. le Métropolite Nicodim de Leningrad, dont j'ai appris avec regret la maladie. Je propose que nous lui adressions un message d'amour et des vœux pour le rétablissement de sa santé.

Le télégramme suivant est envoyé:

«S.E. le Métropolite de Leningrad
Mgr Nicodim
Obvodnyi 17
Leningrad S-167
URSS

Selon décision et au nom de la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire nous vous faisons part de ce que nous nous sommes souvenus de votre très chère Eminence au cours de cette Ière réunion, de vos précieuses contributions et services au cours des Conférences Panorthodoxes précédentes; et nous sommes chagrinés de votre absence parmi nous en raison de votre maladie. Nous vous adressons notre salutation et, en solidarité fraternelle, l'expression de notre amour et nous prions pour le rétablissement total de votre précieuse santé. Fraternellement.

22-11-76. Métropolite Méliton de Chalcédoine, Président».

S.E. le Président. Maintenant je prie les délégués de présenter au plénum, s'il en existe, les messages de leurs Eglises.

S.E. le Métropolite Paul de Suède. Après la lecture du télégramme de félicitations et de vœux de S.E. le Patriarche Oecuménique, ainsi que l'introduction de votre Eminence, notre délégation n'a rien à ajouter.

S.E. le Métropolitte d'Axoum. S.B. le Pape et Patriarche Nicolas d'Alexandrie et de toute l'Afrique a délégué à cette Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, moi-même et les frères Timothéos d'Elefsina et Pétros de Babylone. Le Patriarche Nicolas porte un vif intérêt à la convocation la plus rapide possible du Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe et au renouvellement de la vie de l'Eglise. S.B. désire que la tradition orthodoxe et l'enseignement patristique reviennent à la vie, mais il ne désire pas l'ébranlement des vérités dogmatiques et des fondements canoniques de l'Eglise Orthodoxe.

Plus particulièrement, Sa Beatitude nous a donné l'ordre de vous exprimer à tous son amour fraternel et de vous transmettre sa bénédiction patriarcale et apostolique pour le succès de notre œuvre qui ne touchera pas l'enseignement dogmatique et canonique de notre Eglise. Par conséquent, il se réjouira et sera satisfait lorsqu'il prendra connaissance de l'introduction de notre éminent Président, que la Conférence Préconciliaire ne s'occupera pas des thèmes dogmatiques ni de la suppression des saints canons.

Nous nous réservons d'exprimer, au cours des discussions sur les différents thèmes, ces points de vue de l'Eglise d'Alexandrie.

S.E. le Métropolitte de Lattaquié. S.B. le Patriarche d'Antioche adresse à la Conférence ses vœux pleins d'amour et sa bénédiction. Il exprime aussi son espoir que l'œuvre de la Conférence sera couronné de succès pour le bien de l'Orthodoxie et du monde chrétien.

L'Eglise d'Antioche est placée dans des conditions extraordinaires dues aux différences de langues, de nationalités, de religions qui prédominent sur son territoire. Pour cette raison, nous désirons souligner que les intérêts de la Conférence doivent se diriger vers la praxis et non vers la théorie. En particulier, nous désirons que l'Eglise Orthodoxe s'occupe des malheurs du peuple de Dieu au Liban.

S.E. le Métropolitte de Pétra. Saint Président, saints frères. La bonté de Dieu, grâce à la vénérable invitation de S.S. le Patriarche Oecuménique Dimitrios, nous a réunis de nouveau des lointains de l'Oecuméné pour que nous nous concertions et collaborions dans un esprit d'amour, pour faire avancer l'œuvre du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe.

Par conséquent, rendant gloire à Dieu, Sauveur de tous, nous vous adressons la salutation de la très Sainte Eglise de Jérusalem et la bénédiction de son Primat Bénédictos; et nous appelons également sur vous la grâce et la bénédiction du Saint Sépulcre du Christ notre Sauveur et des autres très saints lieux pour la réussite de nos efforts.

Nous vivons, en effet, une période conciliaire d'une signification décisive pour l'Eglise Orthodoxe, car il s'agira d'harmoniser sagement l'authentique

identité de l'Orthodoxie avec les besoins pastoraux contemporains. La tradition conciliaire vécue à travers les siècles, a toujours lié infrangiblement l'œuvre des Conciles à la responsabilité pastorale et à la mission sotériologique de l'Eglise dans le monde, et c'est ainsi que, au cours de cette période préconciliaire, l'Eglise Orthodoxe doit étudier, pour y répondre, tous les problèmes qui préoccupent le peuple orthodoxe.

Après les discussions prévues avec les représentants du Patriarcat Oecuménique sur la nature des thèmes qui devraient être soumis au Saint et Grand Concile, entrons maintenant en concertation commune. Notre oeuvre présente n'est pas facile, car elle concerne les thèmes vitaux de l'Eglise qui sont en suspens depuis longtemps et qui, en raison de leur nature, assombrissent parfois les relations entre les Eglises locales, ou, d'une certaine manière, posent des problèmes et inquiètent le peuple de l'Eglise. Cependant la grâce du Très Saint Esprit qui guérit les faiblesses et supplée aux imperfections et qui conduit l'Eglise à toute vérité, nous donne aujourd'hui sagesse en tout et illumination pour que nous puissions accomplir l'œuvre qui nous a été confiée pour la gloire de Dieu Trinitaire et l'édification de l'Eglise.

S.E. le Métropolitte de Kiev. S.B. le Patriarche Pimen de Moscou et le St. Synode de la Très Sainte Eglise de Russie ont donné l'ordre à notre délégation de transmettre leurs salutations cordiales à cette présente Conférence. Le Patriarche de Moscou donne une grande importance à cette réunion panorthodoxe et l'avis de l'Eglise de Russie est que le prochain Concile doit: A) contribuer à l'unité panorthodoxe — étant donné que celle-ci revêt une grande importance non seulement pour les Eglises Orthodoxes mais aussi pour les relations de l'Eglise Orthodoxe avec les autres Eglises. De ce fait, l'Eglise de Russie pense que la préparation du Concile devra être minutieuse afin de servir l'Eglise Orthodoxe; B) de même, le Patriarche de Moscou et le St. Synode pensent que notre présente réunion ne doit pas effacer toute l'oeuvre des quinze années précédentes à partir de la Conférence Panorthodoxe de Rhodes en 1961. Le Patriarche nous a donné l'ordre de souligner l'opinion de notre Eglise sur les thèmes en discussion, en lisant devant cette Conférence la décision du St. Synode les concernant. Le Patriarche priera pour la réussite de notre Conférence.

S.E. le Métropolitte de Dalmatie. Eminent et Saint Président, Eminences, Très Révérends, Révérends Pères et frères en Christ ainsi que les représentants des Saintes Eglises Orthodoxes de Dieu dans tout le monde.

Je ressens une grande joie et un grand honneur à la pensée de vous saluer tous, au nom de l'Eglise Orthodoxe Serbe, avec les meilleurs voeux pour le succès de l'œuvre de cette réunion Panorthodoxe d'extrême importance,

rassemblée ici par la puissance et l'action du Saint Esprit. A notre départ, le professeur Stoyan Gosevic et moi-même avons reçu de la part de S.B. le Patriarche Germanos de Serbes et des membres du St. Synode, des conseils et des instructions que nous vous communiquons aussi, avec les sentiments du plus profond respect. Nous sommes convenus que ces recommandations sont fondées sur le témoignage et les sentiments de notre pieux clergé tout entier, des moines et du peuple.

«Allez, non comme si vous alliez à une réunion ecclésiastique ordinaire» nous a-t-il été dit à notre départ. «Allez, comme si vous vous rendiez au plus sacré et grand Sanctuaire de Dieu, dans lequel sont réunis les apôtres de l'Église Une, Sainte, Catholique et Apostolique. En entrant dans ce Sanctuaire, transmettez nos salutations en disant: «Le Christ est au milieu de nous—il l'est et il le sera pour toujours».

«Que votre comportement soit tel que si vous célébriez le Saint Office, car, en ce qui concerne le Saint et Grand Concile, il s'agit d'un mystère d'importance œcuménique, d'un grand mystère charismatique, d'une nouvelle Pentecôte, de la révélation de la gloire de Dieu dans le monde, de la présentation du monde dans son état actuel, au Christ—le Dieu vivant de tout temps et Seigneur de tous les hommes.

«Vous vous trouverez parmi les représentants de plusieurs peuples et Églises Orthodoxes. Mais devant Dieu «Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes un en Jésus-Christ» (Gal. 3,28). Or, tâchez de montrer moins le cadre de votre nationalité serbe que le fait que l'Église Orthodoxe Serbe est membre de la grande famille œcuménique, qui est au-dessus de toutes les limites et de tous les cadres nationaux et territoriaux.

«Priez davantage, parlez moins et à voix basse pour que la voix et le souffle du St. Esprit se fasse mieux entendre. Dans le monde entier, l'Église Orthodoxe subit des épreuves très graves. Pourquoi en est-il ainsi? Dieu seul le sait. Et la volonté de Dieu est toujours meilleure que ce que pensent les hommes. Mais, Dieu a couronné l'Orthodoxie d'une couronne de martyre, se tendant d'un bout du monde à l'autre. Dans cette couronne, tous les peuples orthodoxes ont planté les fleurs les plus belles et les plus odorantes de leur substance et vie ecclésiastique. Dans ce monde, cette couronne est l'artère la plus précieuse de la société orthodoxe et le gage le plus sûr de son avenir. Nos Saints Martyrs, du passé et du présent, nous obligent à l'unanimité et à la concorde, et nous assurent en même temps que c'est par la couronne de leur martyre que l'Orthodoxie, par l'intermédiaire du futur Saint et Grand Concile, pourra répandre son parfum odorant sur tout le monde et sur la terre toute entière».

Ces directives et instructions de l'Église Orthodoxe Serbe, nous les avons acceptées comme nos propres expériences personnelles et comme telles nous vous les transmettons, en vous saluant en même temps tous, en amour fraternel et en demandant vos prières et votre aide.

S.E. le Métropolitain de Moldavie lit le message de S.B. le Patriarche de Roumanie Justinien qui est le suivant: «Au nom de St. Synode de l'Église Orthodoxe Roumaine, du saint clergé et du plérôme de ses fidèles, Nous, le Patriarche Justinien, adressons une salutation fraternelle aux représentants de toutes les Églises Orthodoxes locales, en priant Dieu, le Très Saint, que les travaux de la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire soient couronnés de succès, en restaurant à l'Orthodoxie le plein esprit de l'unité et de la vie conciliaire qui régnait jadis en elle.

Profitant de cette occasion, nous informons le plénum de cette Conférence que l'Église Orthodoxe Roumaine honore et maintient d'une façon particulière l'esprit œcuménique et conciliaire, tant dans sa structure que dans sa vie. L'Église Roumaine actuelle n'a pas oublié son passé. Les anciens Primats de l'Église de nos ancêtres étaient présents aux Conciles Œcuméniques. Et cet esprit de vie conciliaire, notre Église veut le conserver aujourd'hui et à l'avenir.

Nous implorons de tout notre cœur la bénédiction de Dieu, pour le succès des travaux de la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire».

S.E. le Métropolitain de Sliven. Le Saint Esprit nous a réunis dans le Saint Sanctuaire du Centre Orthodoxe de Chambésy, pour une œuvre importante et agréable à Dieu—continuer le travail que les Conférences de Rhodes ont commencé, par la préparation de tout ce qui est nécessaire pour la convocation du Saint et Grand Concile Panorthodoxe.

Je ressens une grande joie devant la possibilité qui m'est offerte de saluer cordialement de la part de S.B. le Patriarche Maxime de Bulgarie, du St. Synode et des membres de notre délégation, ce haut rassemblement des envoyés des Églises Orthodoxes locales, et de souhaiter un travail heureux et fructueux à cette rencontre fraternelle.

Que la grâce de notre grand Pasteur et Seigneur Jésus Christ soit avec nous mes frères, et qu'elle nous vienne en aide, car l'œuvre pour laquelle nous sommes réunis est grande et de haute responsabilité.

Que l'amour de Dieu le Père nous unisse, car c'est seulement dans le lieu de l'amour, comme dit l'apôtre Paul, que nous pouvons conserver l'unité de l'esprit. Le monde demande de nous un témoignage vivant par le Seigneur — le témoignage de l'amour.

Que l'Esprit de Dieu répande sur nous ses dons inépuisables, qu'il nous conduise à toute vérité, et qu'il nous révèle les mystères de la sagesse, pour

que nous puissions servir l'Eglise Une, Sainte, Catholique, Apostolique, avec tout empressement et toute pureté, comme l'ont servie les Saints Pères de notre Eglise.

Notre délégation a reçu l'ordre de S.B. le Patriarche Maxime de Bulgarie et du St. Synode de l'Eglise Orthodoxe Bulgare, de rappeler à la vénérable Conférence que nous ne devons pas nous éloigner de la voie tracée par les Conférences Panorthodoxes de Rhodes et des autres rencontres fraternelles qui suivirent, tant quant à la procédure que par rapport à la substance.

Que le Dieu de l'amour et de la paix soit avec nous et qu'il nous renforce.

S.E. le Métropolitte de Paphos. Nous aussi, Saint Président, nous adressons nos remerciements à Dieu qui veille sur tout, car il nous a rendus dignes de prendre part comme représentants de l'Eglise de l'Apôtre Barnabé à ce banquet spirituel et saint auquel l'amour, inspiré de Dieu, du Patriarche Oecuménique a invité les Eglises Orthodoxes, et la grâce du Saint Esprit nous a de toutes parts rassemblés pour conférer dans le lieu de l'amour en Christ au sujet de la découverte de la voie la plus régulière et la plus rapide qui conduit au nouveau Saint et Grand Concile de l'Orthodoxie, pressenti avec tant d'attente et d'espoir.

En nous inclinant profondément, nous adressons, par votre intermédiaire, Saint Président, un embrassement pieux et nous soumettons nos profonds respects à la tête vénérable de l'Orthodoxie, le Patriarche Oecuménique Dimitrios, et nous saluons dans un amour sincère et nous embrassons tous les éminents Hiérarques de l'Orthodoxie ici présents ainsi que les autres honorables représentants des Saintes Eglises locales de Dieu. De même, nous apportons à tous le baiser d'amour du Primat de notre Eglise, l'Archevêque Makarios, et de tout le plérôme de l'Eglise de Chypre, lesquels, soyez-en sûrs, ont reçu avec des sentiments de joie et comme un Evangile la nouvelle de cette Conférence Panorthodoxe Préconciliaire et nous ont accompagnés avec beaucoup de saints et nobles espoirs lors de notre départ.

Témoins ici et interprètes de ces sentiments de joie et d'attente, nous vous assurons qu'en nous offrant nous-mêmes avec empressement aux souffles saints et lumineux de l'Esprit Consolateur, nous travaillerons avec toute notre âme et dans un accord harmonieux avec vous, Saint Président, ainsi qu'avec les honorables représentants des Eglises Orthodoxes Soeurs, pour le succès de l'œuvre sainte de cette Conférence Panorthodoxe Préconciliaire en posant, nous aussi, selon notre propre force et le plaisir de Dieu, une prière utile au bâtiment spirituel de la préparation du Saint Concile, dont la construction a déjà été inaugurée hier dans ce saint lieu par l'invocation de la lumière divine, par des prières de remerciement et par une liturgie solennelle.

Nous souhaitons que l'instaurateur céleste de l'Eglise qui dispose des temps et des siècles et qui connaît mieux que nous tous l'intérêt de l'Eglise. éclaire, renforce et dirige nos volontés, nos pensées ainsi que nos œuvres, selon sa sainte et infaillible volonté en transformant les voies tortueuses en voies droites et en aplanissant les chemins raboteux, et qu'il nous rende dignes de la joie de glorifier en peu de temps et tous ensemble, dans le Saint et Grand Concile Panorthodoxe, le Père des Lumières, afin que l'Orthodoxie soit honorée et que son nom éternel soit glorifié. Amen.

En conclusion, permettez-nous, Eminent et Saint Président, de vous exprimer à vous et à tous ceux qui composent le personnel de cette Stavropégie du Trône Oecuménique nos remerciements chaleureux pour les sentiments d'amour avec lesquels vous nous avez accueillis et pour l'hospitalité qui nous a été aimablement accordée. Merci.

S.E. le Métropolitain de Péristerion lit le message suivant de S.B. l'Archevêque Séraphim d'Athènes et de toute la Grèce :

«Avec beaucoup de joie dans le Seigneur nous saluons la convocation de la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire qui se réunit à Genève, au Centre Orthodoxe du Patriarcat Oecuménique.

L'Eglise Orthodoxe de Grèce embrasse dans le Saint Esprit S.E. le Président, Mgr Méliton, qui représente également la Sainte et Grande Eglise Mère du Christ et les délégations des Eglises Orthodoxes, partageant la même foi avec nous dans le monde entier.

Pieusement et avec crainte de Dieu, nous invoquons l'inspiration du Saint Esprit de diriger les pensées des saints frères, afin que les vénérables congressistes, portés par l'Esprit du Christ et en suivant les traces des Conciles Oecuméniques précédents, avec une grande prudence, décident tout ce qui est bon et utile à notre Sainte Eglise et à toutes ses ouailles dans le monde actuel. Que les Conciles Oecuméniques, la Sainte Tradition et l'Esprit de l'Ecriture Sainte deviennent les trois porteurs principaux des décisions qui seront prises dans le Saint Esprit par les délégués de nos très Saintes Eglises Orthodoxes locales, réunies en St. Synode c'est-à-dire de l'Eglise Une, Sainte, Apostolique et Catholique.

Que notre Dieu Trinitaire, glorifié d'une manière orthodoxe, éclaire et dirige vos pas vers toute la vérité en Jésus-Christ pour le bien-être de l'Eglise et du plérôme orthodoxe portant son nom.

L'Archevêque Séraphim d'Athènes
et de toute la Grèce».

Très Rév. Higoumène Simon lit le message suivant de S.E. le Métropolite Vassili de Varsovie et de toute la Pologne:

«Du fond de mon cœur je vous salue en mon nom ainsi qu'au nom du St Synode de l'Eglise Autocéphale de Pologne en ce premier jour de votre Conférence dans l'Eglise de St Paul, Apôtre des Nations.

Je prie le Primat Suprême de l'Eglise, le Christ, lui auquel appartient toute bénédiction, de bénir toutes vos œuvres et tous vos efforts pour le bien-être de l'Eglise Une, Sainte, Catholique et Apostolique.

Que la miséricorde du St Esprit, qui nous a rassemblés aujourd'hui, donne des ailes à toutes vos entrées et sorties, pensées, actes et démarches, afin que d'une seule voix et d'un seul cœur vous glorifiez et magnifiez le nom du Christ et de sa Sainte Eglise.

Vassili de Varsovie.»

S.E. le Métropolite de Prague. Mon cœur se réjouit et je remercie Dieu qui m'a permis de participer à la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire. J'ai la joie de vous transmettre la salutation chaleureuse du St Synode et du plérôme de l'Eglise de Tchécoslovaquie. Je dois admettre que je suis saisi d'une certaine crainte, car je suis conscient des difficultés de l'œuvre que nous avons entreprise, mais je me renforce par la foi en Dieu et par l'esprit que le St Esprit, qui a aidé les pères des Conciles Oecuméniques précédents, nous aidera nous aussi pour la mener à sa conclusion. A ceux qui participent à la Conférence je répète, selon les paroles de St Paul, que nous travaillons plus que d'autres, parce que l'amour de Dieu vient à notre aide. Prions Dieu, afin qu'il nous rende capables d'entrer dans le Grand Concile Panorthodoxe au plus tôt et de regarder l'avenir avec une pure conscience.

S.E. le Métropolite de Finlande. Eminent Président, étant donné que tout l'épiscopat de l'Eglise Orthodoxe de Finlande se trouve ici, nous avons la joie de saluer la vénérable Conférence de la part du plérôme de l'Eglise Orthodoxe la plus septentrionale d'Europe, de son clergé et de son peuple qui, en ce moment, prient pour le succès de notre Conférence.

Représentant ici la plus jeune, dans l'ordre ecclésial, des Eglises locales, nous nous accordons du fond de notre cœur avec tous les beaux et bons voeux qu'ont déjà exprimés les Eglises plus anciennes.

Nous souhaitons tout particulièrement que l'amour règne parmi nous, afin que nous nous présentions en disciples du Christ. Amen.

S.E. le Président. Je remercie les frères qui ont pris la parole pour leurs messages.

S.E. le Métropolite de Toula. Sur l'ordre du Chef de notre délégation, S.E. le Métropolite Philarète de Kiev, j'exprime notre regret qu'à cette Conférence n'aient pas été invitées l'Eglise Orthodoxe Autocéphale d'Amérique et l'Eglise Autonome du Japon. Nous demandons que notre présente déclaration soit déposée dans les procès-verbaux.

S.E. le Président. En tant que Président de la Conférence, je déclare qu'à ce sujet, la réponse convenable au Chef de la délégation du Patriarcat de Moscou a été donnée pendant la réunion des Chefs des délégations d'hier.

La discussion se poursuit avec l'ordre du jour. Et en premier lieu, je pose de nouveau devant vous le schéma des quatre points qui ont été fixés à l'unanimité Samedi, au cours de la réunion des Chefs de Délégations.

Il faudra maintenant rédiger l'ordre du jour analytique de la Conférence d'après ce texte-là.

S.E. le Métropolite du Mont-Liban. Je crois que le plérôme de l'Eglise attend, depuis l'époque des Conciles Oecuméniques, une parole d'amour et de bénédiction de la part des responsables de l'Eglise Orthodoxe. Ils ont faim et ont besoin de cette parole. Et il leur serait possible de croire que, nous comme Eglise, nous nous occupons seulement de problèmes de nature juridique. Personnellement, j'ai ressenti une déception, quand vous avez dit que nous aurons prochainement ce Concile, et que dans l'avenir nous en aurons d'autres. Il est bon, bien sûr, de nous occuper de la vie intérieure de l'Eglise, mais l'homme d'aujourd'hui est seul.

Le Métropolite Méliton dans son homélie, inspirée de dimanche, a insisté sur l'homme et les sentiments de solidarité envers lui, qui nous sont imposés. Nous avons le devoir d'aider nos frères orthodoxes et répondre à l'espoir du plérôme.

Je crois donc que a) la question du Secrétariat doit être réglée et b) le point concernant la durée du Concile doit être révisé, car c'est seulement lorsque nous aurons défini quels sont les thèmes brûlants que nous pourrions dire combien durera le Concile.

S.E. le Métropolite de Stara-Zagora. La Délégation de l'Eglise Bulgare vous remercie d'avoir prêté attention au télégramme du Patriarche Maxime et au message qu'a lu le Chef de notre Délégation.

Notre Délégation, sur l'ordre du Patriarche Maxime et du Saint Synode, confirme à la vénérable Conférence que nous ne devons pas nous éloigner du chemin prescrit par les Conférences Panorthodoxes précédentes et d'autres rencontres fraternelles. Tant quant à la substance, qu'en ce qui concerne la procédure.

Le travail, que le Comité Interorthodoxe Préparatoire de 1971 a commencé pour la préparation de six thèmes, doit être poursuivi. Au cours des cinq dernières années, la Commission Préparatoire Préconciliaire ne s'est pas réunie. Les Eglises locales n'ont pas été informées au sujet des positions des Saints Synodes d'autres Eglises, sur les thèmes qui ont été discutés. Nous avons appris par le Secrétaire que des points de vue de certaines Eglises Orthodoxes sont parvenus au Secrétariat. Notre proposition est la suivante: avant de procéder à l'Ordre du Jour, prendre connaissance des recommandations et opinions des Saints Synodes sur les six thèmes, et après cela seulement, d'en arriver aux points de l'Ordre du Jour qui se trouve devant nous.

S.E. le Président. Je prie S.E. le Métropolite de Stara-Zagora d'étudier mon introduction. J'ai donné là des explications sur tout le processus de la préparation du Concile. Si le Secrétaire a des précisions à donner au Métropolite de Stara-Zagora sur les points qu'il a touchés, je le prie de le faire.

S.E. le Secrétaire. Les textes de la Commission Interorthodoxe Préparatoire de 1971 ont été soumis à toutes les Eglises, étant donné que leurs délégués les ont reçus pendant les travaux mêmes du Comité Interorthodoxe. Quant aux jugements et aux opinions formulées au sujet de ces textes, le Secrétariat les soumettait régulièrement aux Eglises, en vue de leur information continue; de plus, elles ont été comprises dans le texte de mon rapport que vous avez devant vous. La seule Eglise, qui a envoyé son opinion au Secrétariat est l'Eglise de Bulgarie, et elle a été soumise à la présente Conférence.

S.E. le Président. Le Patriarcat Oecuménique n'a pas cru opportun d'envoyer ses points de vue, pour ne pas anticiper sur l'œuvre du Paraclét. Répondant d'une façon plus générale à tout ce qui a été dit ici tout à l'heure, je déclare que je considère que la proposition du Métropolite du Mont-Liban mérite une grande attention. Il convient de prendre sérieusement en considération ce que nous, avons à dire en tant que Synode, à l'homme contemporain.

A ce qui a été dit par le Métropolite de Stara-Zagora, j'ai à ajouter que:

a) Si nous devons discuter les points de vue des Eglises sur les propositions de la Commission Préparatoire Interorthodoxe et attendre leurs réponses, il ne faudrait pas convoquer une Conférence, mais échanger des vues par la poste. Je crois donc que, si nous voulons avancer, chaque Eglise doit exprimer ses points de vue et apporter sa contribution à la Conférence. Cela découle de la conscience synodale de l'Eglise.

b) Nous ne pouvons pas dire que tout ce qui a été décidé une fois ne doit plus être touché. La vie est quelque chose de dynamique et non pas statique. Tout ce qui est bon gardons-le. Si nous avons quelque chose qui se montre inutile, supprimons-le. Si quelque chose de meilleur se présente, culti-

vons-le. Ne mettons pas de limites à la Conférence mais mettons à profit nos expériences du passé.

La séance est levée.

La réunion se poursuit, selon le programme, l'après-midi du même jour.

Avant la séance, S.E. le Président et les Chefs des délégations se sont rendus au siège du COE pour une visite officielle et ils ont été reçus en tout honneur par le Secrétaire Général et les Cadres supérieurs du Conseil.

S.E. le Président annonce cette visite et transmet en premier lieu la salutation du Secrétaire Général du Conseil aux congressistes et poursuit:

Nous devons maintenant donner à nos travaux un rythme rapide ainsi qu'un caractère créatif.

A la séance de ce matin j'ai présenté au plénum deux schémas qui ont été acceptés à l'unanimité par les Chefs des Délégations. Nous devons décider en ce qui les concerne, autrement nous avancerons sans boussole. Je vais mentionner l'un après l'autre les points formulés, que vous devez accepter ou rejeter; dans ce dernier cas, vous devrez faire une proposition concrète.

a) Révision de la liste des thèmes du Saint et Grand Concile.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

b) Examen des méthodes de préparation du Concile en ce qui concerne l'étude de ces thèmes.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

c) Survol général et évaluation des relations et des dialogues de l'Eglise Orthodoxe avec les autres Eglises et Confessions chrétiennes et avec le Conseil Oecuménique des Eglises.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

d) Étude de la célébration commune de Pâques par tous les Chrétiens le même Dimanche.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Et maintenant, je propose d'en arriver aux quatre points qui donnent les directives générales et qui ont été acceptés à l'unanimité par les Chefs des Délégations au cours de la Réunion, tenue l'après-midi du Dimanche 21 Novembre.

S.E. le Métropolitte de Toula. Je désire parler de la procédure et de la méthodologie des travaux de préparation du futur Saint et Grand Concile. Nous avons accepté à l'unanimité l'Ordre du Jour, qui a été rédigé au cours de la Réunion des Chefs de Délégations le 20 Novembre. Je suis de l'avis qu'il

est encore trop tôt pour accepter les résultats de la réunion suivante, du 21 Novembre, qui donnent les lignes directrices de la méthode à suivre. Plus spécialement, le troisième des points, qui sont mentionnés dans le communiqué de la réunion, n'a pas été reçu à l'unanimité. La Délégation de l'Eglise de Russie ne peut pas l'accepter.

S.E. le Métropolitain de Stara-Zagora. Au cours de la séance de ce matin a été distribué aux chers congressistes une copie des décisions du Saint Synode du Patriarcat de Bulgarie, soulignant que nous ne devons pas nous éloigner des décisions de la 4ème Conférence Panorthodoxe de 1968. C'est pour cela que la Délégation bulgare ne peut pas accepter que nous passions à l'examen de la deuxième partie de l'Ordre du Jour, avant de mener à terme le travail, que la Conférence Panorthodoxe précédente a commencé sur les six thèmes.

S.E. le Président. Je vous prie de dire clairement ce que vous entendez par la deuxième partie de l'Ordre du Jour, étant donné que nous n'avons pas encore d'Ordre du Jour.

S.E. le Métropolitain de Stara-Zagora. J'entends les quatre points directifs, qui ont été formulés au cours de la Réunion des Chefs des Délégations, le Dimanche 21 Novembre.

S.E. le Président. C'est-à-dire la même chose que le Métropolitain de Tula.

S.E. le Métropolitain de Tula. Oui.

S.E. le Président. Cette proposition contient une contradiction. Je crois que nous ne pouvons pas discuter les six thèmes avant de nous décider sur le premier point des décisions qui ont été prises au cours de la réunion du Samedi 20 Novembre, lequel prévoit la révision du catalogue de Rhodes. Quand le catalogue sera révisé, alors il sera possible de comprendre dans le nouveau catalogue les six thèmes ou quelques-uns d'entre eux, selon l'opinion et la décision de la présente Conférence.

S.E. le Métropolitain de Vratsa. La révision du catalogue des thèmes de Rhodes ne doit pas sous-entendre l'abolition des six thèmes. Voilà l'opinion de notre Délégation.

S.E. le Président. Je fais alors la proposition suivante: de créer quatre Comités dont chacun élaborera l'un des quatre points de l'Ordre du Jour, que nous avons approuvé.

S.E. le Métropolitain de Kiev. Cette proposition n'est pas pratiquement réalisable, étant donné que chacune de nos délégations se compose de trois membres.

S.E. le Président. Il ne reste alors qu'à composer trois Comités, dont le premier examinera les deux premiers thèmes de l'Ordre du Jour.

La proposition est acceptée.

S.E. le Président. Le Secrétariat doit contacter les Chefs des Délégations pour la composition des Comités.

S.E. le Métropolitain de Lattaquié. Bien que nous soyons des Eglises indépendantes, lorsque nous nous trouvons en un même lieu, chacun de nous représente non seulement sa propre Eglise, mais l'ensemble de l'Eglise Orthodoxe et cela parce que nous sommes une Eglise Orthodoxe. Aussi, devons nous avoir la conviction que l'Esprit-Saint nous donnera la possibilité d'agir d'une façon spirituelle et d'avoir l'identification des consciences indispensables pour cela.

S.E. le Président. Je suis absolument d'accord.

S.E. l'Archevêque de Finlande. Puisque nous avons accepté les quatre points de l'Ordre du Jour, les Comités doivent être composés, afin d'examiner le contenu de ces points.

S.E. le Président. C'est exactement dans ce but que les Comités, qui soumettront leurs rapports au plénum, sont créés. Et cela parce que l'expérience enseigne que des travaux de pareille nature, c'est-à-dire des travaux de «laboratoire», sont exécutés seulement par des Comités. Le Secrétariat est prié, en contact avec les Chefs des Délégations, de créer les Comités, dont nous approuverons la composition demain en plénum.

La séance est levée.

4ème JOUR DES TRAVAUX

(Mardi, 23 Novembre 1976)

Après la prière habituelle,

S.E. le Président. La session commence. Certaines Eglises ont demandé au Siège présidentiel que l'occasion leur soit donnée de développer quelques points de vue généraux, avant que notre Conférence procède à son travail par Comités, afin que les trois Comités prennent en considération ces points de vue pendant leur travail de laboratoire. Je crois qu'il est de notre devoir de leur donner cette occasion. Puisque le premier à présenter cette demande fut S.E. le Métropolitain de Kiev, je lui donne la parole.

S.E. le Métropolitain de Kiev lit le Procès-Verbal No 56 de la session du Saint Synode de l'Eglise de Russie, du 18 Novembre 1976, dont le texte est simultanément distribué aux congressistes en russe, en grec et en anglais, avec la mise au point que la traduction grecque n'est pas fidèle en tout, et

que seul l'original russe est le texte authentique. A la fin de la lecture, S.E. le Métropolitain de Kiev remercie les congressistes pour leur patience et leur attention.

Le texte du Procès-Verbal No 56 est le suivant :

Procès-Verbal No 56

Séance du St Synode de l'Eglise Orthodoxe Russe du 18 Novembre 1976

Au cours de la séance du St Synode sous la présidence du Patriarche a été examinée l'invitation, adressée par S.S. le Patriarche de Constantinople Dimitrios Ier, à la Conférence Panorthodoxe Préconciliaire du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe, qui doit avoir lieu du 21 au 30 Novembre 1976 à Chambésy près de Genève, en Suisse.

Note—Cette Conférence est une Conférence préparatoire du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe. Le début de cette préparation eut lieu lors de la Ière Conférence Panorthodoxe dans l'île de Rhodes, en 1961. Cette Conférence a prévu une grande série de thèmes théologiques et autres devant être discutés lors du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe. Ce catalogue comprenait plus de cent questions réparties en thèmes et sous-thèmes. Toutes les Eglises Orthodoxes devaient exprimer leur point de vue sur ce catalogue. Ensuite ces thèmes devaient faire l'objet d'une discussion lors d'un préconcile. La délégation de l'Eglise Orthodoxe Russe à la Ière Conférence Panorthodoxe de 1961 a fait remarquer la complexité et l'abondance du catalogue des thèmes de préparation au Concile; néanmoins le catalogue avait été accepté dans sa totalité.

Afin de réaliser les décisions de cette Conférence Panorthodoxe, le St Synode de l'Eglise Orthodoxe Russe a constitué le 10 Mars 1963 une commission d'étude des thèmes du catalogue du Préconcile Panorthodoxe. Cette Commission se composait d'un groupe important de théologiens, hiérarques, clercs et laïcs. Le Métropolitain Nicodim de Leningrad et Novgorod dirigeait les travaux de cette Commission, qui a travaillé jusqu'en Juin 1968. Elle a préparé pour le St Synode des projets de prise de position à propos des textes résultant de tous les thèmes du catalogue.

La 4ème Conférence Panorthodoxe, à Chambésy en 1968, a examiné les questions préparatoires, la procédure de préparation du Concile et, au lieu de «Préconcile», a décidé de réaliser la préparation du Saint et Grand Concile au moyen d'une série de Conférences Panorthodoxes Préconciliaires et, en vue d'une meilleure coordination de tout le travail préparatoire, elle a consti-

tué une Commission préparatoire interorthodoxe et son organe exécutif—administratif (le Secrétariat) à Chambésy. La Commission préparatoire interorthodoxe devait comprendre les représentants de toutes les Eglises Orthodoxes locales.

Cette même 4ème Conférence Panorthodoxe de 1968 avait choisi dans le Catalogue de Rhodes 6 thèmes, dont elle a confié l'étude aux différentes Eglises. Cette Conférence a admis une procédure de préparation du Concile, qui n'a été annulée par aucune autre Conférence Panorthodoxe.

En raison de cette procédure, les 6 premiers thèmes, qui devaient être étudiés par les différentes Eglises, n'ont pas fait l'objet de tous les degrés d'étude. Ils furent seulement examinés par la Commission Préparatoire Interorthodoxe en 1971, après quoi les opinions et les points de vue de toutes les Eglises locales à leurs sujets ne furent pas exprimés et, même si quelques opinions furent présentées, elles ne parvinrent pas à la connaissance des autres. Il fallait examiner ces positions et les mettre en ordre lors d'une nouvelle séance de la Commission préparatoire interorthodoxe et, alors seulement, procéder à leur discussion et à leur ratification par la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire.

En Mai 1976, S.E. le Métropolite Méliton de Chalcédoine, à la tête d'une délégation, est venu en visite à Moscou. Au cours de cette visite le Métropolite en tant que chef de la délégation, envoyée par S.S. le Patriarche Dimitrios de Constantinople, a exposé son point de vue sur les questions de procédure de préparation du Saint et Grand Concile. Selon l'opinion du Métropolite Méliton, telle qu'il l'a exprimée à Moscou, le Saint et Grand Concile doit avoir lieu le plus rapidement possible et l'on considère à Constantinople que le Concile doit être bref, tenir des séances pendant quelques jours et s'occuper de quelques sujets «brûlants» de caractère pratique. Ayant en vue la décision sur la réduction du catalogue des thèmes lors de la Conférence préparatoire interorthodoxe de 1971, il pensait que le Saint et Grand Concile devait choisir pour les étudier seulement quelques thèmes du catalogue de 1961. Le Métropolite Méliton soulignait la nécessité d'un échange d'opinions sur toutes les questions le concernant et sur la nécessité de convenir les dates de la rencontre Panorthodoxe responsable de la ratification des thèmes du Concile à venir et de la méthode d'étude de ces thèmes. Ces paroles laissaient clairement entendre que la méthode précédemment définie par la Conférence de 1968, en raison de sa complexité, entravait la liberté de discussion et qu'il n'était actuellement pas nécessaire de procéder à une étude préliminaire des thèmes du Concile par les Eglises, mais qu'il valait mieux les proposer aux hiérarques participant à la Conférence Panorthodoxe pour une libre discussion.

Il s'ensuivait donc que la Conférence Panorthodoxe confierait à des petites commissions de spécialistes toutes les questions à examiner en Concile et qu'à ces Commissions préparatoires ne participeraient pas toutes les Eglises Orthodoxes.

Les thèmes seront étudiés, comme le disait le Métropolitte Méliton, en «laboratoire».

Ainsi donc, le point de vue de la Sainte Eglise de Constantinople, exposé par le Métropolitte Méliton, s'avéra fondamentalement différent des recommandations, élaborées et acceptées par la 4ème Conférence Panorthodoxe de 1968 et par d'autres Conférences Panorthodoxes, et annulait pour ainsi dire tout le travail, effectué pendant les 15 années précédentes, ce qui lui fut notifié au cours de l'entretien avec notre Très Saint Synode.

Le Patriarcat de Moscou chercha plusieurs fois à connaître la date de la convocation de la rencontre Panorthodoxe suivante; mais sans succès. Un télégramme du 14 Octobre 1976 apporta l'invitation du Très Saint Patriarche de Constantinople Dimitrios à la Ière Conférence qu'il nomma Préconciliaire-Panorthodoxe et qui devrait avoir lieu à Genève du 21 au 30 Novembre de cette année.

Toutefois, le Patriarcat de Moscou considère que la proposition mentionnée plus haut d'une nouvelle procédure de préparation du futur Concile, exposée par le Métropolitte Méliton au cours de son entretien avec S.B. le Patriarche Pimen et le Très Saint Synode de notre Eglise locale, de même que des propositions éventuelles provenant d'autres Eglises Orthodoxes locales, doivent être ratifiées non pas au cours de la Conférence Préconciliaire, mais au cours d'une prochaine Conférence Panorthodoxe, seule habilitée à définir ou à modifier la méthode de préparation du Concile Panorthodoxe déjà définie en 1961. Ensuite, S.B. le Patriarche Pimen, dans son télégramme à S.S. le Patriarche Dimitrios, avait proposé d'intituler la réunion des représentants de toutes les Eglises orthodoxes, prévue pour le mois de Novembre, «Conférence Panorthodoxe»; de même, il a exprimé son regret de ce que, malgré de nombreuses demandes du Patriarcat de Moscou durant les derniers mois, aucune lettre du Très Saint Patriarche Dimitrios exposant nettement les buts, les problèmes et les questions de la Conférence Panorthodoxe prévue ne soit arrivée. Selon S.B. le Patriarche Pimen (voir le texte du télégramme), cela démontre une approche peu sérieuse de la préparation de la Conférence, qui peut se répercuter sur les résultats de cet événement important pour la vie de l'Orthodoxie.

Ce n'est que le 3 Novembre, c'est -à-dire 18 jours avant l'ouverture de la Conférence Panorthodoxe, qu'a été reçue la lettre de S.S. le Patriarche de

Constantinople Dimitrios, datée du 20 Octobre et comportant des propositions sur l'Ordre du Jour et la thématique de la Conférence qui doit avoir lieu à Chambésy.

Après examen il a été décidé :

I. Etant donné que la lettre de S.S. le Patriarche Dimitrios de Constantinople, du 20 Octobre 1976, ne contredit pas en principe l'esprit de la 4ème Conférence Panorthodoxe de 1968, la prochaine Conférence sera considérée comme 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire. Toutefois, il sera exprimé le regret que, contrairement à la décision de la Commission Interorthodoxe de 1971, une Commission Préparatoire Interorthodoxe avant la Conférence Panorthodoxe Préconciliaire n'ait pas été réunie.

II. Les entretiens de notre Très Saint Synode avec son Eminence le Métropolitte de Chalcédoine Méliton, en date du 8 Mars 1976, seront considérés seulement en tant qu'obtention d'informations données au nom de la Très Sainte Eglise de Constantinople, puisque de notre côté, aucune opinion concernant cette information ne fut exprimée; des questions furent seulement posées en vue de préciser la procédure de la préparation et du déroulement du Saint et Grand Concile Panorthodoxe.

La position officielle du Patriarcat de Moscou sur ces questions n'a pas été formulée, car notre Très Saint Synode ne les avait pas discutées avant la venue de S.E. le Métropolitte Méliton de Chalcédoine.

III. D'exprimer un accord concernant la réduction du catalogue des thèmes du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe préparé par la 1ère Conférence Panorthodoxe de Rhodes en 1961, en considérant qu'il est nécessaire de laisser les thèmes suivants à l'examen panorthodoxe :

I. FOI ET DOGME

1. Détermination de la notion du dogme du point de vue Orthodoxe
2. Révélation Divine.
 - a) La Sainte Ecriture
 1. Inspiration Divine de la Sainte Ecriture
 2. Signification des livres de l'Ancien Testament dans l'Eglise Orthodoxe
 - b) La Sainte Tradition:
 1. définition de son essence et de son étendue.

Le thème «Révélation divine» étudié par la Très Sainte Eglise de Constantinople, discuté par la Conférence Préparatoire Interorthodoxe, doit maintenant être examiné lors de la Conférence Panorthodoxe.

L'édition scientifique du texte byzantin du Nouveau Testament peut être omise en tant que sujet à discuter lors du colloque de théologiens orthodoxes.

3. Le sens et l'identité de l'Eglise.

- a) Le sens de l'Eglise.
- b) L'identité de l'Eglise.
- c) Conscience catholique de l'Eglise.
- d) Infaillibilité de l'Eglise exprimée par sa hiérarchie lors d'un Concile Oecuménique.

Cette question est particulièrement importante car l'ecclésiologie orthodoxe ne connaît pas d'étude et de définitions communes de l'unité de l'Eglise.

II. LE CULTE DIVIN

Orthodoxie et Bible :

- a) Redistribution des textes liturgiques.
- b) Meilleure participation du peuple au Culte divin et à la vie de l'Eglise en général.

Cette question a été étudiée par la Très Sainte Eglise de Bulgarie, discutée par la Conférence Préconciliaire Interorthodoxe, et doit maintenant être examinée lors de la Conférence Panorthodoxe.

III. L'ADMINISTRATION ET LA DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUES

- a) Codification des Saints Canons.
- b) Adaptation des prescriptions canoniques au sujet du jeûne conformément aux exigences de notre époque.

Cette question a été étudiée par la Très Sainte Eglise de Serbie, discutée par la Conférence Préconciliaire Interorthodoxe et doit maintenant être examinée lors de la Conférence Panorthodoxe.

- c) Empêchements au mariage.

Cette question a été étudiée par la Très Sainte Eglise de Grèce et par notre Eglise locale du Patriarcat de Moscou, discutée par la Conférence Préconciliaire Interorthodoxe et doit maintenant être examinée lors de la Conférence Panorthodoxe.

- d) Problèmes du calendrier, son étude à la lumière de la discussion du Ier Concile Oecuménique sur la date de Pâques; recherche d'une voie de collaboration entre les Eglises en cette matière.

Cette question a été étudiée par les Eglises de Grèce et de Russie, discutée

par la Conférence Préconciliaire Interorthodoxe et doit maintenant être examinée lors de la Conférence Panorthodoxe.

IV. RELATIONS DES EGLISES ORTHODOXES ENTRE ELLES

Nous acceptons de garder dans le catalogue des thèmes les points suivants, arrêtés par la Conférence Panorthodoxe de 1961 :

1. Relations interorthodoxes.

a) Relations des Eglises autocéphales locales entre elles et leurs relations avec le Patriarcat Oecuménique selon les canons et l'histoire.

Notre Très Saint Synode considère qu'il est nécessaire de discuter ce point en se basant sur une analyse des faits historiques ainsi que sur le troisième canon du deuxième Concile Oecuménique, après avoir analysé les principes et les critères sur lesquels se fonde le 28e Canon du 4ème Concile Oecuménique.

L'étude de ces problèmes doit inclure toutes les protestations de notre Patriarcat de Moscou concernant les prétentions non canoniques de la Très Sainte Eglise de Constantinople à propos des droits et des territoires du Patriarcat de Moscou (voir la note ci-jointe concernant cette question).

b) 1) Lettres iréniques.

2) Diptyques.

3) Saint Chrême.

4) Observance des obligations découlant des Tomoï de fondation.

2. Autocéphalie et autonomie dans l'Eglise Orthodoxe.

a) Proclamation de l'autocéphalie.

1) Qui la proclame.

2) Présupposés et conditions.

3) Mode de proclamation de l'autocéphalie.

4) Quelles sont les Eglises autocéphales actuellement reconnues.

b) Définition des conditions requises pour qu'une Eglise soit reconnue comme autonome.

3. Orthodoxie et Diaspora.

Situation actuelle et normes canoniques régularisant la Diaspora orthodoxe (lors de l'étude de cette question voir (§ 4, 5, 6 et 13 de la note ci-jointe).

V. RELATIONS DE L'EGLISE ORTHODOXE AVEC LE RESTE DU MONDE CRHETIEN

Recherche des voies de rapprochement en vue d'atteindre l'unité des Eglises dans une optique panorthodoxe.

- a) L'Orthodoxie et les Anciennes Eglises Orientales mineures.
- b) L'Orthodoxie et l'Eglise Catholique Romaine.
- c) L'Orthodoxie et les Eglises et Confessions issues de la Réforme.

Lors de la discussion de ces questions il faudra tout particulièrement porter l'attention sur la Confession Anglicane et l'Eglise Vieille-Catholique avec lesquelles l'Orthodoxie entretient un dialogue positif.

- d) Présence et participation de l'Eglise Orthodoxe dans le Mouvement Oecuménique.

VI. L'ORTHODOXIE DANS LE MONDE

Collaboration des Eglises Orthodoxes locales à la réalisation des idéaux chrétiens de paix, de liberté, de fraternité et d'amour entre les peuples.

Les Chrétiens et le monde non chrétien ne comprendraient certainement pas que le Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe ignore totalement ce thème.

VII. THÈMES THÉOLOGIQUES GÉNÉRAUX

1. Essence et manifestation des termes «acribie» et «économie».
2. Économie.
 - a) dans les Sacrements célébrés tant dans l'Eglise qu'en dehors d'elle;
 - b) dans la réception dans l'Eglise Orthodoxe des hérétiques, des schismatiques et des renégats (par le baptême, la chrismation, la pénitence, la bénédiction).
3. L'Economie dans le culte.

Ces thèmes ont déjà été étudiés par la Très Sainte Eglise roumaine, discutés par la Conférence Préconciliaire Interorthodoxe et doivent maintenant être examinés lors de la Conférence Panorthodoxe.

4. Euthanasie et théologie orthodoxe.
5. Crémation des morts et théologie orthodoxe.

Etant donné que les thèmes 4 et 5 sont très actuels et n'ont jamais été examinés à la lumière de l'enseignement de l'Eglise, il faut leur trouver des réponses.

VIII. PROBLÈMES SOCIAUX

L'Orthodoxie et la discrimination sociale.

Au moment où tout l'univers chrétien concentre ses efforts vers la lutte

contre le racisme, ce péché contre Dieu et l'humanité, il est impossible que l'Eglise Orthodoxe ne dise pas son mot à ce sujet lors du Très Saint et Grand Concile.

IX. En ce qui concerne les méthodes du Saint et Grand Concile: rejeter les propositions de son Eminence le Métropolitte Méliton de Chalcédoine exprimées lors de l'entretien à Moscou le 8 Mai 1976 et portant sur la constitution de petits groupes préparatoires de théologiens spécialistes, car tout le plérôme de l'Eglise doit participer à ce saint ouvrage d'une signification si essentielle pour elle et cela dès les premiers pas; de même, rejeter les autres propositions méthodologiques du Métropolitte Méliton concernant la préparation «accélérée» du Concile. Une telle méthode proposée, selon nous, ne peut garantir une préparation sérieuse et la qualité nécessaire de l'étude des questions se posant au Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe.

Par conséquent il est proposé de confirmer de nouveau la procédure suivante de préparation au Saint et Grand Concile Panorthodoxe, préparée par la Conférence Panorthodoxe de Chambésy de 1968:

1. Les thèmes sont préparés par les Eglises pendant 6 mois et sont ensuite envoyés au Secrétariat de préparation du Concile.

2. Le Secrétariat de Préparation du Concile distribue les résultats de l'étude, destinés à toutes les Eglises locales en vue d'information et de critique. Les Eglises locales doivent envoyer, dans un délai de 6 mois, au Secrétariat de Préparation du Concile, leurs positions au sujet des matériaux qui leur ont été présentés.

3. Après réception, par le Secrétariat de préparation du Concile, des réactions des Eglises sur les thèmes étudiés, la Commission préparatoire Interorthodoxe se réunit pour mettre au point la position orthodoxe sur les thèmes proposés. Cette position est communiquée par le Secrétariat de Préparation du Concile aux Eglises locales pour information, après quoi la Conférence Préconciliaire Panorthodoxe est réunie pour l'adoption d'une décision définitive au sujet de toutes les questions étudiées.

4. Quelque temps avant la Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, la Conférence Préconciliaire Interorthodoxe est réunie pour examiner les réponses des Eglises sur la position mise au point par elle au sujet des thèmes étudiés. Cette Commission, après avoir défini un projet de textes doctrinaux sur les thèmes étudiés, le transmet à l'examen de la Conférence Panorthodoxe Préconciliaire.

5. La Conférence Panorthodoxe Préconciliaire détermine le texte définitif des documents qui seront étudiés en vue d'une prise de décision par le Saint et Grand Concile.

6. Cette même Conférence Panorthodoxe Préconciliaire choisit et définit les nouveaux thèmes pour les questions du cycle suivant, étudié par les différentes Eglises locales; toute la procédure de leur examen et de leur étude se répète en commençant par chaque Eglise Orthodoxe locale, jusqu'au Saint et Grand Concile.

7. Ce n'est que lorsque les dossiers de tous les thèmes seront définitivement mis au point en vue d'examen et de décisions conciliaires, qu'on pourra parler de la date du Saint et Grand Concile.

V. Il sera considéré comme nécessaire que la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire à venir examine la question de la participation et de la représentation de toutes les Eglises Orthodoxes locales au Concile à venir.

VI. En vue de préparer d'une manière plus efficace le Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe, il sera considéré comme nécessaire d'inclure au Secrétariat de préparation du Concile, des représentants des Eglises Orthodoxes locales, nommés membres de ce Secrétariat.

VII. Approuver la réunion du Saint et Grand Concile et exprimer le souhait qu'il soit autant que possible long, dynamique, constructif, significatif en ce qui concerne ses décisions, et qu'il témoigne devant le monde entier de l'unité indivisible de la Sainte Eglise Orthodoxe.

Afin qu'il en soit ainsi il faut suivre strictement la procédure de préparation du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe, établie par la 4ème Conférence Panorthodoxe.

VIII. Confier à son Eminence le Métropolitte Philarète de Kiev et de Galicie, Exarque du Patriarcat en Ukraine, Chef de la Délégation du Patriarcat de Moscou à la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, de donner lecture de cette déclaration du Très Saint Synode, lors de la séance plénière de la Conférence précitée.

Le Patriarcat de Moscou et de toutes les Russies PIMEN

Les Membres du Synode:

l'Exarque Patriarcal en Europe Occidentale	NIKODIM
l'Exarque Patriarcal en Ukraine	PHILARETE
le Métropolitte de Toula et Belev	JUVENALY
le Métropolitte de Kroutitsi et Kolomna	SERAPHIM
l'Archevêque de Riga et de Lettonie	LEONID
l'Archevêque de Kisined et de Moldavie	JONATHAN
l'Evêque de Alma-Ata et du Kazakshtan	SERAPHIM
le Chargé des Affaires du Patriarcat de Moscou, Métropolitte de Tallin et d'Estonie	ALEXIS

S.E. le Président. J'ai écouté attentivement le texte. Il est en deux parties, l'une concernant le Concile et sa préparation et l'autre les rapports entre le Patriarcat Oecuménique et le Patriarcat de Moscou. Cette deuxième partie n'a rien à voir avec l'objet de la présente Conférence; en conséquence elle n'est pas acceptable et ne peut être mentionnée dans le procès-verbal. La Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire a un but défini dans un contexte défini, c'est-à-dire la préparation du Concile et non pas l'examen des différences bilatérales subsistant entre les Eglises locales. Si l'Eglise de Moscou est désireuse de supprimer ses divergences avec le Siège Oecuménique, elle doit s'en remettre au Patriarche Oecuménique et à son Saint Synode et chercher un arrangement. Moi, en tant que président de la Conférence, je suis tenu à la maintenir dans les limites de sa raison d'être et ne puis en aucun cas recevoir cette deuxième partie comme étant présentable devant la Conférence. Quant à la première partie, je vous renvoie à mon discours d'introduction sur l'objectif et le contexte de la présente Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire. A titre complémentaire et en référence à certains points du document qui vient d'être lu, j'aimerais donner les précisions et faire les observations suivantes:

a) La Commission interorthodoxe préparatoire de 1971 n'a pas décidé la convocation de la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire uniquement pour travailler sur six thèmes, mais pour réviser le Catalogue de Rhodes tout entier. Son Eminence le Métropolite de Kiev a omis de mentionner cela.

b) Son Eminence le Métropolite de Kiev dit que la Commission interorthodoxe préparatoire ne s'est plus réunie et qu'elle avait justement exprimé ce désir avant que ne soit convoquée la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, afin de jeter un coup d'oeil sur ses textes qu'elle avait préparés.

En réalité, bien qu'ayant exprimé pareil désir, elle a dû convenir plus tard que les convocations de la Commission interorthodoxe préparatoire et de la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire ne pouvaient avoir lieu à quelques jours seulement d'intervalle, en considération tant du nombre restreint de personnes susceptibles de participer à ces rencontres, que des raisons purement techniques, telles que les moyens, etc.; dans les diverses consultations interorthodoxes cela a paru logique et, par conséquent, les voix étaient presque unanimes pour recommander la convocation immédiate de la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire.

c) Je n'ai jamais dit que le Concile ne doit se réunir que pour quelques jours. J'ai seulement dit qu'il doit être de courte durée. Sa durée précise sera déterminée par une Conférence panorthodoxe.

d) Je n'ai jamais exclu l'étude des thèmes par les Eglises. J'ai seulement

proposé de changer un point de la procédure, à savoir que des commissions des théologiens experts s'en chargeraient à la place des Eglises.

e) Dans mon rapport, j'ai expliqué pourquoi la convocation d'une Conférence Panorthodoxe Préparatoire n'a pas pu avoir lieu plus tôt. Il fallait donner la possibilité aux Eglises d'étudier la proposition de la Commission interorthodoxe sur la révision du Catalogue.

f) Par ailleurs, c'est moi-même qui ai dit que ma visite aux Eglises locales avait un caractère de mise au courant réciproque et officieuse.

Quant à la substance du texte, celui-ci n'apporte aucun élément nouveau, mais répète les anciens arguments tant en ce qui concerne le Catalogue de Rhodes, qu'en ce qui concerne la méthode de préparation. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une proposition longue et détaillée émanant d'une Eglise locale, je dois donner aux délégations le temps de l'examiner et pour cela je lève la séance.

S.E. le Métropolite de Toula. Je prends la parole non pas pour faire un discours, mais pour expliquer certains points du texte qui pourraient prêter à confusion :

a) Le document lu par Son Eminence le Métropolite de Kiev ne représente pas son opinion personnelle, mais le point de vue officiel de notre Saint Synode.

b) La Conférence n'est pas appelée à approuver le document. Ce document existe seulement pour informer la Conférence.

c) La proposition de notre Saint Synode consiste bien en deux parties —comme l'a dit Son Eminence le Président,— mais forme un tout. La deuxième partie se rapporte aux relations entre les Eglises orthodoxes.

S.E. le Président. L'unité des deux parties est une notion de Son Eminence le Métropolite de Toula. Moi, en tout cas, je ne peux pas admettre la deuxième partie aux débats de la Conférence. Nous reprendrons la session quand nous serons prêts.

Et la séance est levée.

La session a repris au cours de l'après-midi de la même journée.

S.E. le Président. C'est avec une grande satisfaction que j'apporte à votre attention le fait qu'à midi nous avons reçu des télégrammes de félicitations de la part de Leurs Béatitudes les Patriarches d'Alexandrie, de Jérusalem, de Moscou et de Roumanie, ainsi que de la part de Son Eminence l'Archevêque Iakovos d'Amérique du Nord et du Sud, sur la résolution de l'assemblée de tous les Evêques orthodoxes canoniques en Amérique (SCOBA) et en sa qualité de président de celle-ci. Je prie le Secrétaire de bien vouloir en donner lecture.

S.E. le Secrétaire (lit).

Son Eminence le Métropolitte Méliton
Président de la Conférence Panorthodoxe

Nous saluons la Réunion Panorthodoxe qui s'occupe des problèmes de l'Eglise Orthodoxe et du monde chrétien. Nos représentants contribueront aux travaux. Notre Synode, en séance, s'unit à l'expression de voeux pour le succès de l'oeuvre entreprise et l'adresse avec une salutation fraternelle.

23. 11. 1976

Nicolaos, Pape et Patriarche d'Alexandrie

Eminent Métropolitte Méliton
Président de la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire
Orthodoxia, Genève

Avec joie et les meilleurs espoirs nous saluons la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire. Nous envoyons notre baiser fraternel à tous les Evêques très-honorés des très-Saintes Eglises Orthodoxes-soeurs locales en priant avec ardeur du Très Saint Tombeau du Céleste Instaurateur de l'Eglise qu'il vous renforce, qu'il dirige vos démarches, qu'il couronne de succès l'oeuvre de votre Conférence par l'aide du Paraclet, afin que la Sainte Eglise Orthodoxe s'approche du Saint et Grand Consile souhaité et béni, en conformité avec la tradition conciliaire séculaire, pour la gloire de l'Eglise Apostolique. Stop. Que la grâce, la bénédiction du Saint Sépulcre vous protège.

22.11.1976

Bénédictos Patriache de Jérusalem

Eminent Métropolitte Méliton de Chalcedoine
Chambésy

Je prie votre Eminence de transmettre nos saluts cordiaux et notre sincère amour en Christ aux très vénérables pasteurs-évêques pleins de l'amour de Dieu et à tous ceux qui participent à la Conférence Panorthodoxe. Nous prions le Sauveur de bénir, par sa présence au milieu de vous (Matth. 18,20), les efforts vigilants des Délégations des Eglises Orthodoxes locales, afin qu'elles puissent s'approcher suffisamment de l'avènement si désiré par le plérôme orthodoxe, du Saint et Grand Concile Panorthodoxe. En même temps nous avons vive conscience du fait que les besoins urgents de l'Eglise Orthodoxe, qui ne cessent de s'entasser au cours des années, sont si grands, et les voies pour leur satisfaction sont si difficiles que nous, qui sommes voués au service de la Sainte Orthodoxie, devons nous munir de sagesse, de patience et

de foi inébranlable au secours tout puissant de Dieu. En conséquence nous considérons comme nécessaire de dire que la convocation du Saint et Grand Concile Panorthodoxe, si désirée et urgente qu'elle soit, doit être préparée avec la plus grande attention et le plus grand sérieux, afin que, par l'unanimité de pensée et d'âme des pères du prochain Concile Panorthodoxe, le nom très-Saint et très-Glorieux du Père et du Fils et du Saint Esprit, Trinité consubstantielle et indivisible, soit glorifié. Nous avons la conviction que vous, très vénérés Pasteurs et Evêques, Pères et Frères, vous êtes déjà instruits sur la position de notre Eglise au sujet de la présente Conférence; cette position a été exposée dans la résolution du 18 Novembre du Saint Synode de l'Eglise Orthodoxe Russe. En souhaitant du fond de mon cœur aux participants de la Conférence Panorthodoxe, en se supportant l'un l'autre avec amour, en tâchant de garder l'unité de l'Esprit dans le lien de la paix, d'être forts dans le Seigneur et dans la force de sa puissance (Eph. 4,2-3, 6-10) afin de bâtir avec succès l'unité panorthodoxe.

22. 11. 1976. Pimen Patriarche de Moscou et de toutes les Russies

Eminent Métropolitain de Chalcédoine
Méliton
Président

Avec grande joie j'ai reçu récemment votre message fraternel, par lequel vous m'avez fait part de la réunion des représentants des différentes Eglises à la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire. J'implore chaleureusement le Seigneur dans l'Unité de tous ceux qui croient en Lui, de bénir les travaux de cette Conférence historique, en les couronnant avec un succès parfait pour la convocation du Concile si attendu, dans un avenir le plus proche possible.

23. 11. 1976 Justinien, Patriarche de Roumanie

Métropolitain Méliton
Genève

Conférence Permanente des Evêques Orthodoxes d'Amérique, convoquée aujourd'hui sous ma présidence, adresse à votre Eminence et aux membres de la Conférence Panorthodoxe Préconciliaire des vœux fraternels et assure vous-même ainsi que ceux qui vous entourent de ses prières pour son succès. Aussi, exprimons nous le vœu que la présence des Observateurs ou Conseillers de la Conférence Panorthodoxe des Eglises Orthodoxes d'Amérique soit prise en considération, car nous considérons que la question de la Diaspora ne

pourrait être discutée de manière satisfaisante en l'absence de ceux qui composent et représentent la Diaspora.

Avec profond honneur et amour en Christ notre Seigneur.

23. 11. 1976

Archevêque Iakovos, Président
Evêque Dimitrios, Secrétaire

S.E. le Président. La requête de l'assemblée de tous les Evêques orthodoxes canoniques en Amérique sera portée à l'attention de l'Eglise en temps utile, quand il sera question de la Diaspora. Tout de suite, plusieurs personnes ont demandé la parole: Leurs Eminences les Métropolités d'Axoum, de Lattaquié, de Pétra, de Péristerion, de Paphos, de Stara-Zagora et du Mont-Liban. Si quelqu'un d'autre a quelque chose à dire, qu'il l'annonce dès à présent à la Présidence.

S.E. le Métropolitite d'Axoum. La structure de l'Eglise orthodoxe, faite comme elle l'est d'Eglises locales autocéphales, ne permet pas d'office un progrès rapide dans l'application des décisions interorthodoxes et surtout pas pour ce qui est du Saint et Grand Concile et de sa préparation. Nous préconisons des organes interorthodoxes: une Commission Interorthodoxe Préparatoire, des Conférences Panorthodoxes. De fait, on a bien vu que celles-ci n'arrivent pas à fonctionner harmonieusement, soit parce que certaines Eglises locales, comme celle de Géorgie, ne peuvent faire acte de présence, soit parce que d'aucunes voudraient remettre à plus tard les travaux. Personnellement, j'ai participé à la Commission préparatoire et je sais que, d'après la 4ème Conférence interorthodoxe de Chambésy, les Eglises devaient envoyer leurs rapports au Secrétariat dans un délai de six mois; or, il leur a fallu trois ans pour les y envoyer.

Malgré toutes ces difficultés, et d'autres encore, le Patriarcat œcuménique, qui a eu l'idée du Concile œcuménique, a surmonté tous les obstacles découlant de la structure des choses orthodoxes et envisage l'organisation du Concile avec gravité et maturité, ce dont nous lui sommes reconnaissants.

J'aimerais continuer, mais je m'arrêterai ici pour parler du document synodal, lu ce matin par notre frère, S.E. le Métropolitite de Kiev. Je n'entrerai pas dans la matière, qu'il ne m'est pas difficile d'analyser puisque je connais toutes les situations évoquées dans le document.

De la part de Sa Béatitudo le Patriarche Nikolaos, je prie la délégation de la Très-Sainte Eglise-sœur de Russie, au nom de la charité et de l'entraide fraternelles, et par égard au respect dû à son Eglise-mère de Constantinople, de bien vouloir discuter de ses différends avec le Patriarcat œcuménique à un autre moment, de mettre maintenant de côté sa «Feuille» de protestations et

de ne pas laisser aux membres de ce premier pré-Concile une occasion de la condamner. Car de telles protestations n'ont pas de précédent dans les Conciles œcuméniques.

S.E. le Métropolitte de Lattaquié. Je suis un peu inquiet de ce que le vécu conciliaire, qui constitue la base de l'Eglise orthodoxe, est menacé. Le fait de nous assembler ici provient de ce que nous sommes des Eglises locales, mais en même temps l'Eglise Une, Sainte et Catholique. Nos difficultés proviennent elles aussi de ce caractère double de l'Eglise orthodoxe, qui est à la fois locale et catholique. La conciliarité doit s'exprimer par l'unanimité et notamment par l'unanimité en l'esprit.

Je propose que, dans le choix des thèmes du futur Concile, l'on pose comme critère la priorité des thèmes selon leur urgence. Que cela ne soit pas entendu dans le sens de l'exclusion des autres thèmes. L'objet de la Conférence est le Catalogue de Rhodes tout entier. Mais son premier objectif devrait être le choix des thèmes présentant quelque priorité.

S.E. le Métropolitte de Pétra. J'aimerais redire ce qu'a dit hier S.E. le Métropolitte de Dalmatie dans son message nous transmettant les vues de Sa Béatitude le Patriarche Germain des Serbes. Ces paroles étaient débordantes de charité chrétienne fraternelle et nous transportaient dans d'anciennes périodes conciliaires. Il faudrait, à mon avis, que ces paroles servent de pierre de touche pour les sessions de la Conférence.

Ce matin j'ai écouté avec intérêt la communication de S.E. le Métropolitte de Kiev et je dois avouer que j'ai été étonné de le voir présenter à l'Assemblée une décision synodale, qui, de par sa nature, n'est pas apte à être discutée en conférence panorthodoxe. Il est inconcevable qu'une délégation quelconque puisse apporter une décision de cette sorte, puisque cela exclut d'emblée tout dialogue libre. Il demeure toutefois possible, bien entendu, pour la délégation russe d'en faire usage dans un effort d'adaptation de ses positions en regard des problèmes qui vont être discutés ici.

Mes frères! L'Eglise orthodoxe est harassée... Le temps et les conditions locales l'ont chargée de problèmes épineux. Il ne nous est pas permis d'en ajouter encore. Avec des sentiments fraternels, faisons notre besogne et la grâce de Dieu couronnera nos efforts.

S.E. le Métropolitte de Péristerion. Eminent Président, vénérables frères, honorables conseillers:

Comme vous ne vous êtes pas bornés à prôner des procédés démocratiques, mais que vous les mettez en œuvre, et comme je viens d'une Eglise d'un pays des plus démocratiques —la Grèce— permettez-moi d'expliquer la présence ici de la Délégation de l'Eglise de Grèce. En Mai dernier, la Délégation

tion du Patriarcat Oecuménique, conduite par Son Eminence le Métropolitte Mériton de Chalcédoine, nous a rendu visite. Les décisions prises alors peuvent se résumer en deux petites phrases, que je formulerai ainsi: premièrement, l'Eglise de Grèce est venue à Genève pour conférer avec les autres Eglises sœurs et, avec elles, aboutir à la rédaction et à la formulation d'un nombre restreint de thèmes, qui seront examinés par le Saint et Grand Concile: cela, parce que toutes les Eglises ont trouvé le Catalogue de Rhodes trop prolix et, par conséquent, impraticable sous sa forme originelle. Deuxièmement, avant de quitter Athènes, notre Délégation a été enjointe par la Très Sainte Eglise de Grèce, d'entreprendre avec nos éminents frères et nos conseillers, —après avoir exprimé ces quelques thèmes— la recherche des procédés les plus pratiques et les plus fructueux, au cours de cette Conférence Préconciliaire, qui conduisent à l'établissement des thèmes du Concile.

Aujourd'hui, un peu ironiquement, nous nous sommes trouvés devant un acte étoffé du Saint Synode de l'auguste Eglise de Russie qui, selon l'opinion de la Délégation de Grèce, traite une question interne de la Très Sainte Eglise de Moscou, se rapportant à l'histoire des revendications de cette Eglise face au Patriarcat Oecuménique de Constantinople. Nous n'avons pas pris connaissance en détail des réponses données par l'Eglise de Constantinople à ces lettres et à ces documents, mais peu importe en ce moment.

Ce qui nous a étonnés, en revanche, a été, entre autres, l'affirmation de S.E. le Métropolitte de Kiev, selon laquelle les activités du Patriarcat Oecuménique, l'Eglise-mère, ne sont pas sérieuses, n'ont pas de poids, si la traduction donnée est exacte. De tels textes, sans rapport avec l'objectif principal de cette Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, et de telles allégations, sont pour nous inadmissibles et incompréhensibles. Je prie S.E. le Métropolitte de Kiev de bien vouloir rectifier cette affirmation si malheureuse; il faut ajouter en toute sincérité que, puisqu'il a voulu nous renvoyer à l'histoire des relations bilatérales entre Moscou et Constantinople, nous l'avons écouté avec une patience et une tolérance toutes chrétiennes.

Et maintenant, Eminent Président, nous proposons de fermer cette grande parenthèse inopportune et d'entrer dans la matière de notre besogne principale dont nous nous étions éloignés, c'est-à-dire: la rédaction d'une liste de thèmes, les propositions, le mode d'examen de celles-ci, afin d'arriver au terme de notre travail dans la charité et la compréhension chrétiennes de notre responsabilité devant Dieu et les hommes, devant nos Eglises, dont nous apportons ici l'esprit et les instructions. Voilà ce que la Délégation de l'Eglise de Grèce avait à dire aujourd'hui.

S.E. le Métropolitte de Paphos. Eminent Président:

Il est certain que nous sommes tous venus à cette Conférence Panorthodoxe Préconciliaire avec un seul et même objectif : contribuer, chacun selon ses possibilités, à dégager la voie qui nous mènera rapidement au Saint et Grand Concile Panorthodoxe, attendu depuis si longtemps. C'est ainsi que nous témoignerons de ce que le monde chrétien orthodoxe possède et l'unité et la conscience de son unité et qu'il a le pouvoir et la dignité de recevoir les inspirations du Saint-Esprit et de les transmettre intactes et inaltérées au monde, sans être entravé ni par le temps ni par l'espace.

Mais pour réussir, il nous faut devenir conscients, du fait qu'à partir du moment où nous avons pris nos places de congressistes dans ce lieu sacré, au nom de Jésus notre Sauveur, nous ne sommes pas les représentants d'une Eglise locale. Non. Nous sommes les représentants d'une seule et même Eglise : l'Eglise Une, Sainte, Orthodoxe, Apostolique et Catholique du Christ. Par conséquent, nous devons penser et travailler dans cette conférence en notre qualité d'Orthodoxes et uniquement en celle-là —comme l'a dit Son Eminence le Métropolitain de Lattaquié, Mgr Ignace,—et non pas en tant que représentants d'une Eglise locale ou nationale. Elles méritent d'être redites et retenues, ces paroles prononcées hier lors de sa salutation par Son Eminence le Métropolitain de Dalmatie, Mgr Stéphane. Son Eminence a dit, si je m'en souviens correctement : «Sa Béatitude le Patriarche des Serbes nous a donné l'ordre de penser et de travailler dans la Conférence Panorthodoxe Préconciliaire non comme des Serbes mais comme des membres responsables et comme des représentants de l'Eglise Orthodoxe». Ces instructions, données par le Patriarche des Serbes à sa Délégation, sont des instructions valables pour tous.

L'Eglise Orthodoxe est une, uniquement. Sa subdivision pour des raisons d'organisation et de convenance nationale, en Eglises locales, n'a pas à rompre son unité ni son unicité. Nous ne sommes pas ici en tant que Chypriotes ou Russes, Roumains ou Grecs, ou Alexandrins, mais nous sommes ici rassemblés en notre qualité de Chrétiens orthodoxes, de frères unis et indivis dans la même foi.

En conséquence, permettez-moi, Éminent Président, de signaler que des décisions d'Eglises Orthodoxes locales, quelles qu'elles soient et toutes vénérables qu'elles soient, touchant des thèmes Panorthodoxes ne peuvent aucunement lier d'avance les Conférences Panorthodoxes. Si chaque Eglise locale se mettait à prendre d'avance, en Synode ou autrement, des décisions sur des thèmes de Conférences Panorthodoxes et voulait les imposer comme lignes directrices et bases immuables de la Conférence Panorthodoxe suivante, à quoi serviraient les Conférences inter- ou pan-orthodoxes ? Comment faire prévaloir l'unité de l'Orthodoxie sur la multiplicité des Eglises locales ? Et à

quoi bon chercher avec tant de zèle à convoquer un Saint et Grand Concile Panorthodoxe? Cela servirait à quoi? Tout simplement à entériner, si cela était possible, des décisions des Synodes locaux, qui se contredisent parfois entre elles? Comment situer alors en pareil cas l'œuvre du Saint-Esprit dans le Concile Panorthodoxe, puisqu'elle aurait été enchaînée au préalable?

J'ai souligné, Éminent Président, tout ce que vous avez dit et affirmé à maintes reprises, à savoir que les sujets d'étude, confiés par le Patriarcat Oecuménique aux Eglises locales sœurs, ne représentaient ni des décisions obligatoires, ni même des propositions, mais de simples réflexions. Nous affirmons donc que c'est uniquement dans ce sens que des réflexions, quelles qu'elles soient, et en provenance des autres Eglises sœurs, peuvent s'avérer acceptables, mais en aucun cas obligatoires pour ce qui est des décisions de la Conférence.

Réfléchissons donc, en tant que représentants de l'Orthodoxie, ni plus ni moins, et non pas comme des représentants d'Eglises diverses. Nous ne sommes pas ici au Conseil œcuménique des Eglises, où existe la division et où chaque Eglise-membre croit, vise, décide et respecte à sa manière. Ici nous sommes rassemblés en un conseil de l'Una Sancta Orthodoxe. Assumons donc notre tâche sacrée dans cet esprit et conscients de cette réalité. Je vous en remercie.

S.E. le Métropolitte de Stara-Zagora :

Eminent Président,
Chers Pères et Frères,

Au cours de la séance matinale nous avons entendu les déclarations de l'Eglise russe à propos de la présente Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, qui est en rapport direct avec la convocation et les travaux du Saint et Grand Concile.

La Délégation de l'Eglise Orthodoxe Bulgare remercie cordialement Son Eminence le Métropolitte de Chalcédoine, Mgr Méliton, de l'occasion donnée aux participants de transmettre à l'assemblée les avis des Eglises Orthodoxes locales sur les différentes questions : thèmes du catalogue, modalités de préparation, méthode de travail du Saint et Grand Concile.

Notre délégation soutient pleinement les déclarations de l'Eglise orthodoxe Russe, exprimée par le rapport du Saint Synode de l'Eglise de Russie, lu ce matin par Son Eminence le Métropolitte de Kiev, Mgr Philarète. Nous considérons que ce document devrait être incorporé en entier dans les Actes de la présente Conférence. Le contenu de ce document ne peut être divisé en deux parties. Il forme un tout indissoluble. Quant aux thèmes qu'il traite, ils

découlent de décisions des diverses Conférences inter- et pan-orthodoxes, et ont un caractère fondamental. De par leur nature, ils sont organiquement liés à l'Ordre du Jour de notre Conférence. C'est à tort qu'on a qualifié de deuxième partie l'appendice de ce document, qui est essentiel pour éclairer les thèmes ayant un rapport avec le Saint et Grand Concile.

La Délégation de l'Eglise Orthodoxe Bulgare a reçu l'ordre de Sa Béatitude le Patriarche Maxime de Bulgarie et du Saint Synode de communiquer à l'assemblée de la présente Conférence Panorthodoxe Préconciliaire ses positions déjà exprimées durant la visite de S.E. le Métropolitte de Chalcédoine à Sofia, en Mai 1976.

Je cite ici textuellement les paroles de S.B. le Patriarche Maxime de Bulgarie :

«Je remercie S.E. le Métropolitte de Chalcédoine, Mgr Méliton, de s'être fait le porteur des vœux fraternels de Pâques, exprimés par S.S. le Patriarche Ocuménique Dimitrios de Constantinople; et je le remercie également de son exposé détaillé, nous mettant au courant du progrès général des préparatifs du Concile, à partir, bien entendu, de la Ière Conférence Panorthodoxe de Rhodes en 1961. Nous sommes entièrement d'accord avec la manière de voir du vénérable Patriarche Ocuménique de Constantinople. Si la réalisation du Concile a pris du retard, le temps ainsi dépensé ne l'a pas été en vain. Nous considérons les raisons données pour justifier ce retard. Nous croyons qu'il vaut mieux avancer lentement mais sûrement, par une préparation plus ample et plus approfondie, afin que le Concile puisse jouer le rôle qui lui revient et répondre aux espoirs du plérôme de l'Eglise. Nous estimons spécialement l'œuvre accomplie jusqu'à présent par les Conférences Panorthodoxes et non moins par les échanges de vues et la coopération entre les Eglises pour préparer le Saint et Grand Concile. Nous croyons qu'il n'est pas bon de changer les décisions des Conférences Panorthodoxes, car elles ont été prises à la suite d'une discussion particulière, détaillée, et à l'unanimité dans les Conférences entre les Eglises Orthodoxes. Cela vaut également pour les thèmes du catalogue, thèmes que la 4ème Conférence Panorthodoxe a renvoyés pour leur élaboration comme étant les objets par excellence du Saint et Grand Concile. Les décisions de cette Conférence, visant le choix d'un nombre limité de thèmes du Catalogue de Rhodes, ont été approuvées par les Saints Synodes des Eglises et, par conséquent, il nous semble qu'il ne faudrait pas changer ces thèmes. En outre, selon l'opinion de notre Eglise, nous pourrions discuter au Concile des thèmes concernant le culte divin, les rapports entre les diverses Eglises Orthodoxes, les rapports des Eglises Orthodoxes avec le reste du monde chrétien, ainsi que plusieurs problèmes théologiques et sociaux brûlants.

Chers frères,

Notre Délégation ne partage pas l'avis exprimé selon lequel la méthode de travail des Conférences interorthodoxes préalables limite l'action du Saint-Esprit vivifiant de Dieu. Le Seigneur dit que «là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux». (Mt. 18,20). Les Conférences Panorthodoxes préalables, de la Ière de Rhodes jusqu'à la dernière rencontre fraternelle de 1971, ont été tenues au nom du Seigneur et nous sommes profondément convaincus qu'au cours de ces Conférences le Seigneur était présent et que son Esprit Saint a agi en elles. Au cours de leurs séances, la volonté de Dieu pour le bien de son Eglise a été exprimée. On sait que ces Conférences ont été très productives et, dans toute une série de textes, nous constatons la présence de décisions qui ont pour but le succès du Saint et Grand Concile. Maintenant, il nous incombe, avec l'aide de Dieu, de continuer cette sainte œuvre, menant à bien la tâche, assumée par la Ière Conférence Panorthodoxe, de Rhodes.

Le Saint-Esprit travaille de diverses manières, au moyen de la parole tantôt orale, tantôt écrite. Il ne souffre aucune limite. Peu importe que les Eglises locales se soient exprimées oralement ou par écrit en ce qui concerne les thèmes: ces opinions ont une valeur particulière parce qu'elles reflètent sur le plan panorthodoxe l'action du Saint-Esprit et la réponse de l'âme humaine à celle-ci. Le Saint-Esprit signifie la vie. Les décisions prises jusqu'ici ne sont pas extérieures à la réalité vivante. Il va de soi que nos pas futurs pour préparer le Concile, guidés par le Saint-Esprit, ne seront pas faits en dehors de cette réalité de vie. L'Eglise de Dieu doit sanctifier les hommes et les sauver à chaque époque.

Notre Délégation insiste pour que cette déclaration soit inscrite dans les Actes.

Je vous remercie de votre attention.

S.E. le Métropolite du Mont-Liban. Cet après-midi j'ai rencontré inopinément un journaliste anglais, qui m'a dit: «Pourquoi la Délégation de Géorgie n'est-elle pas venue?» Et il a ajouté avec scepticisme: «Pensez-vous que le Concile pourra avoir lieu?» Ce n'est pas un secret, que quinze ans bien sonnés se sont écoulés depuis 1961 et qu'aucun autre Concile n'a réclamé une préparation aussi longue. Et nous ne voyons, hélas, toujours pas poindre le Concile à l'horizon. Les Orthodoxes sont sceptiques, parce qu'ils trouvent la hiérarchie orthodoxe lente à se mettre en branle par rapport au rythme du monde moderne. Ce matin, j'ai dit que j'avais l'impression que nous étions passés du monde théologique dans un monde de juridisme, tandis que les Pères, eux, passaient

toujours du monde des lois pour entrer dans celui de la Théologie. C'est pourquoi je pense qu'une discussion détaillée des questions de procédure sort du cadre de la grande Théologie constructive de la Russie sur la conciliarité (sobornost). Selon cette Théologie, développée par le Russe Khomiakov, la sainteté et l'infaillibilité prévalent dans le Concile. Le Saint-Esprit peut aider à infirmer tous les documents que nous aurions préparés, afin d'agir avec la liberté des enfants de Dieu. Je prie la Sainte Eglise de Russie, à qui je dois ma spiritualité, de faire un pas vers une incorporation plus harmonieuse des questions juridiques dans l'esprit conciliaire. Et je n'ai aucun doute sur les richesses de la Théologie et de la spiritualité de l'Eglise russe, qui sont en tout indispensables au Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe. Je serais heureux de pouvoir répondre au journaliste anglais, que l'Eglise Orthodoxe est à jamais possédée par le souci de réaliser le plus tôt possible un Concile capable de proclamer son message à l'échelle mondiale.

S.E. le Métropolitte de Moldavie. Si je ne me trompe pas, je fais partie du petit nombre de ceux, ici présents, qui ont pris part à toutes les Conférences Panorthodoxes. En conséquence, je parle en homme d'expérience. On sait bien qu'il existe des difficultés et des différences, nées de l'isolement de nos Eglises pendant des siècles entiers, qui se sont manifestées au cours de toutes les Conférences. C'est ainsi qu'une première différence a été exprimée ici même, mais cela n'a rien de nouveau. Je crois que celle-ci n'est pas une question de fond, mais de forme. J'ai pleine confiance en l'expérience, la patience et la sagesse de notre Président et je crois que nous sommes prêts à commencer nos travaux.

S.E. le Métropolitte de Toula. La réaction de S.E. le Président à la lecture, donnée ce matin par S.E. le Métropolitte de Kiev, de la déclaration du saint Synode de l'Eglise de Russie, est due, je crois, à un malentendu. Avant de commencer les travaux de la Conférence, nous avons lu dans les journaux les thèmes du futur Concile, du fait que S.E. le Président a parlé d'eux dans l'interview accordée à la presse. Nous-mêmes, nous sommes convaincus qu'il n'y avait aucune objection à ce que nous mettions nos frères au courant des positions de notre Eglise, relatives à la préparation du Concile. Pour nous, il était très important que vous en soyez informés. Nous sommes convaincus que chacune des Délégations a reçu du Primat de son Eglise des indications semblables concernant son travail. Nous, les membres de la Délégation de l'Eglise russe, nous n'avons pas d'autres indications pour diriger nos pas, que la décision lue. S.E. le Métropolitte d'Axoum a demandé que nous retirions notre document. Nous n'avons aucune raison de le retirer parce que vous n'êtes pas obligés de l'approuver. Tout simplement, nous mentionnons ce que

nous pensons pour l'avenir, non pas ce que cette Conférence va décider. Ce matin, S.E. le Président a dit que nous n'avons rien apporté de nouveau sur les thèmes du Concile. Nous avons affirmé que nous voulons un Concile bien préparé et nous avons mentionné les thèmes que nous voulons retenir. Nous avons fait de la peine à certains des frères, mais nous devons voir l'histoire dans sa réalité. Il ne suffit pas de dresser un catalogue de thèmes. Nous devons aussi étudier ces thèmes. Pour ce qui est de l'absence de l'Eglise de Géorgie, je peux vous dire par expérience qu'elle s'est toujours abstenue avec chagrin et amertume des Conférences antérieures, parce qu'elle a été rabaisée au niveau d'Eglise autonome. C'est pourquoi son absence ne doit pas nous surprendre. Peut-être serions-nous surpris à l'avenir, si dans une future Conférence on constatait l'absence des chefs des Eglises autocéphales qui, aujourd' hui, se voient rabaisés au niveau d'«éminences», comme s'ils n'étaient que des chefs d'Eglises autonomes.

S.E. le Président. Je crois qu'il me faut répondre à quelque chose qui me concerne personnellement. S.E. le Métropolit de Toula a dit que j'ai fait des déclarations aux journalistes préjugant des thèmes du Concile. En vérité, mes déclarations ont été précédées par une déclaration de S.B. le Patriarche de Moscou transmise par la presse. Les journalistes m'ont questionné à ce propos, et moi, pour éviter d'offenser le Patriarche de Moscou, je me suis abstenu de répondre. D'ailleurs, nous ne sommes pas venus ici pour faire de la propagande dans la presse. Quand les journalistes m'ont interrogé sur les thèmes du Concile, j'ai dit tout simplement ce que j'en pensais personnellement. Quand le Secrétaire général du Conseil Oecuménique des Eglises m'a questionné hier sur l'Ordre du Jour, évidemment j'ai répondu que cela est l'affaire de la Conférence.

Le Père Professeur Jean Romanidis, en tant que conseiller de l'Eglise de Grèce, demande la parole, et S.E. le Président la lui accorde.

S.E. le Métropolit de Moldavie. Les conseillers n'ont pas droit à la parole, selon le règlement.

S.E. le Président. Bien. La parole est donnée à S.E. le Métropolit de Prague.

S.E. le Métropolit de Prague. Nous avons tous intérêt à ce que le Saint et Grand Concile se réunisse le plus tôt possible et qu'il accomplisse sa tâche, chose que le choix de certains thèmes limités rendrait réalisable, ainsi que l'a proposé S.E. le Président lors de sa visite en Tchécoslovaquie. L'Eglise de Tchécoslovaquie a approuvé ces thèmes-là. Quand donc nous avons entendu, dans le courant de la matinée, les déclarations détaillées et constructives de

l'Eglise de Russie, je les ai trouvées justes. En particulier les questions de foi et de dogme seraient utiles pour les dialogues avec les autres Eglises, étant donné que pendant les débats nous devons nous fonder sur l'enseignement doctrinal ancien de nos Eglises. Quant aux questions ecclésiologiques, certaines Eglises ont une raison particulière de demander qu'on en discute. Pourquoi ne pas inclure ces thèmes? En ce qui concerne les rapports des Patriarcats de Constantinople et de Moscou, il est indispensable d'en discuter aussi quand nous examinerons les relations des Eglises Orthodoxes entre elles. La suggestion de certains frères selon laquelle la Délégation russe devrait retirer le document lu est irrecevable, car il est clair que les membres de la Délégation russe peuvent retirer des avis personnels exprimés, mais non pas la position officielle de leur Saint Synode. Nous devons donc discuter tous ces sujets, montrer un peu de dignité et le Saint-Esprit nous donnera sagesse et prudence.

Rév. Higoumène Simon. Sans entrer dans le contenu de la déclaration du Saint Synode de l'Eglise russe, j'aimerais dire que, puisque nous avons soulevé la question de la démocratie dans l'Eglise Orthodoxe, nous ne pouvons pas interdire à tel ou tel parmi nous d'exprimer ici les craintes et les réserves de son Eglise, comme ses espoirs, par rapport au futur Concile. Comme S.E. le Métropolitain de Toula l'a dit, le document lu a exposé les positions de l'Eglise de Russie et n'a pas été soumis à l'approbation. Moi, je viens d'un pays qui a beaucoup souffert des guerres. Je connais l'importance de la paix et de la fraternité. Personne ne devrait imposer son opinion aux autres. Il a été dit que nous ne sommes pas une sorte de Conseil Oecuménique des Eglises, où des querelles peuvent éclater. Nous sommes le Conseil Oecuménique des Eglises de l'Eglise Orthodoxe et personne ne peut nous empêcher d'exprimer des vues. Discutons patiemment et sans condamnation. Il y a du cœur du frère, que nous devons écouter.

Professeur Vlas. Pheidias.

Eminent Président,

Comme S.E. le Métropolitain de Toula l'a dit, il existe un malentendu sur l'évaluation de la décision lue par S.E. le Métropolitain de Kiev, décision du Saint-Synode de l'Eglise de Russie. En effet, elle a un caractère informatif, comme l'a dit S.E. le Métropolitain de Toula, non pas pour la Conférence Préconciliaire, mais pour la Délégation russe. La décision du Saint-Synode de Russie vise seulement à esquisser les limites dans lesquelles il convient à la Délégation russe de se mouvoir pendant la Conférence. Cette décision, nous semble-t-il, n'oblige pas la Conférence à en faire un objet de débat particulier, et nous espérons qu'elle ne contraindra pas non plus la Délégation russe

dans les discussions en Comités; car dans ce cas toutes les Délégations auraient pu déposer des décisions synodales contingentes.

Eminent Président, S.E. le Métropolite de Kiev a lu la déclaration du Saint Synode de Russie après le vote unanime de la remise des thèmes aux Comités et de ce fait il est hors de question qu'elle soit incorporée dans les Actes. Nous pensons qu'on ne devrait pas permettre la lecture d'une décision synodale de ce genre, d'abord parce que ce thème pourrait bien être discuté en Comité et ensuite parce qu'il est étranger à la tradition conciliaire de l'Eglise Orthodoxe. Même pendant la période des Conciles Oecuméniques, on sait bien que les représentants des instances suprêmes des Eglises aux Conciles étaient munis d'ordres généraux sur leur mission et leurs pouvoirs à exercer pendant les procédures conciliaires. Ces documents (comminitoria) étaient remis aux représentants à titre personnel et n'étaient jamais communiqués aux membres du Concile, ni inscrits dans les Actes. Je crois qu'il faut situer dans ce contexte le document lu par la Délégation russe et qu'il devrait être porté à l'attention des membres du 1er Comité comme objet de débat.

S.E. le Président. Merci pour ces différents plaidoyers. Selon la décision prise hier, trois comités ont été créés. Le Secrétariat va annoncer leur composition. Entre parenthèse, j'aimerais ajouter que je ne trouve pas juste que les conseillers n'aient pas la parole dans l'assemblée. Qu'ils n'aient pas le droit de vote, cela s'entend. Mais ils devraient pouvoir exprimer leur avis sur les questions discutées.

S.E. le Secrétaire annonce la composition des trois Comités et donne des renseignements sur le lieu et le temps de leur travail.

La composition des Comités est la suivante:

I e r C O M I T E

Révision de la liste des thèmes du Saint et Grand Concile.

Examen des méthodes de préparation du Concile en ce qui concerne l'étude de ces thèmes.

S.E. le Métropolite Paul de Suède

S.E. le Métropolite Méthodios d'Axoum

S.E. le Métropolite Ignace de Lattaquié

S.E. le Métropolite Germanos de Pétra

S.E. le Métropolite Philarète de Kiev et de Galicie

Le Professeur Stoyan Gosévic

S.E. le Métropolite Justin de Moldavie

S.E. le Métropolitte Pankraty de Stara-Zagora
 S.E. le Métropolitte Chrysostomos de Paphos
 S.E. le Métropolitte Alexandros de Péristérior
 Le Très Rév. Higoumène Simon (Roumantchouk)
 S.E. le Métropolitte Dorothée de Prague
 S.E. le Métropolitte Jean d'Helsinki
 Le Professeur Vlas. Fidas.

Conseillers

Le Professeur Jean Zizioulas
 S.E. l'Evêque Macaire d'Ouman
 Le Rév. Archipr. St. Dymsha
 Le Rév. Archiprêtre Prof. J. Romanidis

2ème COMITE

Suvrol général et évaluation des relations et des dialogues de l'Eglise Orthodoxe avec les autres Eglises et Confessions chrétiennes et avec le Conseil Oecuménique des Eglises.

Le Professeur E. Fotiadis
 S.E. l'Evêque Timotheos d'Elefsina
 Le Professeur G. Galitis
 S.E. le Métropolitte Juvenaly de Toula et Belev
 S.E. l'Evêque Antoine de Ploesti
 S.E. le Métropolitte Kallinikos de Vratsa
 Le Professeur A. Mitsidis
 S.E. le Métropolitte Agathangelos de Didymotichon et Orestias
 S.E. l'Archevêque Paul de Finlande
 Le Rév. P. Nicolas Lenczewski
 Le Rév. P. Jean Seppälä

Conseillers

S.E. le Métropolitte Emilianos de Calabre
 Le Rév. Archimandrite Maximos (Agiorgoussis)
 Le Rév. Archimandrite Cyrille (Argentis)
 Le Rév. Archiprêtre N. Gundyayev
 Le Rév. P., Prof. Ion Bria

3ème COMITE

Étude de la célébration commune de Pâques par tous les Chrétiens le même dimanche.

S.E. l'Evêque Petros de Babylone
 S.E. le Métropolitte Georges du Mont-Liban.
 S.E. l'Evêque Cyrille de Vyborg
 S.E. l'Evêque Stephan de Dalmatie
 Le Rév. P., Prof. D. Popescu
 S.E. le Métropolitte Nicodim de Sliven
 S.E. le Métropolitte Gregorios de Kyrinia
 S.E. le Métropolitte Chrysostomos de Chios
 Le Rév. Eugène Panko
 Le Rév. P. Dr. Y. Souvarsky

Conseillers

Le Professeur K. Vavouskos
 Le Rév. Protopr. B. Bobrinsky
 Le Professeur G. Bébis
 Le Rév. P., Prof. N. Sivarof

S.E. le Président. La composition des Comités est-elle approuvée?

S.E. l'Evêque de Vyborg. Etant le plus jeune de cette Conférence, j'ignore le mode d'élection des Présidents des Comités. Je serais reconnaissant de recevoir quelques informations sur le principe qui conduira l'élection des Présidents et des Secrétaires des Comités.

S.E. le Métropolitte de Moldavie. Je propose que chaque Comité procède à l'élection, selon la coutume, de son Président et de son Secrétaire.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Note: Les comités se sont réunis et ont élu leurs Présidents et leurs Secrétaires. Ainsi furent élus:

Pour le 1er Comité: Président, S.E. le Métropolitte Justin de Moldavie.

Secrétaire, le professeur Stoyan Gosévic.

Pour le 2e Comité: Président S.E. l'Archevêque Paul de Finlande.

Secrétaire, le professeur Emmanuel Fotiadis.

Pour le 3e Comité: Président, S.E. Métropolitte Georges du Mont-Liban.

Secrétaire, le Rév. P., Professeur Dimitri Popescu.

4ème, 5ème, 6ème JOURS DES TRAVAUX
24-25-26 Novembre 1976

Au cours de ces trois journées, il n'y a pas eu de séances plénières de la Conférence; les trois Comités ont travaillé, examinant les thèmes de l'Ordre du Jour qui leur avaient été confiés et ont formulé leurs conclusions dans des rapports.

Le jeudi 25 Novembre, à 17 h 00, Leurs Eminences le Président et les Chefs des Délégations ont rendu visite au Consistoire de l'Eglise Nationale Protestante de Genève et ont été reçus avec tous les honneurs.

Le soir du vendredi 26 Novembre, le COE a organisé à son siège, en l'honneur des congressistes, une réception suivie d'un dîner.

7ème JOUR DES TRAVAUX
Samedi 27 Novembre 1976

Après la prière accoutumée,

S.E. le Président ouvre la séance. Des télégrammes de salutations de Leurs Béatitudes les Patriarches d'Antioche et de Serbie, de Sa Béatitude l'Archevêque de Chypre et de Sa Béatitude le Métropolitain de Varsovie, ont été reçus. Le Secrétaire est prié de les lire.

S.E. le Secrétaire lit les textes des télégrammes, rédigés comme suit:

«Eminence Métropolitain Méliton de Chalcédoine

En vous remerciant pour le télégramme de salutations, souhaitons succès des travaux de la Conférence pour la gloire de Dieu et au profit de toute l'Orthodoxie.

25. 11. 1976

Patriarche Germanos des Serbes»

«Son Eminence le Métropolitain Méliton de Chalcédoine
Président de la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire

Avec grande joie nous avons reçu le télégramme de Votre Eminence bien-aimée, nous informant de l'inauguration des travaux de la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire. En adressant une salutation fraternelle à tous les congressistes, nous souhaitons de tout notre cœur le succès de la sainte œuvre de la Conférence. Que la grâce du Très Saint-Esprit éclaire les congres-

sistes dans leurs efforts pour la préparation du Saint et Grand Concile de notre Eglise Orthodoxe.

25. 11. 1976

Makarios de Chypre»

«Métropolitte Méliton de Chalcédoine

Président

Que la paix et la grâce de notre Seigneur Jésus Christ soit avec vous. Nous prions Dieu avec zèle, afin qu'il unisse notre Sainte Eglise et nous demeurons avec vous en amour spirituel. Que le Saint-Esprit, notre Consolateur, remplisse les cœurs des participants à la Conférence avec le feu de la Pentecôte et porte vos œuvres à bonnes fins. Nous implorons la bénédiction de Dieu sur les Délégués et sur leur œuvre, en amour avec vous.

25. 11. 1976

Métropolitte Basile de Varsovie»

S.E. le Président. Nous recevons avec une profonde estime les messages des Primats de ces Eglises. Et il poursuit :

Après un travail consciencieux et laborieux les trois Comités ont mené à terme l'œuvre qui leur fut confiée par le plénum, l'élaboration des thèmes de l'Ordre du Jour de la présente Conférence. Et maintenant, ils vont présenter leurs rapports au plénum qui est appelé à prendre des décisions définitives. Avant de procéder à ce travail, je désire vous adresser la prière que la discussion se fasse dans un esprit de tranquillité, d'amour et de respect pour l'opinion des autres, afin que nous puissions partir de la présente Conférence en ayant affirmé l'unité de notre Sainte Eglise. Le monde, au-delà des portes de cette sainte Eglise, attend de voir comment l'Orthodoxie en sortira. Que chacun de nous considère ses responsabilités. Procédons maintenant à nos travaux. Je prie le Président du Ier Comité, S.E. le Métropolitte de Moldavie, de présenter le rapport de son Comité, lequel comme vous le savez, a élaboré les questions des thèmes ainsi que de la procédure de préparation du Saint et Grand Concile. J'ai lu ce rapport et je dois avouer que j'ai particulièrement apprécié l'œuvre du Comité, car il a pu harmoniser les divers points de vue.

S.E. le Métropolitte de Moldavie. Le Comité que j'ai présidé vous soumet, Eminent Président, et par vous au plénum, le résultat de ses travaux, qui a été atteint lors de séances successives et de discussions étendues. Ce rapport est le suivant :

A LA VENERABLE ASSEMBLEE PLENIERE DE LA PREMIERE
CONFERENCE PANORTHODOXE PRECONCILIAIRE

Eminence, Monseigneur le Président,

Le Ier Comité, constitué par l'assemblée plénière de la Première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire afin de: a) réviser le catalogue des thèmes du Saint et Grand Concile et b) examiner la procédure de préparation du Concile, ainsi que les thèmes, s'est dûment réuni sous la présidence de S.E. le Métropolitain de Moldavie, Mgr Justin, avec le Prof. St. Gosévic comme secrétaire. L'ayant terminée, le Comité soumet à votre Eminence, et par votre intermédiaire à l'Assemblée plénière de la Conférence, le résultat de ses travaux, comme suit:

A. Concernant la révision du catalogue des thèmes du Saint et Grand Concile.

Notre comité a d'abord discuté de la méthode à suivre pour dégager les critères du choix des thèmes brûlants et d'un intérêt général pour l'Eglise Orthodoxe dans son ensemble, en puisant dans le catalogue de la première Conférence Panorthodoxe de Rhodes.

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises. Tous les membres ont participé aux longs débats en exprimant les vues de leurs Eglises. Enfin, il a été décidé que chaque Délégation soumettrait par écrit sa propre liste de thèmes.

D'après l'étude comparative des listes, les points suivants se dégagent:

a) Les thèmes proposés ci-dessous ont été acceptés par toutes les Délégations comme devant figurer sur la liste des thèmes du futur Saint et Grand Concile:

- 1) Révision des prescriptions canoniques au sujet du jeûne conformément aux exigences de notre époque.
- 2) Empêchements au mariage.
- 3) Problème du calendrier: Étude de la question en fonction de la décision du premier Concile Oecuménique sur la date de Pâques. Essayer d'établir une pratique commune aux Eglises Orthodoxes en cette matière.
- 4) Orthodoxie et Dispersion à l'étranger (Diaspora). Situation actuelle et position canonique de la Diaspora orthodoxe.
- 5) Relations de l'Eglise Orthodoxe avec le reste du monde chrétien.
 - a) Orthodoxie et les anciennes Eglises chrétiennes orientales.
 - b) Orthodoxie et Eglise Catholique Romaine.
 - c) Orthodoxie et les Eglises et confessions issues de la Réforme.
 - d) Orthodoxie et Vieux-Catholiques.
 - e) Orthodoxie et Eglise anglicane.

- 6) Diptyques.
 - 7) Autocéphalie et autonomie dans l'Eglise Orthodoxe.
 - 8) Détermination des conditions requises pour qu'une Eglise soit reconnue autonome.
 - 9) Orthodoxie et mouvement œcuménique.
 - 10) Contribution des Eglises Orthodoxes locales au triomphe des idéaux chrétiens de paix, de liberté, de fraternité parmi les peuples. Elimination du racisme.
- Voilà la liste devant figurer à l'agenda du futur Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe.

b) En plus de ces thèmes, d'autres ont été ajoutés par les différentes Délégations, dans l'ordre arithmétique suivant la priorité:

6 Eglises

1. Relations des Eglises Orthodoxes autocéphales entre elles et avec le Patriarcat Oecuménique selon les canons et l'histoire.
2. Mode de proclamation de l'autocéphalie.
3. Le mariage du clergé après l'ordination; le remariage des prêtres veufs.

4 Eglises

1. Les sources de la Révélation divine.
2. La sainte Tradition—détermination de sa signification et de son étendue.
3. Signification de l'Eglise.
4. Conscience commune de l'Eglise.
5. Infaillibilité dans l'Eglise s'exprimant par sa hiérarchie, réunie en Concile Oecuménique.
6. Meilleure participation de l'élément laïque à la vie culturelle et à toute la vie de l'Eglise.
7. Orthodoxie et autres religions.
8. L'incinération des morts et la Théologie Orthodoxe.

3 Eglises

1. La sainte Ecriture.
2. Inspiration de la sainte Ecriture.
3. Autorité de l'Eglise.
4. Orthodoxie et Bible.
5. Redistribution de toutes les péricopes liturgiques.
6. Codification des saints canons et des prescriptions canoniques.
7. L'Orthodoxie dans le monde.
8. Signification et étendue des termes «acribie» et «économie».

9. L'euthanasie et la Théologie Orthodoxe.

2 Eglises

1. Autorité des livres de l'Ancien Testament, lus dans l'Eglise orthodoxe.
2. Uniformisation du Typikon et des textes liturgiques, utilisés dans le culte et dans la célébration des sacrements. Révision et édition scientifique des textes liturgiques.
3. Monachisme.
4. Lettres iréniques.
5. Saint Chrême.
6. Eglise Orthodoxe et Jeunesse.
7. Observance des devoirs imposés par les Tomoï de fondation.
8. Proclamation de l'autocéphalie.
9. Qui proclame l'autocéphalie.
10. Présupposés et conditions.

1 Eglise

1. Détermination de la signification du dogme du point de vue orthodoxe.
2. Textes symboliques dans l'Eglise Orthodoxe.
3. Textes faisant autorité dans l'Eglise Orthodoxe.
4. Organisation des tribunaux spirituels.
5. Questions ayant trait à l'épiscopat.
6. Quelles sont les Eglises reconnues aujourd'hui comme autocéphales.
7. Etudes des moyens de rapprochement et d'union des Eglises en vue d'un Concile.
8. Problèmes sociaux.
9. Mariage et famille.
10. L'Orthodoxie et les problèmes des Chrétiens dans les régions de changements sociaux rapides.
11. Développement de la coutume des pèlerinages orthodoxes vers les divers lieux saints.

(Quant aux Eglises proposant les thèmes ci-dessus, voir la liste analytique ci-jointe.)

c) Après discussion, les thèmes suivants ont été éliminés de cette dernière liste:

1. Textes symboliques dans l'Eglise Orthodoxe.
2. Organisation des tribunaux spirituels.
3. Questions ayant trait à l'épiscopat.
4. Eglise Orthodoxe et Jeunesse.

5. Relations des Eglises Orthodoxes autocéphales entre elles et avec le Patriarcat Ocuménique selon les canons et l'histoire.
6. Problèmes sociaux.
7. Mariage et famille.
8. L'Orthodoxie et les problèmes des Chrétiens dans les régions de changements sociaux rapides.
9. Développement de la coutume des pèlerinages orthodoxes vers les divers lieux saints.

d) Les autres sont confiés à l'étude de chacune des Eglises locales, en particulier les suivants :

1. Les sources de la Révélation divine.
2. Codification des saints canons et des prescriptions canoniques.
3. «Economie» et «Acribie»
4. Signification de l'Eglise.
5. Monachisme.

Cette étude se fera en prévision d'un examen interorthodoxe ultérieur.

B. Concernant l'examen de la procédure de préparation des thèmes du Concile.

Notre comité recommande de garder la procédure décidée par la 4^{ème} Conférence panorthodoxe quant à la préparation des thèmes, à la seule différence que les thèmes désignés à la préparation seront présentés par les Eglises locales à la Commission interorthodoxe préparatoire et aux Conférences Panorthodoxes Préconciliaires. Ils ne prendront pas la forme de rapports officiellement entérinés par les Eglises, mettant des contraintes à la libre discussion entre les Orthodoxes, mais se présenteront comme des travaux théologiques sérieux, effectués simplement sur commande des Eglises, dont l'évaluation et la désignation ecclésiologiques reviendront à la Commission interorthodoxe, à l'étude de toutes les Eglises locales et à la Conférence Panorthodoxe Préconciliaire.

Quant au délai de soumission des rapports au Secrétariat pour la préparation du Saint et Grand Concile, il a été décidé de leur accorder un délai de six mois dès l'imposition, et d'un an, tout au plus, en cas d'empêchement majeur.

Notre comité a aussi décidé de recommander à l'Assemblée plénière :

- a) De formuler leurs remerciements à l'égard du Patriarcat Ocuménique — par l'intermédiaire de S.E. le Métropolitain de Chalcédoine, Mgr Mélon — pour l'hospitalité accordée ici et
- b) de faire l'éloge du précieux travail accompli pour l'Orthodoxie dans ce Centre du Patriarcat Ocuménique, en félicitant le chef du Secrétariat pour la préparation du Concile, S.E. le Métropolitain de Tranoupolis, Mgr Damaski-

nos et ses collaborateurs pour leur très importante contribution à l'avancement de la tâche du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe.

S.E. le Président. Nous remercions les membres et le Président du Comité pour leur travail très soigné et nous procédons maintenant à la discussion sur le contenu du rapport et la prise des décisions. Que ceux qui sont d'accord avec les conclusions du Comité le déclarent maintenant. Ceux qui ont des remarques, je les prie de les faire en toute brièveté.

S.E. le Métropolitain de Sliven. Le Saint Synode de notre Eglise a proposé la discussion de la question du monachisme. Cette question a une importance vitale pour notre Eglise. Je fais un appel pour que cette question soit examinée par le Concile.

S.E. le Métropolitain de Moldavie. Seules deux Eglises ont proposé l'étude de la question du monachisme par le futur Saint et Grand Concile, celle de la Roumanie et celle de la Bulgarie. Pour cette raison, il n'a pas été possible d'inclure cette question au catalogue des thèmes du Concile. Pour que cela fût possible, d'ailleurs, sept voix au moins auraient été nécessaires. Cette question fut donc comprise dans le catalogue des thèmes de la seconde catégorie. C'est-à-dire, de ceux qui peuvent être l'objet de notre Concile. Je ne vois pas d'autre solution.

S.E. le Métropolitain de Vratsa. En revenant à cette même question du monachisme, je vous adresse à tous un appel fraternel, afin qu'il soit compris dans le catalogue des thèmes du Concile, car notre Eglise court le grand danger de se trouver sans moines et sans cadres supérieurs provenant de l'ordre monastique.

S.E. le Président. Nous apprécions sans doute ce besoin de l'Eglise de Bulgarie. Mais si nous faisons une exception, c'est-à-dire, si nous dévalidons le critère selon lequel le 1er Comité a travaillé, comment refuserons-nous éventuellement à d'autres Eglises le droit de demander que soient compris au catalogue des thèmes du Concile, des thèmes qui préoccupent chacune d'elles au niveau local?

S.E. le Métropolitain de St. Zagora. Une Eglise locale est membre du corps de l'Eglise Orthodoxe. Si elle souffre, les autres membres souffrent aussi. C'est pourquoi, moi aussi, je demande d'accepter notre demande.

S.E. le Président. Je vous prie de ne pas insister. L'expression d'une plainte insistante et d'une amertume fait tort, tant à l'Eglise de Bulgarie qu'à l'ensemble des Eglises Orthodoxes et conduit la discussion vers une impasse.

S.E. le Métropolitain de Lattaquié. Nous nous trouvons ici non pas pour rédiger un catalogue de thèmes, mais pour raccourcir celui qui existe déjà. Comment est-il possible qu'un tel raccourcissement soit considéré comme

contraire à la charité chrétienne? La vie de l'Eglise se poursuivra comme cela a été le cas pendant des siècles entiers sans Concile.

S.E. le Métropolitaine de Toula. Je commenterai d'une façon générale le rapport du 1er Comité. Il existe des thèmes et des points de vue de notre Eglise, que nous avons exposés en détails. Nous avons constaté que nous n'étions pas d'accord sur tous les points avec les autres Eglises quant au choix des thèmes. D'autre part, notre Eglise a, conduit et conduit encore plusieurs dialogues constructifs avec les autres Eglises et, à cause de cela, elle a enrichi d'une expérience précieuse sa vie religieuse en général. Nous avons été déçus et peinés de constater que nous n'étions pas ici d'accord sur beaucoup de points. Tout de même ce qui nous a fait consentir, c'est le point qui nous unit tous, c'est-à-dire le désir d'abrèger le temps de la convocation du Saint et Grand Concile. Or, dans l'intérêt de la Conférence et afin d'abrèger le temps de la convocation du Saint et Grand Concile, avec des sentiments d'amour fraternel, nous déclarons que nous acceptons le rapport dans son ensemble et que nous proposons à notre Eglise de l'accepter. Cela est conforme à l'esprit qui a prévalu à la présente Conférence. Quant à la question proposée par la Délégation de l'Eglise de Bulgarie, cela n'est pas pour nous une question de principe. Nous sommes ici comme des apôtres du Christ et nous croyons que cette difficulté aussi sera dépassée avec charité fraternelle. Je vous remercie de votre patience.

S.E. le Président. Moi également, je remercie chaleureusement le Métropolitaine de Toula.

Pause selon le programme.

S.E. le Président. La séance est ouverte.

Avant de procéder à la discussion sur les rapports des Comités, je voudrais vous confesser, mes frères, qu'au cours de la pause, sous l'influence de l'appel insistant de la Délégation de l'Eglise de Bulgarie, j'ai étudié sa demande avec sympathie et j'ai tâché d'y trouver une solution qui serait conforme à mes devoirs de Président de la présente Conférence. Ainsi je suis arrivé à la décision de vous prier d'accepter une exception dans l'esprit de ce qu'ont dit nos frères les Eminent Métropolitains de Lattaquié et de Toula, pour que la dite Délégation ne parte pas de cette Conférence avec un sentiment d'amertume. Je prie donc en premier lieu le Chef de la Délégation de bien vouloir préciser quels sont exactement les points de l'ensemble du thème du monachisme, qui sont d'une importance vitale pour l'existence et l'avenir de la très Sainte Eglise de Bulgarie.

S.E. le Métropolite de Sliven. Pour nous, il est surtout nécessaire de définir s'il est possible dans l'avenir d'ordonner des évêques parmi les moines qui ont prononcé uniquement le voeu de la prise d'habit et non seulement ceux qui ont reçu le grand schème.

S.E. le Président. Il se pose une seule question et cela facilite beaucoup la solution du problème. Etant donné: a) que par rapport au thème du monachisme, le besoin vital de l'Eglise de Bulgarie se limite au seul point que vient de formuler ici S.E. le Métropolite de Sliven, c'est-à-dire, de savoir s'il est possible dans l'avenir de sacrer des évêques parmi les moines qui ont reçu uniquement le voeu de la prise d'habit et non seulement de ceux qui ont reçu le grand schème; b) qu'une telle question ne nécessite pas de décision d'un Concile Oecuménique, mais qu'elle pourrait être résolue sur le niveau local selon le principe de l'économie; c) que cependant,—en raison du fait que la Très Sainte Eglise de Bulgarie désire avoir sur ce point une décision et une couverture panorthodoxe; et à cause du caractère urgent de cette question posée qui attend une réponse panorthodoxe, précisément à cause de son caractère vital,— cette question ne pouvant attendre d'être renvoyée à un futur Concile dont la convocation est indéfinie dans le temps, la décision d'une Conférence Panorthodoxe suffirait, je crois, en cette matière. Je propose donc la solution intermédiaire suivante, qui satisfait toute la procédure de la présente Conférence, ses critères du choix des thèmes, ainsi que le besoin que nous ressentons de répondre en charité à l'appel de nos frères et de donner la solution la meilleure et la plus pratique au problème qui les préoccupe. Je propose donc que la présente Conférence décide que ce point particulier du thème général sur le monachisme soit examiné par la Conférence Panorthodoxe Préconciliaire suivante, qui devra se prononcer à ce sujet. Je propose dans ce contexte que les Eglises locales étudient ce cas et que l'Eglise de Bulgarie rédige son rapport sur la question, afin que la Conférence Panorthodoxe suivante puisse s'en occuper.

Ici, la Délégation de l'Eglise de Bulgarie exprime sa gratitude et la proposition du Président est reçue et approuvée à l'unanimité.

S.E. le Métropolite d'Axoum. Je crois que nous devons approuver le rapport du 1er Comité et exprimer nos remerciements à son Président, S.E. le Métropolite de Moldavie et à son Secrétaire, le professeur Gosévic.

S.E. l'Evêque de Vyborg. Je suis d'accord avec la proposition de S.E. le Métropolite d'Axoum et je propose aussi d'approuver le rapport et de clôturer la discussion.

S.E. le Président. Je soumetts au vote le texte du 1er Comité, tant dans son ensemble que dans ses parties.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

S.E. le Président. J'exprime mes remerciements chaleureux au Président, au Secrétaire et aux membres du 1er Comité, tant pour la technique parfaite de leur travail que, surtout, pour l'esprit qui a prévalu pendant leurs discussions. Je tiens aussi à vous remercier, vous tous qui avez voté ces premiers points de l'Ordre du Jour, qui sont aussi les plus importants.

Et maintenant, je prie le Président du 2ème Comité, S.E. l'Archevêque Paul de Finlande, de nous présenter le Rapport du 2ème Comité. Cependant, étant donné que ce rapport est composé premièrement d'une longue partie historique (en soi très intéressante et instructive) et ensuite d'une seconde partie qui contient l'évaluation des dialogues, ainsi que les points de vue concrets et les propositions du Comité, je propose que la partie historique soit confiée à une étude individuelle, et que la présentation se limite à la seconde partie, intitulée «Evaluation».

S.E. l'Archevêque de Finlande, procède à une brève revue de la seconde partie et demande ensuite: Ne faudrait-il pas interrompre la séance, pour que les congressistes puissent étudier cette partie?

S.E. le Président. Je ne crois pas, parce que ce thème de l'Ordre du Jour a pour but de formuler quelques pensées relatives aux dialogues avec les autres Eglises chrétiennes. Je crois donc qu'il suffit que le Secrétaire lise la seconde partie.

Cela ayant été approuvé,

S.E. le Secrétaire lit la seconde partie du Rapport dans son ensemble, sous la forme qu'elle a prise après l'apport de quelques modifications par certains membres de la Conférence. Le rapport dans son ensemble est le suivant:

Son Eminence le Métropolitain de Chalcédoine
Mgr Méliton,
Président de la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire.
Eminence, Monseigneur le Président,

Le 2ème Comité, constitué lors d'une assemblée plénière de la Conférence dans un but de: «Révision et évaluation générale du progrès des rapports et des dialogues de l'Eglise Orthodoxe avec les autres Eglises et confessions chrétiennes, ainsi qu'avec le Conseil œcuménique des Eglises», s'est réuni

sous la présidence de S.E. l'Archevêque de Karélie et de toute la Finlande, Mgr Paul, avec le professeur Emmanuel Photiadis comme secrétaire; ayant mené à bien sa tâche, le Comité soumet à votre Eminence et, par votre intermédiaire, à la prochaine assemblée plénière les résultats de nos travaux, comme suit:

I. REVUE GÉNÉRALE

Le dialogue de notre Eglise Orthodoxe avec les non-orthodoxes remonte à deux encycliques du Patriarche Oecuménique Joachim III. L'une en est l'encyclique patriarcale et synodale de l'an 1902 qui traite des relations des Eglises Orthodoxes autocéphales et quelques autres thèmes généraux. Il y eut quelques réponses des saintes Eglises à cette encyclique. L'autre encyclique est la réponse donnée à ces dernières par le Patriarcat Oecuménique en 1904. Autre document important à l'origine du dialogue: le célèbre Message du Patriarcat Oecuménique de l'an 1920, adressé «Aux Eglises du Christ à travers le monde.»

La préparation du dialogue théologique avec les non-orthodoxes débuta officiellement avec les Conférences Panorthodoxes. Cette institution fut introduite par feu le Patriarche Oecuménique Athénagoras Ier, avec la convocation des 1ère, 2ème et 3ème Conférences Panorthodoxes de Rhodes, des années 1961, 1963 et 1964 respectivement, et la 4ème Conférence Panorthodoxe tenue en 1968 en ce Centre Orthodoxe de Chambésy.

Pendant la 1ère Conférence Panorthodoxe de 1961, il fut décidé d'«étudier les moyens de rapprochement et d'unité des Eglises dans une perspective panorthodoxe», dans l'esprit du Message de 1920. Il fut aussi décidé de procéder à la préparation des dialogues théologiques avec l'Eglise catholique romaine, les anciennes Eglises d'Orient, l'Eglise vieille-catholique et les confessions chrétiennes issues de la Réforme, c'est-à-dire les Eglises anglicane et luthérienne, ainsi qu'avec le Conseil oecuménique des Eglises. La 3ème Conférence Panorthodoxe réaffirma le désir de l'Eglise Orthodoxe d'être en bons termes avec tous, alors que l'unité chrétienne serait en train d'être construite. Enfin, lors de la 4ème Conférence Panorthodoxe, dont le thème principal était de promouvoir les dialogues, l'attention se porta tout d'abord sur les modestes achevements préalables, les progrès accomplis et les directives à suivre. Ensuite, on examina et définit les différents moyens d'arriver à une évolution plus systématique et plus complète de ces dialogues, ainsi que pour apporter une contribution plus effective aux travaux du Conseil oecuménique des Eglises.

En ce qui concerne chacun des dialogues de l'Eglise Orthodoxe avec les Eglises non-orthodoxes, notre Comité se borne à une revue brève de ceux-ci.

A) Dialogue avec l'Eglise Anglicane

Le dialogue théologique avec l'Eglise anglicane commença au début du 17^{ème} siècle. Il eut pour interlocuteur principal l'Eglise traditionnaliste, dite «High Church». Il débuta avec le Patriarche Oecuménique Cyrille Loucaris (+1638) et prit son essor sous le Patriarche d'Alexandrie d'alors, Mitrophané Critopoulos (+1639). Ce dernier, envoyé par Cyrille Loucaris, se rendit en Angleterre, en Allemagne et en Suisse dès la fin de ses études. Il entreprit un dialogue théologique avec des théologiens anglicans, luthériens et calvinistes. Au profit de ces derniers il rédigea sa célèbre Confession de Foi et ses Réponses au théologien anglais Thomas Goad. Ce dialogue fut poursuivi par les Patriarches de Constantinople Dionysios (Denys) IV et Méthode III. Plus tard, ce dialogue fut perpétué par une correspondance entre les autres Anglicans et les Patriarches Orthodoxes d'Orient.

L'Eglise épiscopaliennne d'Amérique avait aussi cherché à se mettre en rapport avec les Orthodoxes. En 1870, Alexandre Lycourgos, Archevêque de Syra, mena un dialogue théologique en Angleterre. Des théologiens anglicans participèrent au dialogue théologique entre les Orthodoxes et les Vieux-catholiques à Bonn en 1874-1875. En 1877 une Commission mixte orthodoxe-anglicane fut créée à Constantinople pour étudier plusieurs thèmes théologiques, auxquels les Anglicans s'étaient montrés réceptifs.

Le dialogue théologique entre Orthodoxes et Anglicans continua même après la première Guerre mondiale. Il fut le résultat d'une visite en Angleterre et en Amérique, en 1918, d'une délégation conduite par le Métropolitain d'Athènes, plus tard Patriarche Oecuménique: Mélétiós Métaxakis. Une autre délégation orthodoxe, conduite par Philaréto, Métropolitain de Didymotichon participa à la sixième Conférence de Lambeth en 1920.

En 1925 l'Eglise roumaine commença son propre dialogue avec les Anglicans et l'Eglise russe fit de même en 1956.

Le résultat de tous ces dialogues fut la reconnaissance des ordres anglicans par les Eglises de Constantinople (1922), Jérusalem (1923), Chypre (1923), Alexandrie (1930) et Roumanie (1936).

La continuation du dialogue théologique entre les Orthodoxes et les Anglicans fut discutée par les 1^{ère}, 3^{ème} et 4^{ème} Conférences Panorthodoxes. L'Archevêque de Cantorbéry, Michael Ramsey, la demanda en 1962 et se rendit à Constantinople, à Athènes et à Moscou dans ce but, dans le courant de la même année.

La Commission théologique interorthodoxe, créée pour dialoguer avec les Anglicans par décision de la 3^{ème} Conférence Panorthodoxe, s'est réunie pour la première fois à Belgrade en 1966. Les thèmes de la discussion et d'autres détails du dialogue furent déterminés durant cette rencontre.

La 4^{ème} Conférence Panorthodoxe décida de continuer de préparer le dialogue par le truchement de la Commission théologique interorthodoxe. Cette commission fut restructurée et complétée pour devenir une Commission théologique interorthodoxe permanente, avec la Commission anglicane correspondante, «où», selon la Conférence, «toutes les écoles et les parties présentes dans l'Eglise anglicane (High, Low and Broad Church) devraient être représentées». La Commission théologique interorthodoxe convoqua trois conférences: une à Genève (1970), une à Helsinki (1971) et une à Genève (1972). Plusieurs sujets furent discutés pendant ces Conférences. A Genève, la Commission déclara terminé son travail préparatoire. Dans une sous-commission travaillant en conjonction avec une sous-commission anglicane correspondante, la Commission fit discuter les sujets définitifs, considérés comme essentiels pour ouvrir le dialogue théologique. C'est ainsi qu'en 1973, la Commission mixte orthodoxe-anglicane se réunit à Oxford pour commencer son travail. Depuis, ce travail a été poursuivi par trois sous-commissions: la première traite le sujet «Ecriture et Tradition», la deuxième, le sujet «Conciles oecuméniques», et la troisième, le sujet «L'Eglise en tant que communauté eucharistique». Il fut décidé que les sous-commissions se réunissent une fois par an et la Commission théologique mixte tous les trois ans.

En conséquence, les réunions suivantes ont jusqu'à présent eu lieu: en 1974, la première sous-commission à l'Académie orthodoxe de Crète; la deuxième sous-commission en Roumanie et la troisième aux Etats-Unis. En 1975 toutes les sous-commissions se réunirent à tour de rôle en Grande-Bretagne. En 1976 la Commission théologique mixte se réunit à Moscou. Dans le courant de l'année prochaine 1977, les trois sous-commissions se réuniront simultanément en sessions parallèles, après quoi la Commission théologique mixte tiendra sa prochaine Assemblée.

A noter que, pendant l'Assemblée de Moscou en 1976, les Anglicans furent d'accord de proposer aux Eglises de la Communion anglicane la suppression de l'adjonction *Filioque* du credo. Au cours de cette même Conférence, les Orthodoxes affirmèrent que, si les Anglicans décidaient d'ordonner les femmes à la prêtrise, il seraient responsables des dommages que subirait le dialogue.

B) Dialogue avec l'Eglise Vieille-Catholique

L'Eglise vieille-catholique a pris son origine à la suite du rejet des décisions du Concile Vatican I en 1870, concernant l'infaillibilité du Pape; elle s'est unie plus tard avec l'Eglise d'Utrecht, qui était entrée déjà —depuis 1725— en opposition avec l'Eglise de Rome. Elle fut constituée par les Eglises vieilles-catholiques de l'Allemagne et de la Suisse, auxquelles s'unirent plus tard les Eglises vieilles-catholiques de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de la Pologne (tant en Europe qu'aux Etats-Unis).

Les Vieux-Catholiques attachent une importance toute particulière à leur unification avec les Orthodoxes et ont fait des efforts considérables dans cette direction. Le dialogue théologique entre Orthodoxes et Vieux-Catholiques — qui ont eu des contacts pendant plus d'un siècle— peut être divisé, jusqu'à la seconde Guerre mondiale, en trois phases: a) les Rencontres de Bonn de 1874-1875, b) l'échange de lettres théologiques entre Saint Pétersbourg et les Commissions de Rotterdam pendant les années 1893-1913 et c) la conférence de théologiens orthodoxes et vieux-catholiques en 1931.

La quatrième phase du dialogue entre Orthodoxes et Vieux-catholiques commença avec la constitution d'une Commission théologique interorthodoxe d'étude et de préparation —qui fut décidée d'après les conclusions des première, troisième et quatrième Conférences Panorthodoxes— et avec l'inauguration du dialogue qui en résulta. Cette Commission interorthodoxe organisa trois conférences: à Belgrade en 1966, à Genève en 1970 et à Bonn en 1971. Après avoir examiné les ressemblances et les différences, qui existent entre les deux Eglises, elle parvint à la conclusion que sa tâche était suffisamment avancée pour que le dialogue entre les deux Commissions théologiques puisse commencer. En accord avec cette décision, et avec l'accord et l'approbation des Eglises Orthodoxes, la Commission bilatérale orthodoxe-veille-catholique s'est réunie pour la première fois à Athènes en 1973, et, après consultation, conclut que la phase préparatoire du dialogue avait pris fin, fixa le cadre et la procédure pour le développement ultérieur du dialogue théologique officiel et choisit les thèmes pour la prochaine conférence en Août 1975. Ces thèmes ont été étudiés de deux côtés par les théologiens de la Commission bilatérale, qui se rencontrèrent en septembre 1974 à Olorschach près de Lucerne (Suisse), pour étudier l'élaboration commune des rapports initiaux d'introduction.

La Commission bilatérale orthodoxe-veille-catholique se réunit pour la première fois en conférence officielle en ce Centre Orthodoxe du Patriarcat Oecuménique, du 20 au 28 Août 1975. Pendant cette session, des textes bilaté-

raux ont été élaborés et signés concernant les cinq thèmes suivants: a) la Révélation divine et sa tradition; b) le canon de l'Écriture sainte; c) la Sainte Trinité; d) l'Incarnation du Verbe divin et e) l'union hypostatique. Le comité prit la décision de se réunir à nouveau pendant l'été 1977 et de se mettre à l'étude des thèmes concernant la Mère de Dieu et l'ecclésiologie. Un groupe de ces théologiens s'est rencontré dans le Centre interorthodoxe de l'Église de Grèce, au monastère de Pendelis du 27 Septembre au 30 Octobre de l'année dernière et composa un texte bilatéral concernant la Mère de Dieu, ainsi que des textes bilatéraux sur quatre thèmes ecclésiologiques qui seront soumis —après élaboration ultérieure suite à cette réunion— à la Commission pour une formulation et une ratification finales.

C) Dialogue avec les Anciennes Eglises Orientales

(ou Eglises pré-chalcédoniennes)—Coptes, Ethiopiens, Syro-jacobites et Malabares (des Indes).

On peut dire que ce dialogue commença immédiatement après le 4ème Concile Oecuménique de 451 et continua pendant toute l'époque byzantine. Il ne fut interrompu que par la perte de leur indépendance des peuples des pays intéressés.

La question du renouveau de ce dialogue se posa après la décision prise à ce sujet par la Commission interorthodoxe, qui se réunit en 1930 au saint monastère de Vatopedi au Mont Athos et à la suite de la décision panorthodoxe concernant l'ouverture d'un dialogue théologique d'ordre préparatoire mais officiel avec ces Eglises, prise par la 1ère et la 3ème Conférences Panorthodoxes et, finalement et de façon définitive, par la 4ème Conférence Panorthodoxe. Cette dernière Conférence décida que le dialogue «devrait avoir lieu parce que a) cela correspond à une volonté exprimée par accord panorthodoxe 1964; les réponses des Primats des Eglises Orthodoxes locales aux Lettres du 9 Juin, protocole No 389, du Patriarche Oecuménique Athénagoras Ier); b) cela correspond à la volonté maintes fois exprimée par ces anciennes Eglises orientales de s'unir à l'Orthodoxie (1ère Conférence des Primats des Eglises pré-chalcédoniennes à Addis-Abeba, Mai 1966).»

Pendant la période débutant avec l'année 1961, quatre Conférences officielles de théologiens de l'Église Orthodoxe et des anciennes Eglises orientales eurent lieu: à Aarhus (1964), Aristol (1967), Genève (1970) et Addis Abeba (1971) concernant le sujet du dialogue théologique et facilitant grandement l'ouverture du dialogue officiel.

La Commission théologique interorthodoxe, qui avait été nommée selon

la décision de la 4^{ème} Conférence panorthodoxe pour le dialogue entre les Eglises Orthodoxes et anciennes orientales, s'est réunie à Addis Abeba en 1971 et exprima l'opinion que la préparation de ce dialogue était suffisante. Il fut donc décidé de demander la formation d'une Commission théologique analogue de la part des anciennes Eglises orientales, afin que les deux Commissions puissent entreprendre ensemble la tâche de ce dialogue.

Cette Conférence a en plus confié la préparation de ce dialogue à une sous-commission de trois membres; cette sous-commission a rencontré à Athènes, en 1975, et à Addis Abeba en 1975, la sous-commission analogue des anciennes Eglises orientales et a établi le programme pour la convocation de la Commission théologique bilatérale. Les conclusions de ces deux rencontres des deux sous-commissions ont été soumises aux Primats des Eglises des deux côtés. On attend maintenant une initiative de la part du Patriarche Oecuménique, en faveur de la convocation de la Commission théologique bilatérale.

D) Dialogue avec l'Eglise Luthérienne

Ce dialogue se trouve encore à un stade préparatoire. L'histoire nous enseigne que l'Eglise luthérienne entra en dialogue théologique avec l'Eglise Orthodoxe tout à fait au commencement de la Réforme, mais que ce dialogue fut interrompu pendant quatre siècles. Pendant cette période les efforts de Melancthon d'entamer le dialogue théologique avec le Patriarche Joasaph II (1555-1565) méritent spécialement d'être signalés, ainsi que le dialogue théologique épistolaire entre Jérémie II et le théologien luthérien Wurtemberg (1576-1581), d'où ressort de façon évidente la distance qui sépare les deux Eglises.

A notre siècle, le dialogue avec les Luthériens a été renouvelé dans le cadre du mouvement œcuménique et du Conseil œcuménique des Eglises, selon la décision de la 4^{ème} Conférence Panorthodoxe —et dans son esprit— par les contacts entre théologiens orthodoxes et luthériens.

Le Patriarcat de Moscou a eu des conversations théologiques bilatérales avec l'Eglise luthérienne évangélique a) de la République Fédérale d'Allemagne (au nombre de 7 connue sous le nom de «Arnoldsheim 1959-1976»); b) de Finlande (3: 1970, 1971 et 1974) et c) de la République Démocratique d'Allemagne (1974 et 1976). Avec la participation d'autres Eglises Orthodoxes, le Patriarcat de Moscou a pris part à des conversations théologiques avec les Réformés en Hongrie et en Union Soviétique.

Comme on le sait, la 4^{ème} Conférence Panorthodoxe a estimé suffisante l'inauguration de contacts mutuels entre Orthodoxes et Luthériens, visant à

l'établissement de bonnes relations et à l'aplanissement du terrain et a recommandé que des théologiens spécialisés étudient les problèmes les plus aptes à surgir lors du dialogue futur. De plus elle proposa que, pour donner suite à la conclusion de sa tâche, une Commission Interorthodoxe soit nommée afin de préparer des sujets particuliers et d'entreprendre le dialogue lorsque le temps sera jugé mûr. Une telle commission n'a pas encore été établie.

E) Dialogue avec l'Eglise Catholique Romaine

Bien que le plus important de tous, ce dialogue, commencé à l'époque byzantine déjà et poursuivi dans des circonstances très variées, est resté sans résultats. La raison en est qu'il n'a pas été placé sur un terrain solide, mené dans un esprit authentiquement chrétien, mais a été imposé par la force et du dehors de l'Eglise.

A notre époque, il n'a pas encore été entamé de façon officielle. Placé par les Conférences Panorthodoxes sur des bases nouvelles, il est maintenant dans son stade préparatoire. Notre Commission ne discutera pas des différentes phases par lesquelles ce dialogue a passé. On ne mentionnera que le fait que, depuis le commencement du second Concile du Vatican, les relations entre les Eglises orthodoxe et atholique romaine sont entrées dans une phase entièrement nouvelle et qui inaugure le «dialogue d'amour entre ces deux Eglises très anciennes»; cela constitue de plus le premier stade préparatoire du futur «dialogue de la vérité».

Ce dialogue théologique a été l'objet de consultations et de décisions prises pendant les quatre Conférences Panorthodoxes; on souligna que ce dialogue devrait avoir lieu «sur termes d'égalité» (2ème Conférence Panorthodoxe), après une préparation adéquate, après la création des circonstances propices, et après l'étude de toutes les questions pertinentes du côté orthodoxe (3ème Conférence Panorthodoxe). La 4ème Conférence Panorthodoxe a décidé en particulier que les contacts établis des deux côtés, ainsi que les manifestations d'amour fraternel et de respect mutuel devraient être poursuivis et que les Eglises orthodoxes locales devraient aussi continuer la préparation systématique du dialogue théologique par les moyens appropriés d'études théologiques et par l'échange réciproque de leurs conclusions et de toutes informations utiles.

Finalement on a formé une Commission Interorthodoxe purement technique, à laquelle a été confiée la tâche d'évaluer les résultats acquis antérieurement et de définir le travail préparatoire accompli jusqu'ici.

F) L'Eglise Orthodoxe dans le Conseil Oecumenique des Eglises

Le Conseil Oecuménique des Eglises a été fondé en 1948 à Amsterdam avec la participation des Eglises Orthodoxes, Vieille-Catholique, Anglicane, des Anciennes Eglises Orientales, des Eglises et confessions Protestantes. L'Eglise Catholique Romaine ne participa pas à ce mouvement, bien que, au cours de ces dernières années, elle ait commencé à s'en approcher. Aujourd'hui, les Eglises et communautés membres du Conseil Oecuménique atteignent le nombre de 271 provenant de 97 pays.

La 4ème Conférence Panorthodoxe a défini les conditions de notre participation et collaboration à toutes les activités du Conseil Oecuménique des Eglises (Actes de la 4ème Conférence Panorthodoxe, pp. 105, 106).

Le Patriarcat de Moscou a contribué au travail du Conseil Oecuménique des Eglises par deux documents importants: le premier en est le Message de sa Béatitude Pimen, Patriarche de Moscou et de toutes les Russies, et du Saint Synode de l'Eglise Orthodoxe de Russie, envoyé au Comité central le 17 Août 1973 et traitant de la Conférence de Bangkok; le second est la lettre de sa Béatitude le Patriarche de Moscou et du Saint Synode de l'Eglise Orthodoxe de Russie envoyée au secrétaire général du Conseil Oecuménique des Eglises, le Dr. Philip Potter, le 3 Mars 1976, et concernant l'Assemblée générale du Conseil à Nairobi.

Cela conclut notre analyse générale des relations et des dialogues de notre Eglise Orthodoxe avec les autres Eglises et confessions chrétiennes, ainsi qu'avec le Conseil Oecuménique des Eglises.

II. EVALUATION

En ce qui concerne l'évaluation de ces dialogues, afin d'établir des directives que l'Eglise Orthodoxe puisse suivre dans l'avenir, notre Commission fait les observations suivantes:

a) Le dialogue de notre Eglise Orthodoxe avec les Eglises et communautés non-orthodoxes —un dialogue que notre Eglise a bien organisé depuis quinze ans en le hissant à un niveau panorthodoxe— s'est avéré utile pour les non-orthodoxes comme pour nous orthodoxes. Par le dialogue, les non-orthodoxes sont informés par l'Eglise qui maintient la Foi des Apôtres et confesse la Foi dans sa plénitude et sa pureté; ils reçoivent aussi une initiation plus profonde aux richesses insondables de la théologie orthodoxe, du culte orthodoxe et de la vie de l'Orthodoxie. Quant à nous, les orthodoxes, nous nous renouvelons, nous sommes acculés à une meilleure étude de notre foi orthodoxe, à travers une étude plus approfondie de la théologie et de la pensée patristiques.

b) A travers le dialogue, les orthodoxes offrent leur témoignage aux non-orthodoxes, les amenant à une compréhension et à une réalisation de notre responsabilité commune, de nos divisions, responsabilité de nous tous; de plus tous sont amenés à réaliser que cette division cause une aliénation et une confusion continuelles parmi les confessions chrétiennes.

c) Le dialogue doit nous aider à mieux voir nos faiblesses historiques, nos lacunes dans l'ordre de l'organisation et à critiquer des tendances psychologiques et des mentalités que notre isolationisme et les conditions dures de notre histoire ont entretenues. Nous sommes appelés à critiquer notre réalité humaine sans relativiser la Révélation et en nous nourrissant toujours de la même foi et de la même vie liturgique. Le dialogue nous permettra d'apprécier l'adéquation très grande de l'Orthodoxie et des autres Eglises Orientales, ainsi que la grandeur spirituelle, l'effort évangélique, le sérieux théologique des Eglises d'Occident et, peut-être, tel ou tel aspect complémentaire dans la vie spirituelle de l'Occident.

Il s'agit moins de polémique avec les autres Eglises chrétiennes que de montrer, par une vie spirituelle renouvelée chez nous et par notre approfondissement de la Tradition, que telle ou telle excroissance ou déformation dans la théologie ou le passé de l'Occident peut être corrigée par une appréhension grandissante de l'Orthodoxie.

Afin de pouvoir bien conduire le dialogue, il est essentiel que notre Eglise Orthodoxe clarifie ses propres principes en ce qui concerne le mouvement œcuménique et définisse la nature, le sens et les limitations de la mission future de l'Orthodoxie. Il est essentiel de formuler de façon claire les principes ecclésiologiques et de déterminer la base ecclésiologique, les perspectives et la méthodologie qui devront gouverner nos relations avec les non-orthodoxes.

d) Le dialogue devrait donc être poursuivi partout où il y a de l'espoir qu'il porte des fruits; mais il faudrait l'interrompre là où il s'avère infructueux. Il faudrait aussi, si possible, étendre le dialogue aux croyants des religions non chrétiennes, afin de promouvoir la justice sociale, la paix et la liberté parmi toutes les nations.

e) Nous recommandons aussi que soit mise en action la Commission théologique technique déjà établie pour le dialogue avec l'Eglise catholique romaine.

f) De plus, nous recommandons qu'on établisse une Commission Inter-orthodoxe pour le dialogue avec les Luthériens. Son but serait de tirer avantage des échanges théologiques déjà existants et aussi de préparer le dialogue officiel avec cette confession chrétienne.

g) En ce qui concerne le Conseil Oecuménique des Eglises et notre participation au Conseil, nous recommandons ce qui suit: nous reconnaissons que,

ces derniers temps, dans ses efforts pour répondre aux besoins de la chrétienté dans le domaine pratique, le Conseil Oecuménique des Eglises a perdu l'équilibre entre la ligne et la direction horizontales et la dimension verticale, laquelle est la raison principale et le but de son existence. Le Conseil Oecuménique des Eglises fut fondé afin de promouvoir la restauration de l'unité visible de la chrétienté, don permanent donné à l'Eglise par l'Esprit Saint. La division n'est pas un état permanent. Le Conseil Oecuménique des Eglises est appelé à travailler au rétablissement des dimensions vraiment œcuméniques de la chrétienté, ainsi que l'a dit le Patriarche oecuménique, dans son Encyclique de 1973, qui critiqua le Conseil Oecuménique des Eglises. Néanmoins l'Eglise Orthodoxe continue à prendre part au travail du Conseil Oecuménique des Eglises dans la conviction qu'elle a une contribution de valeur à offrir au mouvement œcuménique en général et plus spécifiquement au Conseil Oecuménique des Eglises, auquel elle offre la possibilité d'une dimension vraiment œcuménique, car, sans la participation de l'Orthodoxie, le Conseil Oecuménique des Eglises serait réduit à n'être qu'une Fédération d'Eglises protestantes.

En raison de l'importance de la présence orthodoxe au Conseil Oecuménique des Eglises, la voix de l'Orthodoxie devrait y être écoutée avec plus d'attention, afin qu'une plus grande importance puisse être donnée à la dimension verticale, qui se trouve représentée dans la section Foi et Constitution du Conseil Oecuménique des Eglises. L'Eglise Orthodoxe devrait pouvoir apporter une contribution encore plus grande à la théologie de l'unité chrétienne, en offrant le point de vue orthodoxe dans ce domaine. Pour ces raisons, le nombre des membres orthodoxes travaillant parmi le personnel du Centre du Conseil devrait être augmenté et spécialement dans la section Foi et Constitution. Ainsi les textes produits par cette division devraient refléter aussi le point de vue orthodoxe et porter ainsi le sceau de l'Orthodoxie. Quant aux textes qui sortent maintenant, ils ont un caractère nettement protestant.

C'est notre responsabilité de faire connaître qu'il faut faire une adaptation de la charte de constitution du Conseil Oecuménique des Eglises aux présuppositions de l'ecclésiologie Orthodoxe en tant qu'elle concerne la manière d'élire les représentants de l'Eglise orthodoxe au corps administratif et consultatif du Conseil Oecuménique des Eglises.

A Chambésy, Genève, au Centre Orthodoxe du Patriarcat Oecuménique,
le 27 Novembre 1976.

Pour la Commission B
son Président

S.E. le Président. Comme on le remarque à la lecture de ce rapport, celui-ci

contient quatre points cardinaux : a) Le Comité propose la poursuite des dialogues déjà en cours, entre l'Eglise Orthodoxe et certaines autres Eglises. Ces dialogues sont au nombre de trois. 1. Le dialogue avec l'Eglise Anglicane, 2. Le dialogue avec l'Eglise Vieille-Catholique, et 3. Le dialogue avec les Anciennes Eglises Orientales. Je vous pose la question : Approuvez-vous la poursuite des trois dialogues mentionnés ?

La proposition est acceptée à l'unanimité.

b) Le Comité propose la mise en action de la Commission technique théologique Interorthodoxe, qui a été créée pour la préparation du dialogue avec l'Eglise catholique romaine. Jusqu'à ce jour, cette Commission n'a pas entamé son travail, contrairement à la Commission catholique romaine correspondante, qui a déjà commencé ses travaux. Je vous demande : êtes-vous d'accord avec la proposition que notre Commission commence son travail le plus tôt possible ?

La proposition est acceptée à l'unanimité.

c) A la 4ème Conférence Panorthodoxe, il avait été résolu de nous préparer pour le dialogue avec les Luthériens. Entetemps, ont été réalisés de très nombreux contacts bilatéraux, ainsi que des discussions à un niveau académique ; ainsi le climat propice pour le dialogue théologique avec les Luthériens a été créé. Notre étape suivante devra être la systématisation des contacts officiels, réalisés jusqu'à ce jour. Le Comité propose la création d'une Commission théologique interorthodoxe, pour la préparation sur les points particuliers et la conduite, quand le temps sera venu, du dialogue avec les Luthériens. Etes-vous d'accord ?

La proposition est acceptée à l'unanimité.

d) Le Comité propose, à propos du COE, la poursuite de la participation des Eglises Orthodoxes locales à ses travaux. Du fait que dans le Conseil, ces dernières années, a prévalu la ligne horizontale, c'est-à-dire la dimension politico-sociale, non pas en harmonie, mais plutôt aux dépens de la verticale, c'est-à-dire du travail théologique pour la promotion de l'unité chrétienne, le Comité propose que soit exprimé le voeu, que le nombre des Orthodoxes en général et au sein du personnel supérieur du Conseil en son Centre soit augmenté et cela plus particulièrement à la section Foi et Constitution ; et en même temps, que soit suggérée dans un temps propice l'adaptation de la Constitution du Conseil aux principes ecclésiologiques orthodoxes quant à la façon de l'élection des représentants de l'Eglise Orthodoxe dans le corps administratif et consultatif du Conseil. Etes-vous d'accord d'exprimer ce voeu et cette suggestion ?

La proposition est acceptée à l'unanimité.

e) Enfin, le Comité propose que l'Eglise Orthodoxe collabore aussi, dans la mesure du possible, avec les fidèles des autres religions en dehors du christianisme, dans la conviction que cette collaboration contribuera à la disparition du fanatisme de tous points de vue, à la réconciliation des peuples et au triomphe des idéaux de la liberté et de la paix dans le monde.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

S.E. le Président. Eminents congressistes, je propose d'en venir au Rapport du 3ème Comité, sur la question de la célébration commune du Saint Pâques par tous les Chrétiens. J'ai lu le Rapport et je désire souligner sa concision et son exactitude, ainsi que la façon équilibrée avec laquelle le sujet est exposé. Je prie le Président du 3ème Comité, S.E. le Métropolitain du Mont-Liban, de nous présenter le Rapport du Comité.

S.E. le Métropolitain du Mont-Liban présente le Rapport du 3ème Comité, qui est le suivant :

A la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire
Eminence,
Monseigneur le Président,

1. La troisième Commission de la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire a étudié le problème de la célébration commune de Pâques par tous les Chrétiens le même dimanche. Elle a travaillé dans un esprit de responsabilité par rapport à l'ensemble de l'Eglise Orthodoxe, en considérant les aspirations œcuméniques contemporaines pour l'unité des chrétiens.

2. La Commission n'a pas insisté sur le fond du problème car ce point dépassait sa compétence, mais sur l'opportunité d'inscrire ou non ce point à l'Ordre du Jour du futur Saint et Grand Concile Panorthodoxe.

3. Les délégués, pleinement responsables de l'unité de l'Eglise, ont mis en évidence les points suivants :

a) *La dimension pastorale du problème.* Vu la situation actuelle de plusieurs Eglises orthodoxes, tant du point de vue sociologique que de leurs expériences douloureuses par le passé, le changement de la date de Pâques risque de provoquer des troubles et d'ajouter des schismes nouveaux au sein du peuple de Dieu. Ils considèrent qu'un grand nombre de fidèles ne sont pas psychologiquement et en général pastoralement préparés pour ce changement.

b) *Le souci de l'intégrité de l'Eglise Orthodoxe.* La célébration des Pâques orthodoxes à une date différente de celle des autres confessions chrétiennes se

présente comme une quête d'identité et de fidélité pour certaines Eglises orthodoxes qui se trouvent en prise directe avec le grave problème du prosélytisme. Dans ce cas-là, l'adoption d'une date commune des Pâques peut faciliter le prosélytisme parmi les fidèles de ces Eglises.

c) *Le besoin de fidélité vis-à-vis du 1er Concile Oecuménique de Nicée.* Certains délégués ont considéré que le changement de la date de Pâques représente une dérogation par rapport aux décisions du 1er Concile de Nicée et comporte le risque de perdre par ce changement la confiance des fidèles. Il faut garder la même distinction entre la Pâque juive et les Pâques chrétiennes.

d) *L'origine de cette demande pour la célébration de Pâques ne provient pas de l'intérieur de l'Eglise Orthodoxe.* Si les Eglises orthodoxes ont commencé la discussion de ce problème, elles l'ont fait sous la pression de facteurs extérieurs à sa vie ecclésiale. Les orthodoxes ne ressentent pas pour le moment le besoin de changer cette date. Pour toutes ces raisons certains délégués ont considéré que le Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe ne doit pas prendre de décisions sur ce problème.

4. En même temps, dans un esprit de responsabilité envers les engagements œcuméniques des Eglises orthodoxes et le désir d'unité pour tout le monde chrétien, plusieurs participants ont souligné :

a) que la célébration de Pâques à des dates différentes par les Eglises chrétiennes constitue un défi à l'égard du monde chrétien ;

b) que la célébration de Pâques à des dates différentes représente un problème sérieux pour les orthodoxes qui vivent dans des territoires où ils sont mêlés à d'autres chrétiens.

Bien qu'il ait été unanimement souligné que la date de Pâques doit être commune à toutes les Eglises orthodoxes, on a posé la question de savoir si chaque Eglise locale pourrait avoir la liberté de célébrer Pâques à une date commune avec d'autres Eglises et confessions dans le même pays ;

c) le Concile de Nicée, en établissant la date de Pâques, n'a pris en considération que le monde méditerranéen. La présence des chrétiens en différentes zones géographiques du monde pose de nouveaux problèmes quant à la date de Pâques. Pour ces raisons la décision du Concile de Nicée devrait être interprétée selon l'esprit qui a présidé à son élaboration ;

d) il serait souhaitable qu'on étudie et qu'on trouve une solution à l'anomalie qui existe dans certaines Eglises orthodoxes qui ont adopté le nouveau calendrier, mais qui par souci d'unité et de communion avec les autres Eglises orthodoxes célèbrent Pâques selon l'ancien calendrier. Il s'agirait de mettre en accord le calendrier ecclésiastique avec les données astronomiques ;

e) les délégués orthodoxes présents à la 5^{ème} assemblée du COE à Nairobi ont déclaré que leurs Eglises allaient étudier le problème de la date commune de Pâques.

Voie

En vue de répondre à cette promesse d'une manière authentiquement responsable et dans le souci des besoins pastoraux exprimés par certains frères orthodoxes notre Commission propose à l'Assemblée plénière de recommander au Secrétariat pour la préparation du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe la convocation dans un bref délai d'une conférence restreinte de spécialistes (astronomes, historiens, canonistes) et de pasteurs en vue de présenter une étude compétente sur la question.

S.E. le Président. Etes-vous d'accord avec le contenu de ce Rapport et les propositions du Comité?

Tous les deux sont acceptés à l'unanimité.

S.E. le Président. Les thèmes principaux qui devaient nous occuper ont été discutés. Mais il y a en plus les détails suivants, qui doivent être réglés:

a) Chaque délégation doit déclarer si son Eglise assumera l'élaboration d'un ou de plusieurs des dix thèmes qui ont été choisis et lesquels. Il est possible que le même thème soit assumé pour être élaboré par plus d'une Eglise parallèlement, si une Eglise le désire. Les Délégations doivent entrer en contact avec le Secrétariat pour régler ce point.

b) Les Eglises doivent étudier jusqu'à la prochaine Conférence Panorthodoxe Préconciliaire le point du thème sur le monachisme, concernant la possibilité d'accession au ministère épiscopal des moines qui ont prononcé seulement le voeu de la prise d'habit; l'Eglise de Bulgarie doit préparer son Rapport sur cette question.

c) Nous devons rédiger un Communiqué officiel sur l'œuvre de la Conférence, pour que soient évitées des déclarations irresponsables à son sujet. Le Secrétariat est prié de rédiger le texte provisoire de ce Communiqué et de le soumettre aux Chefs des Délégations afin d'être approuvé.

d) De même, le Secrétariat doit présenter, comme cela se fait toujours, les décisions de la Conférence aux Chefs des Délégations, pour qu'elles soient paraphées.

Toutes ces propositions de S.E. le Président sont acceptées par le plenum à l'unanimité.

S.E. le Président. Eminents congressistes, nos travaux se sont terminés plus tôt que nous l'avions prévu. Comme nous avons célébré l'inauguration

de nos travaux par une Divine Liturgie dimanche dernier, de même, nous les clôturerons demain par une Divine Liturgie. Toutefois, la liturgie de demain ne sera pas une liturgie pontificale, mais une liturgie simple en présence de tous les Chefs des Délégations.

S.E. le Métropolite de Peristerion. De la part de la Délégation de l'Eglise de Grèce, je désire lire une déclaration qui regarde ses réserves initiales envers l'Eglise de Russie.

Eminent Président, vénérables frères, la Délégation de l'Eglise de Grèce désire déposer la déclaration suivante, car elle avait une impression entraînant des réserves sérieuses, quant aux intentions de la Délégation de l'Eglise de Russie, par rapport aux travaux de la présente 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire. Avec grande joie et réjouissance en Christ, nous avons constaté aujourd'hui que l'amour et le profond esprit orthodoxe prédominent ici; or, «nous célébrons la Pentecôte, l'avènement du Saint Esprit...». Et, à la création de ce climat, a largement contribué la vénérable et bien-aimée Eglise de Russie, qui a contribué d'une façon essentielle, en faisant preuve de compréhension, à la solution des problèmes présentés.

Conformément à cela, nous nous réjouissons particulièrement de la possibilité qui nous fut donnée de procéder à cette déclaration, à savoir que l'Eglise sœur de Russie lutte honorablement, en commun avec le reste des Eglises orthodoxes, avec zèle et en conformité avec la tradition, pour la sainte cause de l'Orthodoxie.

S.E. le Président. Je vous remercie.

Ensuite il adresse l'allocution suivante au plénum :

Très respectés participants,

Après avoir épuisé l'Ordre du Jour que nous avons élaboré ensemble, grâce à un travail systématique et aux décisions positives et concrètes, et enfin, ce qui est encore plus important, dans la fraternité et l'unanimité, la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire termine ce soir, pour l'essentiel, plus tôt que prévu son œuvre. Elle la termine sous une bonne augure et avec succès. Cette victoire est la victoire également de toutes les Saintes Eglises Orthodoxes Locales, elle est la victoire de notre Eglise Orthodoxe Une et Sainte, elle est la victoire de Dieu.

Et alors, voilà que par tous ces événements nous ressentons en ce moment la vérité de cette expression de la piété populaire orthodoxe: «Jésus vainc et disperse tous les maux».

Voilà, ce soir, étant venus au coucher du soleil, nous voyons la lumière joyeuse de la réalité divine en général et de la sainte constitution et substance

de l'Eglise. Nous voyons la façon avec laquelle l'économie de Dieu travaille, comment et par quelle voie elle sait trouver le moyen de confondre les hommes dans leurs prévisions mensongères, dans leurs doutes, dans leurs calculs mesquins, dans leurs craintes et dans leur peur, afin de les conduire immédiatement sur le chemin de la sécurité et de la philanthropie divine.

Tous, je vous assure que grâce aux expériences spirituelles vécues et partagées avec vous, mes Frères, lors de nos présents travaux, je sors de cette Conférence plus fort dans ma foi en Christ et dans son Eglise. Et je suis certain que la même chose vous arrive aussi à tous.

Je suis très profondément ému en cet instant par le succès complet de notre Conférence, par l'assurance de notre vérité et par l'espoir et la joie que cet événement apportera à toutes les Eglises locales et spécialement au peuple de Dieu fidèle et orthodoxe, mais aussi par le témoignage de l'Orthodoxie dans le monde entier que cet événement signifie.

Je ne désire pas prolonger ce discours. Pour cela en guise de conclusion je me contenterai de dire que, si cette 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire se termine dans un succès total, dans la fraternité, et l'unanimité et par l'expression de l'unité orthodoxe, cela, après Dieu, est dû à vous tous et à chacun de vous personnellement.

Or, je considère comme mon devoir sacré de vous remercier tous pour toutes bonnes choses que vous avez offertes à cette Conférence et pour votre patience envers moi votre humble président. J'aurai désiré et souhaité d'avoir pu servir la sainte cause de la Conférence et vous tous d'une meilleure façon. Pardonnez mes manquements. Je prie chacun de vous en particulier de me pardonner, si, dans l'exercice des responsabilités de la présidence et dans mon angoisse quasiment existentielle, afin que l'Orthodoxie ne soit pas humiliée par l'échec de cette Conférence, mais que de toute façon elle soit glorifiée par l'heureuse issue de son travail dans une unité panorthodoxe, si parfois je fus désagréable et sévère. Je désire vous assurer que toute ma motivation spirituelle —Dieu me soit témoin— était l'unité, le saint intérêt et la gloire de l'Orthodoxie. Je vous remercie car, alors que je marche vers le crépuscule de ma vie, vous m'avez offert ce saint bonheur spirituel.

Ensuite, je désire féliciter et remercier le Secrétaire de la préparation du Saint et Grand Concile, Son Eminence le Métropolite Damaskinos de Tranoupolis et ses collaborateurs du Secrétariat, qui depuis des années déjà, travaillent et se fatiguent d'une manière surhumaine pour l'organisation de cette Conférence et la conduite de ses travaux.

Derrière le déroulement et l'achèvement des œuvres historiques il y a toujours une multitude de personnes anonymes, qui ne se présentent jamais

sur la scène mais qui malgré tout écrivent, sans apparaître avec ceux qui sont sur la scène, l'histoire. Alors c'est à eux que j'adresse ma dernière parole de remerciement égale en valeur aux précédentes; c'est-à-dire aux hommes et aux femmes qui comme personnel, comme secrétaires, comme dactylos, comme employés pour le travail de bureau de la Conférence, comme chauffeurs, et comme exécutant le service le plus humble nous ont servis et, en nous servant, ont servi l'Eglise et le Seigneur.

Le Seigneur Lui-même a dit: «Si quelqu'un me sert, le Père l'honorera». Vous tous, frères, et tous ceux que je viens de nommer plus haut, vous avez servi et ils ont servi le Seigneur. Que le Père vous honore tous.

L'allocation de clôture de l'Eminent Président est suivie d'applaudissements.

S.E. le Métropolitite d'Axoum. Vénérables frères, j'attendais les derniers mots de l'Eminent Président, qui après avoir attribué un juste éloge à tous, a le droit de recevoir de la part de nous tous des chaleureuses et cordiales félicitations, pour la sagesse, la persévérance et la patience dont il a fait preuve au cours des discussions, pour la solution des problèmes difficiles auxquels nous devons faire face jusqu'au succès triomphal de notre œuvre. Or, en vous, adressant ces félicitations, au nom de tous les congressistes de cette Conférence je les récapitule en un mot: «Vous avez arraché notre admiration».

S.E. le Président. Je vous remercie vous tous. Que le Seigneur nous renvoie en paix.

La séance est levée.

Ensuite, on chante en grec le «Lumière joyeuse» et en Slavon le «Nous avons vu la vraie lumière...», dans une émotion générale. Les congressistes quittent l'église.

I. DECISIONS

De la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire concernant les thèmes de son agenda.

Les décisions de la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire se résument de la manière suivante:

En ce qui concerne les deux premiers thèmes de l'agenda —c.à.d. a) le choix d'un nombre limité de thèmes pour le Saint et Grand Concile, ainsi que l'avait recommandé la Commission Interorthodoxe Préparatoire en constatant le besoin de réviser le catalogue de la 1ère Conférence Panorthodoxe de Rhodes (1961); b) le réexamen et la formulation de la méthode de leur

préparation, — la Conférence a adopté les recommandations de son 1er Comité et a unanimement voté les résolutions suivantes :

A. Quant au choix des thèmes :

1. L'agenda du Saint et Grand Concile devra comporter les dix thèmes suivants :

- a) La diaspora orthodoxe.
- b) L'autocéphalie et la manière dont elle doit être proclamée.
- c) L'autonomie et la manière dont elle doit être proclamée.
- d) Diptyques.
- e) La question d'un calendrier commun.
- f) Les empêchements au mariage.
- g) La réadaptation des prescriptions ecclésiastiques concernant le jeûne.
- h) Les relations des Eglises Orthodoxes avec l'ensemble du monde chrétien.
- i) L'Orthodoxie et le Mouvement Oecuménique.
- j) La contribution des Eglises Orthodoxes Locales à la réalisation des idéaux chrétiens de paix, de liberté, de fraternité et d'amour entre les peuples et à la suppression des discriminations raciales.

2. Seront renvoyés aux Eglises locales pour une étude particulière en vue d'un examen interorthodoxe éventuel les thèmes suivants, ayant acquis dans le Comité un nombre de voix inférieur aux précédents : les sources de la Révélation divine, la signification de l'Eglise, la codification des saints canons et des prescriptions canoniques, l'économie et l'acribie.

3. En ce qui concerne le thème du monachisme — bien qu'il n'ait obtenu ni en comité, ni en assemblée plénière une place prépondérante quant aux critères utilisés, qui aurait permis un examen immédiat — la Conférence a accepté sur l'insistance de la Délégation de la très sainte Eglise de Bulgarie, qui maintenait que cette question était d'une importance vitale pour son avenir, — qu'il reçoive un examen et une décision panorthodoxe, tout au moins en ce qui regarde « la définition de normes futures en vue de l'ordination d'évêques choisis parmi les moines simplement rasophores et non parmi ceux qui ont reçu le Grand Schème ».

Ce point secondaire n'a pas semblé nécessiter une décision conciliaire. Néanmoins, parce qu'il est d'une importance vitale pour l'Eglise de Bulgarie à cause de son urgence, il est susceptible d'être traité lors d'une conférence panorthodoxe. La présente Conférence approuve donc : son renvoi à la prochaine Conférence Préconciliaire ; son examen, entretemps, par les Eglises

locales et la rédaction d'un rapport sur ce thème par l'Eglise de Bulgarie. Le dossier sera constitué par le Secrétariat pour la préparation du Concile et remis à la prochaine Conférence Panorthodoxe Préconciliaire.

4. Quant aux autres thèmes du catalogue, à savoir: la détermination de la signification du dogme du point de vue orthodoxe; la sainte Ecriture; l'inspiration divine de la sainte Ecriture; l'autorité des livres de l'Ancien Testament lus dans l'Eglise Orthodoxe; la signification et l'étendue de la Sainte Tradition; les textes faisant autorité dans l'Eglise Orthodoxe; l'autorité de l'Eglise (en quel sens il faut l'entendre); la conscience commune de l'Eglise, l'infailibilité dans l'Eglise s'exprimant par sa hiérarchie réunie en Concile Oecuménique; l'Orthodoxie et la Bible; la redistribution de toutes les péricopes liturgiques; l'uniformisation du Typikon et des textes liturgiques utilisés dans le culte et dans la célébration des sacrements; la révision et l'édition scientifique des textes liturgiques; la meilleure participation des laïcs à la vie culturelle et à toute la vie de l'Eglise; les lettres iréniques; le Saint Chrême; le mariage du clergé après l'ordination; le remariage des prêtres veufs; l'Orthodoxie dans le monde; l'Orthodoxie et les autres religions; l'euthanasie et la théologie orthodoxe; l'incinération des morts et la théologie orthodoxe; tous ces thèmes relevant de la problématique de l'Eglise Orthodoxe sont renvoyés à l'étude des Eglises Orthodoxes Locales.

B. Quant à la méthode à suivre:

1. La procédure de préparation et d'élaboration des thèmes désignés par la 4^{ème} Conférence Panorthodoxe sera poursuivie pour toutes les étapes de la préparation sauf la première. En ce qui concerne celle-ci, les Eglises responsables de l'élaboration des thèmes devront soumettre le fruit de leur travail au scrutin interorthodoxe comme un produit purement scientifique et non pas comme une opinion ecclésiastique officielle, cela afin de donner libre cours au dialogue au niveau interorthodoxe.

2. Chaque Eglise ayant choisi un des thèmes du Saint et Grand Concile est tenue d'envoyer son rapport au Secrétariat pour la préparation du Concile dans un délai de six mois, avec délai maximum d'un an en cas d'empêchement majeur.

Les délégations présentes ont ensuite été priées de déclarer au Secrétariat pour la préparation du Concile quels seraient les thèmes assumés par chaque Eglise. Dès réception de ces déclarations, le Secrétariat enverra la liste à chacune des Eglises locales.

Quant au troisième thème de l'agenda, «Révision et évaluation générale du progrès des rapports et des dialogues de l'Eglise Orthodoxe avec les autres

Eglises et confessions chrétiennes, ainsi qu'avec le Conseil Oecuménique des Eglises», la Conférence a approuvé les recommandations du 2^{ème} Comité. Après y avoir apporté quelques modifications, elle a arrêté les résolutions suivantes:

1. Les dialogues théologiques de l'Eglise orthodoxe déjà en cours—à savoir: a) avec les Anglicans, b) avec les Vieux-Catholiques et c) avec les Anciennes Eglises Orientales—se poursuivront et s'intensifieront; celui avec ces dernières devra être particulièrement activé, le but essentiel de ces dialogues demeurant la recherche fructueuse de l'unité chrétienne.

2. Une Commission théologique technique interorthodoxe ayant été constituée à l'unanimité panorthodoxe pour préparer le dialogue du côté orthodoxe avec l'Eglise catholique romaine, le fonctionnement effectif de cette Commission devra être activé au plus tôt.

3. Comme la 4^{ème} Conférence Panorthodoxe avait décidé que les Eglises locales se chargeraient de la première étape de préparation au dialogue théologique avec les Luthériens et que cette étape semble avoir été bien franchie, grâce à des travaux locaux et à un grand nombre de rencontres théologiques au niveau académique, il a été décidé de créer une Commission interorthodoxe pour ce dialogue, analogue à celles qui existent pour les autres dialogues. Sa tâche sera de préparer, du côté orthodoxe, un dialogue théologique officiel avec les Luthériens. Des mesures appropriées doivent donc être prises, comme en pareil cas, pour former cette Commission interorthodoxe.

4. La Conférence, exprimant le voeu de l'Eglise Orthodoxe de collaborer à l'entente entre les différentes religions, afin d'enrayer le fanatisme de tous les côtés et, par là, d'arriver à la réconciliation des peuples et à la sauvegarde de la paix et de la liberté dans le monde, au service de l'humanité, sans distinction de race ou de religion, a déclaré que l'Eglise Orthodoxe travaillera avec les religions non chrétiennes pour atteindre cet objectif.

5. L'Eglise Orthodoxe, continuant sa tradition de pionnier dans la création et l'essor du Mouvement Oecuménique, et de fondatrice du Conseil Oecuménique des Eglises, doit renforcer sa contribution organique au sein de ce dernier et, sans laisser de côté sa pleine collaboration aux projets «horizontaux», doit concentrer ses forces sur la promotion de l'aspect «vertical», c'est-à-dire de la théologie de l'unité de l'Eglise.

Pour cela, il paraît essentiel qu'un nombre adéquat de théologiens orthodoxes soient admis dans les cadres supérieurs du siège du Conseil Oecuménique des Eglises et notamment dans la division «Foi et Constitution»; cela afin que les vues théologiques et, plus spécifiquement, ecclésiologiques des orthodoxes puissent trouver une place convenable dans les textes émanant du Conseil.

Enfin, dès qu'il y aura une possibilité de réviser les statuts du Conseil, il faudra faire appliquer ceux-ci de manière à ce que la représentation orthodoxe dans les organismes administratifs et consultatifs du Conseil soit conforme aux principes de l'ecclésiologie orthodoxe.

Quant au quatrième thème de l'agenda du Concile, c'est-à-dire «l'examen de la question d'une célébration commune de Pâques par tous les Chrétiens le même dimanche», la Conférence a adopté la recommandation du 3ème Comité, qui l'a traitée, et a décidé:

—de considérer d'une part le désir existant dans l'Eglise Orthodoxe de voir Pâques célébrée par tous les chrétiens ensemble, mais, d'autre part, compte tenu des difficultés pastorales existant dans certaines Eglises locales, que l'Eglise doit examiner attentivement cette question sous tous ses aspects. Elle aura le souci de tenir compte des impératifs pastoraux actuels de l'Orthodoxie en Occident, ce qui appelle une vision équilibrée des choses et, en conséquence, le soin d'éviter une décision panorthodoxe hâtive. Le Secrétariat pour la préparation du Saint et Grand Concile est donc chargé de convoquer au plus tôt un congrès d'hierarques responsables de la pastorale, de spécialistes du droit canon, de l'astronomie, de l'histoire et de la sociologie qui devront soumettre leurs conclusions à la prochaine Conférence Panorthodoxe Préconciliaire par l'intermédiaire du Secrétariat.

II. COMMUNIQUE

DE LA 1ère CONFERENCE PANORTHODOXE PRECONCILIAIRE

Après décision unanime de l'Eglise Orthodoxe toute entière, la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire a été convoquée par Sa Sainteté le Patriarche Oecuménique Démétrios selon l'ordre ecclésiastique, et s'est réunie au Centre Orthodoxe du Patriarcat Oecuménique à Chambésy, Genève, le 21 Novembre 1976; ses travaux se sont terminés le 28 Novembre 1976.

1) Des délégations de toutes les Eglises Orthodoxes Locales, sauf celle de l'Eglise de Géorgie, empêchée par des raisons techniques, ont participé à la Conférence.

2) La Conférence avait pour tâche de faire avancer la préparation du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe; en vue d'une convocation aussi rapide que possible de ce Concile et en tenant compte des décisions déjà prises sur un plan interorthodoxe et des consultations interorthodoxes survenues entretemps, elle s'était fixée comme Ordre du Jour:

a) La révision de la liste de thèmes choisis pour le Saint et Grand Concile.

- b) L'examen de la méthode à suivre pour l'étude des thèmes en vue de la préparation du Concile.
 - c) La revue et l'évaluation générale de l'évolution des relations et dialogues de l'Eglise Orthodoxe avec les autres Eglises et confessions chrétiennes, et avec le Conseil Oecuménique des Eglises.
 - d) L'examen de l'éventuelle célébration de Pâques le même dimanche par tous les chrétiens.
- 3· La Conférence a travaillé en assemblée plénière et en commissions et a abouti à l'unanimité aux décisions suivantes:
- a) Le futur Saint et Grand Concile devra s'occuper d'un nombre limité de thèmes et plus précisément des suivants:
 - 1. Diaspora orthodoxe.
 - 2. L'autocéphalie et la manière dont elle doit être proclamée.
 - 3. L'autonomie et la manière dont elle doit être proclamée.
 - 4. Diptyques (c.à.d. ordre de préséance des Eglises dans leur commémoration liturgique).
 - 5. La question du nouveau calendrier.
 - 6. Empêchements au mariage.
 - 7. Réadaptation des prescriptions ecclésiastiques concernant le jeûne.
 - 8. Relations des Eglises Orthodoxes avec le restant du monde chrétien.
 - 9. Orthodoxie et Mouvement Oecuménique.
 - 10. Contribution des Eglises orthodoxes locales à la réalisation des idéaux chrétiens de paix, de liberté, de fraternité et d'amour entre les peuples et suppression des discriminations raciales.
 - b) La procédure fixée par la 4ème Conférence Panorthodoxe pour la préparation et l'élaboration des thèmes devra être maintenue au cours de toutes ses phases, sauf la première; au cours de celle-ci les Eglises assumant la préparation préalable des thèmes présenteront leurs rapports à la Commission interorthodoxe compétente simplement comme l'aboutissement d'un travail de recherche et non comme leur point de vue officiel sur le sujet choisi; cela afin de préserver la liberté du dialogue sur le plan orthodoxe.
 - 4) Simultanément la Conférence a passé en revue et a évalué l'évolution des dialogues de l'Eglise Orthodoxe avec l'Eglise Anglicane, avec l'Eglise Vieille-Catholique, avec les Anciennes Eglises Orientales et a décidé que ces dialogues soient poursuivis et intensifiés, en particulier celui avec les Anciennes Eglises Orientales qui a pris du retard.

Quant à l'Eglise Catholique Romaine avec laquelle le dialogue théologique se trouve encore au stade préparatoire, la Conférence a décidé que le travail de la Commission compétente devra être activé.

Concernant l'Eglise Luthérienne, la Conférence a décidé que le dialogue avec elle doit être accéléré par la nomination d'une commission interorthodoxe ad hoc, comme celle qui existe déjà pour les autres dialogues théologiques.

La Conférence s'est aussi occupée de la place de l'Eglise Orthodoxe dans le Mouvement Oecuménique en général et plus spécialement au sein du Conseil Oecuménique des Eglises; elle a décidé que la participation de l'Eglise Orthodoxe soit continuée et intensifiée dans l'ensemble du Mouvement Oecuménique, ainsi que sa collaboration à toutes ses manifestations; en particulier en ce qui concerne le Conseil Oecuménique des Eglises, elle a décidé que sa participation organique à ce Conseil soit poursuivie plus activement, étant toujours entendu que les principes ecclésiologiques orthodoxes devront toujours être observés de façon à ce que l'Eglise Orthodoxe offre de plus grands services à l'unité chrétienne.

En outre, la Conférence a exprimé le désir de l'Eglise Orthodoxe de collaborer avec les fidèles des autres religions (non-chrétiennes) pour éliminer tout fanatisme et assurer la réalisation des idéaux de liberté, de réconciliation des peuples et de paix du monde au service de l'homme actuel, quelle que soit sa race ou sa religion.

5) La Conférence s'est préoccupée spécialement de la question de la célébration commune de Pâques par tous les chrétiens. Elle a constaté le désir existant au sein de l'Eglise Orthodoxe d'atteindre ce but et a exprimé son accord de principe pour le réaliser. Cependant, la Conférence devant tenir compte sérieusement de la pratique de l'Eglise ancienne telle qu'elle a été vécue en Orient, lorsqu'il s'agit de questions où elle est appelée à une expression commune de tous les chrétiens, et aussi des difficultés d'ordre pastoral qui surgissent à ce sujet dans certaines Eglises locales —mais aussi des impératifs pastoraux divergents des orthodoxes en Occident— et dans le but de faire face au problème d'une façon équilibrée, a décidé de soumettre la question à une étude circonstanciée sous tous ses aspects. Dans ce but, elle a décidé que soit confié au Secrétariat pour la préparation du Saint et Grand Concile le soin de convoquer le plus rapidement possible un congrès auquel participeront hiérarchiques responsables, canonologues, astronomes, historiens et sociologues, qui devra soumettre la conclusion de ses travaux à la prochaine Conférence Panorthodoxe Préconciliaire.

La 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire, en prenant les décisions ci-dessus, a poursuivi un triple objectif:

- donner une impulsion positive au futur Saint et Grand Concile,
- faire avancer les relations inter-chrétiennes et le Mouvement Oecuménique en vue de l'unité chrétienne,
- servir, enfin, l'humanité toute entière pour la personne humaine unique, par une tolérante collaboration entre les orthodoxes et les fidèles des diverses religions.

Fait à Chambésy, Genève, au Centre Orthodoxe du Patriarcat Oecuménique, le 30 Novembre 1976.

Le Secrétariat

III. CLOTURE DE LA CONFERENCE

Les travaux de la 1ère Conférence Panorthodoxe Préconciliaire ayant été terminés le samedi 27 Novembre 1976, sa clôture eut lieu le jour suivant dimanche 28 du même mois, par une Divine Liturgie, à laquelle assistèrent tous les Chefs des Délégations, et qui fût célébrée à l'Eglise du SaintApôtre Paul au Centre Orthodoxe.

Après la fin de la liturgie, le Président de la Conférence, S.E. le Métropolitte Méliton de Chalcédoine, a proclamé officiellement la clôture des travaux de la Conférence par une homélie dont le texte est le suivant :

H O M E L I E

de S.E. le Métropolitte de Chalcédoine, Mgr Méliton,
Président de la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire
à l'occasion de la clôture des travaux de celle-ci.

Vénérables Délégués de la Première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire,

En arrivant à la fin de notre tâche, nous rendons grâce à Dieu-Père, Fils et Saint-Esprit.

Le Seigneur a dit : «Car là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux» (Mat. XVIII, 20).

En effet, si le Christ est présent parmi deux ou trois assemblés vraiment en Son nom, à plus forte raison l'est-il quand il y en a un plus grand nombre. Le Christ est présent parmi eux, inspirant, contrôlant, guidant et dirigeant tous et tout pour l'accomplissement de Sa sainte volonté.

Et le Seigneur a encore dit : «Et moi, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin des temps» (Mat. XXVIII, 20),

En disant cela, il n'entendait pas seulement s'adresser à ses disciples,

mais aussi à l'Eglise qui fut répandue par eux pour durer jusqu'à la consommation des siècles, aux apôtres de tous les temps.

Nous référant à ces textes divins, mais aussi à la réalité de notre sainte réunion, nous sommes certains que le Seigneur a été parmi nous durant tout ce temps où nous accomplissions le saint travail qui nous a été confié par nos Eglises. Dans cette certitude, nous concluons aujourd'hui la Première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire et nous rendons grâces au Seigneur de l'Eglise de ce que nous n'avons pas couru en vain et n'avons pas non plus été livrés au monde qui a voulu nous disperser et s'opposer à Celui qui nous a réunis.

Maintenant qu'est venu le moment de nous séparer, mes frères, nous nous sentons unis dans l'Esprit plus qu'au jour où nous sommes arrivés ici. Chacun de nous venant de sa propre Eglise locale, apportant avec soi le trésor maintenu vivant, de la tradition orthodoxe et de l'expérience acquise tout au long du cheminement historique de chacune de nos Eglises, nous quittons ce lieu en emportant chacun vers sa propre Eglise locale l'expérience vécue et concrète de notre Eglise Orthodoxe Une et Sainte.

La présente Conférence valait la peine d'être convoquée, ne fût-ce que pour nous amener à briser un égoïsme ecclésiastique qui nous isole; ne fût-ce que pour nous réunir dans la communion de la fraternité orthodoxe; ne fût-ce que pour nous réunir dans la communion eucharistique autour de la Sainte Table commune de l'Orthodoxie.

Mais la grâce du Paraclet nous a finalement conduits plus loin, vers l'approfondissement de la vision de l'Eglise, vers l'évaluation dans la mesure du possible de sa situation actuelle et de ses problèmes ainsi que vers la recherche et la découverte des moyens les plus appropriés pour y remédier.

Ainsi, sans aucun triomphalisme, en toute humilité, nous sommes aujourd'hui en mesure de confesser devant l'Eglise et le monde que la grâce du Seigneur nous a suffi et que Sa force s'est déployée dans notre faiblesse.

En rentrant chez nous, emportons la Grâce Divine vécue dans l'unité de l'Orthodoxie au cours de cette Conférence, ainsi que la puissance du Seigneur de l'Eglise, notre Seigneur qui est aussi le Seigneur du monde, puissance déployée malgré nos faiblesses humaines.

Mais nous confessons en même temps qu'au cours de cette Conférence, à l'action de la grâce et au développement de la puissance du Seigneur, se sont ajoutés aussi l'amour et la volonté d'obéir à Sa sainte volonté pour le bien de l'Eglise Une et Sainte.

C'est pour cette raison, Frères, que nous vous remercions tous, car, en vous dépassant vous-mêmes, en dépassant votre propre volonté, l'esprit du

régionalisme et la vision limitée du grand mystère de l'Église, vous avez ouvert les portes royales de son sanctuaire aux fidèles et au monde afin qu'ils puissent contempler le corps du Seigneur et la lampe de l'Orthodoxie qui veille sur lui sans jamais s'éteindre.

De cette lampe donc, recevons tous, de nouveau, et transmettons encore la lumière, Lumière de la Lumière jamais éteinte de notre foi, et glorifions le Christ ressuscité des morts. Puisse le monde Le glorifier avec nous et à travers nous par notre témoignage commun de l'Orthodoxie.

AMEN

Le cérémonie de la clôture de la Conférence fut conclue par le tropaire «Nous avons vu la vraie lumière...», chanté par le chœur.

Une réception et un dîner officiel au Centre suivirent, auquel participèrent tous les congressistes et au cours duquel l'Eminent Président, en guise d'allocution, lut les derniers versets du 12ème chapitre et le 13ème chapitre de la 1ère Epître aux Corinthiens, ajoutant pour terminer, que riches de cet amour dont parle l'apôtre, nous partons en paix. Portons cet amour et cette paix en rentrant chez nous.

I. RAPPORT DE S.E. METROPOLITE DAMASKINOS DE TRANOUPOLIS SUR LA PREPARATION DU GRAND CONCILE

La grande vision de la convocation d'une Concile Panorthodoxe n'a, malgré les difficultés inhérentes, malgré les longueurs du processus préparatoire, jamais cessé de miroiter devant la conscience orthodoxe. Comme toutes les grandes idées libératrices de l'histoire ecclésiastique, celle-ci a aussi su résister à la procrastination humaine et survivre aux doutes qui l'ont assiégée dès son début. Et cela parce que tant les chefs des Eglises orthodoxes locales, conscients de leurs responsabilités, que le laïcat de ces Eglises, se sont immédiatement ralliés d'instinct à la cause du renouveau orthodoxe.

I. RESUME HISTORIQUE

Il convient d'abord de rappeler brièvement les jalons menant à la convocation du Grand Concile.

On se souviendra que le besoin d'un concile général s'est vaguement fait sentir dès avant la Première Guerre mondiale. Malheureusement, des facteurs d'ordre non théologiques en avaient alors empêché la réalisation. Dans les années d'après-guerre, l'idée conciliaire a fait son chemin, mais les efforts dans ce sens ont été voués à l'échec en raison des circonstances politiques défavorables; puis la deuxième Guerre mondiale a interrompu les préparatifs entamés en 1930 par une Commission interorthodoxe préparatoire réunie à Vatopédi.

C'est le Patriarcat Oecuménique qui a finalement pris l'initiative de convoquer un Concile Panorthodoxe¹. Le Patriarche Athénagoras Ier², avec l'accord

1. Voir l'Encyclique du Trône Oecuménique aux Chefs des Eglises Autocéphales Orthodoxes du 12 Février 1951 («Orthodoxia», 26, 1951, pp. 118-120):«... Notre Très Saint Trône Oecuménique Apostolique et Patriarcal, prenant en considération les problèmes de nature ecclésiastique et d'intérêt commun qui se sont présentés au cours des siècles ainsi que l'évolution de la vie sociale, a décidé conformément à une longue tradition et en usant de son droit canonique, de proposer en un temps propice à ses sœurs les Très Saintes Eglises la convocation d'un Grand Synode Oecuménique pour leur étude et solution convenables...».

2. Athenagoras I, Patriarche Oecuménique, l'Epirote (Articles rassemblés par J. Anastasiou), Jannina 1975, pp. 22-223.

des Primats des Eglises Orthodoxes locales, a convoqué en 1961 la première Conférence Panorthodoxe de Rhodes pour rédiger une liste des thèmes du Concile. Couvrant presque tout le spectre de l'Orthodoxie, de la doctrine à la pastorale, ces thèmes ont été répartis en huit chapitres, comme suit:³

1. Foi et dogme

- A. Détermination de la signification du dogme du point de vue orthodoxe.
- B. Les sources de la révélation divine.
 - a) La sainte Ecriture.
 - 1. Inspiration de la sainte Ecriture.
 - 2. Autorité des livres de l'ancien Testament lus dans l'Eglise Orthodoxe.
 - 3. Edition scientifique du texte byzantin du Nouveau Testament.
 - b) La Sainte Tradition (détermination de sa signification et de son étendue).
- C. Textes symboliques de l'Eglise Orthodoxe.
 - a) Textes faisant autorité (afthendika) dans l'Eglise Orthodoxe.
 - b) Textes ayant une autorité relative.
 - c) Textes ayant une autorité subsidiaire.
 - d) Rédaction et publication d'une commune confession de foi orthodoxe.
- D. Signification et autorité de l'Eglise.
 - a) Signification de l'Eglise.
 - b) Autorité de l'Eglise (détermination de sa signification).
 - c) Conscience commune de l'Eglise.
 - d) Infaillibilité dans l'Eglise s'exprimant par sa hiérarchie réunie en concile œcuménique.

2. Culte divin

- A. Orthodoxie et Bible.
 - a) Plus large usage de l'Ancien Testament dans le culte.
 - b) Redistribution de toutes les péripécies liturgiques.
- B. Uniformité du typikon et des textes liturgiques employés dans le culte et dans la célébration des sacrements. Leur révision et leur édition critique.
- C. Meilleure participation de l'élément laïque à la vie culturelle et à toute la vie de l'Eglise.

3. Textes et Comptes rendus de la 1ère Conférence Panorthodoxe à Rhodes, 24 Sept.—1 Oct. 1961, pp. 116 et suite.

D. Étude des moyens aptes à affermir et à renforcer la vie liturgique dans l'Église Orthodoxe ainsi que la tradition de l'art byzantin et de tout l'art orthodoxe dans ses différentes expressions (musique ecclésiastique, iconographie, architecture, vêtements et vases sacrés).

3. Administration et discipline ecclésiastique

A. Codification des saints canons et des prescriptions canoniques en vue d'une éventuelle ratification, en temps opportun, par un concile œcuménique.

B. Justice ecclésiastique et procédure pénale.

a) Organisation des tribunaux spirituels d'une manière autant que possible uniforme dans toute l'Église Orthodoxe.

b) Etablissement d'une procédure pénale ecclésiastique autant que possible identique.

c) Appel.

C. Au sujet de l'épiscopat :

a) Pour les évêques, étude du mode d'élection le plus conforme possible aux canons.

b) Distinctions administratives et autres entre les évêques: 1. Patriarches 2) Présidents des Eglises Autocéphales, 3. Métropolitains, 4) Archevêques, 5) Métropolitains titulaires, 6) Evêques résidentiels, 7) Evêques titulaires et auxiliaires, 8) Evêques locaux.

D. Vie monastique: Recherche des moyens aptes à ramener le monachisme orthodoxe à sa splendeur ancienne par la fidélité aux traditions et aux règles monastiques et par la reprise de son ancienne activité.

E. Adaptation des prescriptions canoniques au sujet du jeûne conformément aux exigences de notre époque.

F. Formation du clergé:

a) Forme, but et objet de la formation du clergé orthodoxe.

b) Le contrôle immédiat de la hiérarchie sur cette formation.

c) Séminaires pour cette formation théologique et autre.

d) Conférences pour la formation du clergé.

G. Empêchements au mariage: étude de la pratique actuelle des Eglises locales et des pouvoirs de l'Église en cette matière. Assurer autant que possible une pratique uniforme dans toute l'Église Orthodoxe.

H. Tenue du clergé: sa présentation et son vêtement.

I. Problème du calendrier: Étude de la question en fonction de la décision du premier Concile Œcuménique sur la date de Pâques. Essayer d'établir une pratique commune aux Eglises Orthodoxes en cette matière.

J. Eglise Orthodoxe et jeunesse.

4. Relations des Eglises Orthodoxes entre elles

A. Relations interorthodoxes:

a) Relations des Eglises Orthodoxes Autocéphales entre elles et avec le Patriarcat Oecuménique selon les canons et l'histoire.

1) Lettres festales - 2) Diptyques - 3) Saint chrême - 4) Observation des obligations découlant des chartes de fondation - 5) Echange de visites entre les chefs des Eglises orthodoxes autocéphales.

b) Renforcement des relations existantes par:

1) Echange de lettres fraternelles - 2) Convocation de congrès théologiques - 3) Envois de clercs et de professeurs - Contacts entre les facultés de théologie - 5) Echanges de professeurs et d'étudiants - 6) Bourses - 7) Echanges de périodiques, de livres et autres éléments d'information ayant trait à la vie et à l'action des Eglises - 8) Célébration des grands événements ecclésiastiques de signification inter-orthodoxe.

B) Autocéphalie et autonomie dans l'Eglise Orthodoxe:

a) Proclamation de l'autocéphalie:

1) Qui proclame l'autocéphalie? - 2) Présupposés et conditions - 3) Mode de proclamation de l'autocéphalie - 4) Quelles sont les Eglises autocéphales actuellement reconnues?

b) Détermination des conditions requises pour qu'une Eglise soit reconnue autonome.

C. Orthodoxie et diaspora.

Situation actuelle et position canonique de la diaspora orthodoxe.

5. Relations de l'Eglise Orthodoxe avec le reste du monde chrétien

A. Étude des moyens de rapprochement et d'unité des Eglises dans la perspective panorthodoxe.

B. Orthodoxie et autres Eglises orientales:

a) Entretien de relations amicales en vue du rétablissement de l'union avec elles par: 1) Echange de visites - 2) Echange de professeurs et d'étudiants - 3) Contacts de caractère théologique.

b) Étude de l'histoire de la foi, du culte et de l'administration de ces Eglises.

c) Collaboration avec elles:

1) Dans les assemblées de caractère œcuménique - 2) Dans les questions d'ordre pratique.

C. Orthodoxie et Eglise Catholique Romaine:

a) Étude des points positifs et négatifs entre les deux Eglises dans le domaine:

1) De la foi - 2) De l'administration - 3) De l'activité ecclésiastique; (en particulier au sujet de la propagande, du prosélytisme et de l'Uniatisme).

b) Entretien de relations dans l'esprit de la charité dans le Christ, en prenant spécialement en considération les points prévus par l'Encyclique patriarcale de 1920.

D. L'Orthodoxie et les Eglises et confessions issues de la Réforme.

a) Les confessions les plus éloignées de l'Orthodoxie:

1) Luthéranisme - 2) Calvinisme - 3) Methodisme.

4) Autres confessions protestantes.

b) Les confessions les plus proches de l'Orthodoxie: 1) Les Episcopaliens en général - 2) Les Anglicans. Étude des possibilités d'entretenir des relations et de continuer le rapprochement avec elles, en particulier avec les Episcopaliens et les Anglicans, à la lumière des présupposés positifs existant déjà.

E. Orthodoxie et Vieux-Catholiques;

Promouvoir les relations avec eux dans l'esprit des conversations théologiques ayant eu lieu jusqu'à présent et de leurs déclarations et tendances en faveur de l'union avec l'Orthodoxie.

F. Orthodoxie et Mouvement Oecuménique:

a) Participation et présence de l'Eglise Orthodoxe dans le Mouvement Oecuménique selon l'esprit de l'Encyclique patriarcale de 1920.

b) Questions théologiques et autres ayant trait à la participation de l'Eglise et autres ayant trait à la participation de l'Eglise Orthodoxe au Mouvement Oecuménique.

c) La signification et la contribution de l'ensemble de la participation orthodoxe à l'orientation de la pensée et de l'activité oecuménique.

6. L'Orthodoxie dans le monde

A. Étude et recherche des moyens pratiques par lesquels on pourra renforcer la civilisation chrétienne orthodoxe parmi les peuples orthodoxes et cela dans toutes ses manifestations.

B. Diffusion de l'enseignement de l'Évangile à travers le monde selon la tradition orthodoxe.

C. Contribution des Eglises Orthodoxes locales au triomphe des idéaux chrétiens de paix, de liberté, de fraternité parmi les peuples.

D. Développement de la coutume des pèlerinages orthodoxes vers les divers lieux vénérés par les fidèles.

7. Questions théologiques

A. «L'économie» dans l'Eglise Orthodoxe:

a) Signification et étendue des termes «acribie» et «économie» dans l'Eglise Orthodoxe.

b) «L'économie»: 1) Dans les sacrements célébrés soit dans l'Eglise, soit en dehors de l'Eglise - 2) Dans la réception dans l'Eglise Orthodoxe des hérétiques ou des schismatiques: soit par le baptême, soit par la chrismation, soit par un certificat, soit par une prière - 3) Dans le culte.

B. La reconnaissance des Saints dans l'Eglise Orthodoxe et la fixation d'une pratique commune à toute l'Eglise en cette matière.

C. Orthodoxie et autres religions.

D. Les modes traditionnels du témoignage de l'Orthodoxie dans le monde

E. L'euthanasie et la théologie orthodoxe.

F. L'incinération des morts et la théologie orthodoxe.

8. Problèmes sociaux

A. Eglise Orthodoxe et jeunesse.

B. Mariage et famille:

a) Les problèmes au sujet du mariage.

b) Procréation.

c) Education des enfants.

d) Contrôle des naissances et surpopulation.

e) Divorces.

f) Fécondation artificielle.

C. Etablissements sociaux, asiles, etc., et sollicitude de l'Eglise Orthodoxe.

D. L'Orthodoxie et les discriminations raciales.

E. L'Orthodoxie et les problèmes des chrétiens dans les régions de changements sociaux rapides.

La quatrième Conférence Panorthodoxe, réunie au Centre Orthodoxe du Patriarcat Oecuménique (Chambésy/Genève, 8-15 Juin 1968) a choisi les thèmes suivants dans le Catalogue de Rhodes:

1) du chapitre I «FOI ET DOGME», lettre B: Les sources de la révélation divine - a) La sainte Ecriture: 1. Inspiration de la sainte Ecriture. 2. Autorité des livres de l'ancien Testament lus dans l'Eglise Orthodoxe 3. Edition

scientifique du texte byzantin du nouveau Testament; b) La Sainte Tradition (détermination de sa signification et de son étendue).

2) du chapitre II «CULTE DIVIN», lettre C: Meilleure participation de l'élément laïque à la vie culturelle et à toute la vie de l'Eglise.

3) du chapitre III «ADMINISTRATION ET DISCIPLINE ECCLESIASTIQUE», lettre E: Adaptation des prescriptions canoniques au sujet du jeûne conformément aux exigences de notre époque.

4) du même chapitre, lettre G: Empêchements au mariage - Étude de la pratique actuelle des Eglises locales et des pouvoirs de l'Eglise en cette matière. Assurer autant que possible une pratique uniforme dans toute l'Eglise Orthodoxe.

5) du même chapitre encore, lettre I: Problème du calendrier - Étude de la question en fonction de la décision du premier Concile Oecuménique sur la date de Pâques. Essayer d'établir une pratique commune aux Eglises Orthodoxes en cette matière.

6) du chapitre VII «QUESTIONS THEOLOGIQUES», lettre A: L'Economie dans l'Eglise Orthodoxe. Ce thème est divisé de la manière suivante: a) signification et étendue des termes «acribie» et «économie» dans l'Eglise Orthodoxe; b) «L'économie»: 1. Dans les sacrements célébrés soit dans l'Eglise, soit en dehors de l'Eglise. 2. Dans la réception dans l'Eglise Orthodoxe des hérétiques ou des schismatiques-soit par le baptême, soit par la chrismation, soit par un certificat, soit par une prière.

A côté de ces thèmes, la quatrième Conférence Panorthodoxe a défini la procédure à suivre dans leur élaboration en vue de les soumettre au futur Concile Panorthodoxe, et a fixé les modalités de ce processus. Il a donc été décidé que chacun de ces six thèmes fera l'objet d'une étude de la part d'une ou de plusieurs Eglises locales, qui rédigeront dûment leur rapport. L'examen du premier thème, «SOURCES DE LA REVELATION DIVINE», a été remis aux soins de l'Eglise de Constantinople. Le deuxième thème, «PARTICIPATION DES LAICS A LA VIE DE L'EGLISE», a été confié à l'Eglise de Bulgarie. Le troisième thème, «LE JEUNE», a été confié à l'Eglise de Serbie; le quatrième thème, «EMPECHEMENTS AU MARIAGE», conjointement à l'Eglise de Russie et à l'Eglise de Grèce; le cinquième thème, «LA QUESTION DU CALENDRIER ET DE LA DATE DE PAQUES», ainsi que le sixième thème, «L'ECONOMIE DANS L'EGLISE», ont été confiés à l'Eglise de Roumanie.⁴

4. Textes et Comptes rendus de la 4ème Conférence Panorthodoxe à Chambésy, 8-15 Juin 1968, pp. 82-83.

En plus de cette distribution, la quatrième Conférence Panorthodoxe a créé une Commission interorthodoxe préparatoire du Concile pour coordonner et élaborer les études déjà confiées (ou qui seront confiées) aux Eglises locales, ainsi que la formulation de la position panorthodoxe sur chacun de ces thèmes. Dans cette Commission, chaque Eglise locale est représentée par un ecclésiastique assisté d'un théologien, prêtre ou laïc. Le Secrétariat pour la préparation du Concile —créé aussi par la quatrième Conférence Panorthodoxe— a son siège dans ce même Centre Orthodoxe du Patriarcat Oecuménique à Chambésy.

La procédure à suivre pour préparer le Concile a été fixée comme suit: les Eglises locales, responsables d'une première élaboration des six thèmes choisis, ont un délai de six mois pour le faire. Leurs rapports doivent ensuite être soumis à l'examen des autres Eglises par l'intermédiaire du Secrétariat. Puis la Commission Interorthodoxe Préparatoire doit se réunir pour formuler la position panorthodoxe sur chacun des thèmes étudiés.

Quand la Commission Préparatoire a fini ses travaux, son président en informe dûment le Patriarche œcuménique qui, en accord avec les chefs des différentes Eglises locales, convoque une Conférence Panorthodoxe Préconciliaire. Les textes rédigés par la Commission sont envoyés à titre d'information aux Eglises locales.

La Conférence Panorthodoxe Préconciliaire a pour tâche d'étudier les rapports préparés par la Commission Préparatoire et de constituer le dossier définitif de chacun des thèmes, qui sera remis par le Patriarche Oecuménique au futur Saint et Grand Concile et, plus spécialement, au bureau compétent de celui-ci.⁵

Quant aux qualificatifs, attribués par la tradition ecclésiale aux Conciles orthodoxes, tel «Concile Oecuménique» et «Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe», la préférence a été donnée au second car, si, au cours de l'histoire, des conciles ont pu être convoqués dans le but d'être «œcuméniques», ce n'est que par la suite seulement que le consensus des fidèles les a reconnus comme tels. Certains conciles, voulus œcuméniques, n'ont été reconnus que comme conciles locaux par la conscience de l'Eglise, alors que d'autres conciles, locaux, se sont avérés être œcuméniques. Celui de Sardis par exemple (343), devait être un concile œcuménique, mais n'a finalement été considéré que comme concile local; de même pour le concile d'Ariminum (359). En revanche, celui de Constantinople, convoqué en 381 par l'empereur Théodose comme

5. Ibid., p. 81.

concile de la partie orientale de son empire, a été reconnu comme œcuménique 150 ans plus tard par le IV^{ème} Concile Oecuménique (451).⁶

Le caractère œcuménique ou non-œcuménique d'un concile, comme le constate le théologien orthodoxe Athanase Yevtich, se juge surtout selon son importance salvifique pour les chrétiens, ce qui est imprévisible.⁷ Pour toutes ces raisons le terme «Saint et Grand Concile de l'Eglise orthodoxe»⁸ a été retenu de préférence, car il a été applicable à tous les conciles précédents et l'est aussi dans le cas présent, compte tenu de son envergure due, si Dieu le veut, à la participation de toutes les Eglises dites «orthodoxes» d'Orient en communion, aujourd'hui, selon les normes de l'union canonique; mais aussi compte tenu de l'humble conviction de ces Eglises que c'est l'action du Saint-Esprit —et non pas la velléité humaine— qui réunit en un seul lieu, après tant de siècles, ce peuple de Dieu.

Deux ans après la quatrième Conférence Panorthodoxe de Chambésy, le 16 Juillet 1970, le Saint Synode du Patriarcat Oecuménique a décidé de proposer aux autres Eglises orthodoxes la convocation de la Commission Interorthodoxe Préparatoire du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe. Elle devait se réunir en Mars 1971 mais ne l'a fait finalement qu'en Juillet 1971 (du 15 au 28) à Chambésy, soit, à peu près trois ans plus tard, au même endroit où s'était réunie la quatrième Conférence Panorthodoxe. Comme l'a dit S.E. le Métropolitte de Myra. Mgr Chrysostome, aux membres de la Commission: «Voici devant nous —soigneusement élaborés par les Eglises orthodoxes locales, nos sœurs —les textes traitant les six thèmes choisis par la quatrième Conférence Panorthodoxe à Genève. Les vénérables délégations de nos Eglises ici présentes, c'est-à-dire nous tous, avons à étudier ces textes, ainsi que quelques rapports et observations faits à leur égard par quelques-unes des Eglises sœurs. A nous, membres de la Commission, revient de juger si ces textes ici devant nous recouvrent effectivement le champ des problèmes posés aujourd'hui à l'Orthodoxie..., s'ils reflètent suffisamment l'esprit de l'Eglise et l'attente pieuse du peuple orthodoxe, faite de foi et d'espérance.»⁹ Cela revient à se demander si ces textes répondent bien au besoin de faire cadrer la théologie traditionnelle

6. Damaskinos Papandréou, Perspectives et problèmes du futur Concile, «Synodica» I, pp. 33-34.

7. Athanase Yevtich, Tradition et renouveau dans l'institution du Concile Oecuménique, *ibid.*, p. 104.

8. Voir l'Interview de Mgr Méliton de Chalcédoine, publié dans l'«Episkepsis», No 2/ 2.3. 1970.

9. Comptes rendus du Comité Interorthodoxe préparatoire, 16-28 Juillet 1971, Chambésy, Genève, p. 5.

avec la pluralité des optiques modernes tout en faisant cadrer les besoins pastoraux des fidèles avec la responsabilité pastorale de l'Eglise.

Les travaux de la Commission Interorthodoxe Préparatoire ont débouché sur deux conclusions principales. D'une part le corpus des rapports sur les six thèmes choisis a été bien constitué: le Secrétariat a d'abord imprimé des rapports en grec,¹⁰ puis en a fait une édition grecque plus complète—comprenant aussi l'ensemble des actes de la Commission Interorthodoxe.¹¹ Sous l'égide du Secrétariat, cette édition a été reprise en russe,¹² en français (moins le rapport sur le premier des six thèmes, celui de la Révélation),¹³ en anglais,¹⁴ italien¹⁵ et allemand¹⁶ (édition partielle).

D'autre part, la Commission a unanimement proposé la révision du Catalogue de Rhodes par la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire et a exprimé le vœu que le Patriarcat Oecuménique—après consultation avec les primats des Eglises locales—veuille bien convoquer la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire pour la première quinzaine du mois de Juillet 1972.¹⁷

Après avoir étudié les rapports de la Commission, le Saint Synode du Patriarcat Oecuménique, présidé par feu le Patriarche Athénagoras, a été obligé d'admettre qu'une convocation aussi prompte de la Conférence préconciliaire n'était pas réalisable,¹⁸ Comme le chef du Secrétariat pour la préparation du Concile le fit savoir aux Eglises Orthodoxes locales puis à la presse (16 Mai 1972), le Patriarcat Oecuménique était arrivé à la conclusion que, concernant le Catalogue de Rhodes, les Eglises locales avaient besoin d'un délai

10. Vers le Grand Concile. 1. Rapports du Comité Interorthodoxe Préparatoire sur les six thèmes de la première phase conciliaire, Chambésy, Genève, 1971.

11. Comité Interorthodoxe Préparatoire du Saint et Grand Concile 16-28 Juillet 1971, Chambésy, Genève 1973.

12. Na putakh k Velikomu Soboru. Chambésy, Genève, 1971.

13. Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe «Contacts», supplément au no 80, 4ème trimestre 1972.

14. Towards the Great Council. Introductory reports of the Interorthodox Commission, in preparation for the next Great and Holy Council of the Orthodox Church, London SPCL 1972.

15. I sei documenti preparatori verso il Concilio Panorthodosso, «Il regno-Documenti», 1 Janvier 1973.

16. Le Rapport sur l'Economie, dans «Una Sancta, No 2/1973. Voir aussi: Métropolitain Damaskinos Papandréou, Die Vorbereitung der Panorthodoxen Synode-Aktuelle Theologische Fragen und Überlegungen. Dans le volume: Auf dem Weg zur Einheit des Glaubens, Pro Oriente, Tyrolia Verlag 1974.

17. Comptes-rendus du Comité Interorthodoxe Préparatoire, p. 147.

18. Lettre Patriarcale, No 273/30.4.1972.

de réflexion et que l'échéance de Juillet 1972 était par conséquent trop courte. La convocation de la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire serait donc remise à plus tard, un délai plus long étant bénéfique non seulement pour donner le temps, aux prélats mandatés, d'étudier en profondeur les thèmes du Grand Concile, mais encore pour fournir aux théologiens orthodoxes en général l'occasion d'exprimer leurs vues représentatives de la vie orthodoxe de toujours, du plérôme de l'Eglise Orthodoxe.

Effectivement, ce délai supplémentaire a marqué une étape importante dans le chemin de l'Eglise Orthodoxe vers le Grand Concile. La portée et les difficultés de l'entreprise, commencée avec tant de zèle, ont pu pénétrer convenablement les consciences. Il a permis aussi des contacts enrichissants entre théologiens et Eglises locales. Relevons quelques exemples :

A) Chambésy, 26-31 Décembre 1972: rencontre officieuse de théologiens orthodoxes¹⁹, organisée par le Secrétariat pour la préparation du Concile. La conclusion de cette rencontre a aussi été que le Catalogue de Rhodes devrait être révisé tant pour son manque de cohérence que parce qu'il ne correspondait pas aux exigences ecclésiales des temps et des fidèles. La forme amendée suivante a été proposée :

A. L'HOMME A L'IMAGE DU CHRIST

- 1) Thèses fondamentales de l'anthropologie orthodoxe (sens de la divinisation aujourd'hui)
- 2) La vie en Christ
 - a) assemblée eucharistique et paroisse:
 - restructuration des paroisses, charges pastorales
 - renouveau liturgique (cf. Catalogue Rhodes II, A, B)
 - renouveau charismatique (Catalogue Rhodes II, C-laïcat)
 - b) Spiritualité orthodoxe
 - les canons aujourd'hui (Catalogue Rhodes III, A)
 - l'ascèse orthodoxe (jeûne, monachisme) Catalogue Rhodes III, D, E)
 - le mariage en Christ (Catalogue Rhodes III G; VIII A)
 - c) le Chrétien dans le monde
 - la sécularisation
 - justice sociale, racisme, paix (Catalogue Rhodes VI C; VIII B, C, D).

19. «Episkepsis», No 84/18.9.1973.

B. L'UNITE DE L'EGLISE

- 1) Organisation de l'Eglise Orthodoxe
 - a) rapports des Eglises Orthodoxes autocéphales entre elles et avec le Patriarcat Oecuménique (Catalogue Rhodes IV A).
 - b) organisation synodale, d'après la tradition canonique, des Eglises autocéphales et autonomes (Catalogue Rhodes III B).
 - c) l'autocéphalie dans l'Eglise Orthodoxe (Catalogue Rhodes IV B)
 - d) le problème mondial de la diaspora orthodoxe (Catalogue Rhodes IV C)
 - e) le problème du calendrier (Catalogue Rhodes III I)
 - f) les schismes dans l'Eglise Orthodoxe
- 2) L'Eglise Orthodoxe face au reste du monde chrétien (Rhodes V, VII)
 - a) unité de l'Eglise selon la tradition orthodoxe
 - b) problème de communion avec les autres Eglises et confessions (Catalogue Rhodes V, VII)²⁰.

Au cours du colloque théologique tenu à l'Académie orthodoxe de Crète, du 9 au 13 Octobre 1973,²¹ M. Vlassios Pheidas, professeur à la Faculté de théologie de l'Université d'Athènes, lut un rapport présentant les travaux de la rencontre officieuse de Chambésy et souligna que presque tous les membres de la conférence reconnaissaient que, dans la tradition des conciles orthodoxes, ce n'est pas en multipliant les congrès et les conférences que l'Eglise trouvait les thèmes des conciles convoqués, mais qu'elle renvoyait à l'autorité conciliaire les questions courantes qui scandalisaient les fidèles chrétiens. Il y fut aussi objecté qu'il serait bien d'insérer parmi les thèmes retenus pour la discussion, un thème sur la foi afin de relier de Saint et Grand Concile aux conciles orthodoxes précédents. Et il fut donc proposé d'insérer la portée du palamisme pour le monde moderne (qui a déjà été conciliairement approuvé); l'extension de l'anthropologie chrétienne —relation entre l'homme nouveau et l'homme naturel— à des applications modernes; ou encore les implications anthropologiques du palamisme dans le monde moderne. Après de longs débats la rencontre genevoise a accepté —mais non pas à l'unanimité— la combinaison des thèmes anthropologiques et ecclésiologiques troublant aujourd'hui la conscience orthodoxe.

B) 22-28 Septembre 1973: visite du chef du Secrétariat pour la préparation du Concile auprès du Patriarcat de Roumanie, sur son invitation, pour un échange de vues et de nouvelles sur la préparation du Concile et ses perspectives.

20. Ibid.

21. Ibid.

Au cours des différents entretiens, les représentants du Patriarcat roumain soulignèrent tous la nécessité du Concile et de la restriction du nombre des thèmes, limités aux plus importants: calendrier, diaspora, relations interorthodoxes et avec le Patriarcat œcuménique, schismes intérieurs, remariage des clercs veufs, rapports œcuméniques —y compris avec le Conseil œcuménique des Eglises— en préconisant aussi une meilleure participation des Eglises orthodoxes locales à la préparation du Concile.²²

C) Académie orthodoxe de Crète, 9-13 Octobre 1973: sous l'égide du Secrétariat pour la préparation du Concile, rencontre officieuse de théologiens autour du choix des thèmes les plus urgents pour la vie de l'Eglise Orthodoxe, selon leur expérience personnelle. La formule suivante fut adoptée comme thème général du Concile: «L'Eglise et le monde: comment l'Eglise peut-elle assumer le monde et les dangers de sa sécularisation.»²³

D) 13-18 Octobre 1974: visite du chef du Secrétariat pour la préparation du Concile au Patriarcat de Serbie, sur l'initiation de S.B. le Patriarche des Serbes Mgr Germain. Au cours de cette visite il fut souligné: a) le besoin de mieux faire ressentir la nécessité du Grand Concile; b) la satisfaction quant au progrès, nécessairement lent mais consciencieusement effectué, des préparatifs du Concile permettant de mieux sensibiliser le plérôme; c) que la convocation d'un Concile était théologiquement légitime même s'il ne s'agissait que de résoudre un seul problème urgent; d) l'importance des questions sur les rapports interorthodoxes et interconfessionnels et le devoir de les résoudre par un effort concerté de toutes les Eglises orthodoxes. Il fut enfin constaté que le monde attendait un message conciliaire salubre en ces temps de crise et que l'Orthodoxie avait donc une mission importante à accomplir.²⁴

E) 1er-31 Mai 1976: visite effectuée par l'Envoyé extraordinaire du Patriarcat Oecuménique, S.E. le Métropolitte Méliton de Chalcédoine accompagné du Secrétaire pour la préparation du Concile et du Grand Protopresbytere Georges Tsetsis, à toutes les Eglises orthodoxes. C'est grâce à cette tournée que notre réunion d'aujourd'hui s'est avérée possible. C'est un jalon important dans la marche de l'ensemble de l'Eglise Orthodoxe vers une préparation plus efficace de son Saint et Grand Concile.²⁵

Jetons, dès maintenant, un coup d'oeil rapide sur le nombre impressionnant d'écrits théologiques sur le Concile, ainsi que sur les ferments spirituels observés dans le monde orthodoxe, qui, en raison de leur diversité et de l'impor-

22. «Episkepsis», no 86/16.10.1973.

23. Ibid.

24. «Episkepsis» No 111/5.11.1974.

25. «Episkepsis», No 146/1.5.1976, No 147/15.5.1976, No 148/1.6.76.

tance des divergences d'opinion —phénomène assez fréquent en pareille circonstance— ont semblé à un moment donné, remettre en cause le cheminement direct vers le Concile. En tout cas, croyons-nous, ces divergences constituent un guide précieux pour l'Eglise Orthodoxe sur la route difficile qu'il lui reste à parcourir.

II. REVUE DE LA LITTÉRATURE CREEE AUTOUR DU CONCILE

A. Généralités

La littérature sur le Concile reflète divers points de vue de théologiens ou de simples laïcs, tant sur son opportunité que sur son Ordre du Jour. Elle émane de congrès, d'articles parus dans les revues et journaux —même dans la presse mondiale et signés par des non-orthodoxes— elle prend aussi la forme de mémoranda. Tout cela constitue un dossier volumineux et une bibliographie si étendue qu'il faut procéder méthodiquement si l'on veut en présenter l'essentiel sous une forme facilement assimilable et capable de faire fructifier les travaux de la Conférence. Nous nous bornerons donc, dans ce qui suivra, aux contributions les plus importantes des théologiens orthodoxes, laissant de côté pour le moment les considérations des prélats mandatés des Eglises, ainsi que nos propres critiques et recommandations à la présente Assemblée spirituelle. Notons d'emblée que ces considérations sont en train d'être triées et publiées par le Secrétariat pour la préparation du Concile dans un périodique à part, intitulé «Synodika». Le premier numéro vient de paraître, comprenant plus de deux cents pages. C'est une première sélection d'articles vraiment utiles sur les buts et la problématique du Concile. Quant à la bibliographie sur le Concile, nous vous renvoyons à «Episkepsis», bulletin d'information bimensuel du Centre, depuis sa parution en 1970 et jusqu'à aujourd'hui.

Les premières réactions de la théologie orthodoxe à l'idée d'un Saint et Grand Concile —après tant de siècles— qui restituerait l'Orthodoxie par rapport au monde moderne, furent favorables, même enthousiastes. Paul Evdokimov, deux mois avant sa mort, et Olivier Clément, théologien orthodoxe français bien connu —tous deux professeurs à l'Institut Saint-Serge de Paris— rédigèrent ensemble un «Appel aux Eglises»²⁶ où, après avoir constaté que «dans l'Orthodoxie l'expression canonique de la catholicité de l'Eglise a été interrompue... pendant douze siècles», ils saluent l'effort du Patriarche Oecuménique en vue de rassembler toute l'Orthodoxie comme «un gage plein d'espoir». En revanche, ils craignent que le Catalogue de Rhodes ne prenne pas

26. Publié dans «Contacts», voir aussi «Episkepsis», No 26/9.3.71.

en considération l'ensemble du problème, tandis que l'isolement des Eglises orthodoxes entre elles, dû à des antagonismes ou à la différence des systèmes sociaux, les porte à réagir défavorablement à l'idée du Concile. C'est la raison pour laquelle les deux professeurs envoyèrent un appel à l'Eglise Orthodoxe dans son ensemble, la priant de laisser libre cours à «l'instinct de l'Orthodoxie, l'esprit prophétique du peuple de Dieu», alors que la préparation du Concile devrait se concentrer sur l'interrogation principale: «Qu'est-ce que le christianisme aujourd'hui?» C'est une question qui, chez les orthodoxes, peut se poser quant à la place et à la signification du monde dans l'Eglise.

Développant ces points, le professeur Olivier Clément a publié dans «Contacts» un article intitulé «Tous préparons ensemble le Concile».²⁷ Permettez-nous de l'analyser plus en détail, puisqu'il représente un courant particulièrement fort aujourd'hui dans la diaspora orthodoxe, qui se caractérise par une ferveur chrétienne remarquable. L'auteur commence par citer les facteurs qui, à son avis, influent négativement sur le renouveau de l'Eglise orthodoxe: d'une part «l'autocéphalisme absolu» de certaines Eglises locales, notamment celles qui calculent leurs droits sur le nombre de fidèles qu'elles comptent et, d'autre part, l'ultra-conservatisme de certains milieux orthodoxes (par exemple les Vieux-Croyants russes et les Vieux-Calendaristes grecs, mais aussi certains groupes marginaux, sans pour cela qu'il s'agisse de schismatiques) qui sont prêts à condamner d'avance tout effort de renouveau des structures orthodoxes comme étant entaché d'œcuménisme, d'uniatisme etc. La pire des choses, selon l'auteur de l'article, serait, face à ces difficultés inhérentes à pareille entreprise, de parler vaguement de concile, noyant ainsi le saint enthousiasme qu'il a suscité dans un verbalisme irréfléchi. D'autant plus que, malgré ces difficultés et le poids d'inertie qu'elles entraînent au sein de notre Eglise, les temps semblent vraiment mûrs pour la convocation du Concile. «Les grands conciles œcuméniques, écrit M. Clément, ne sont pas réunis, on le sait, comme des entreprises de congratulation mutuelle, mais dans des situations tragiques, et pour répondre à des menaces précises qui compromettaient tel ou tel aspect de la vérité. Or aujourd'hui, c'est la Vérité toute entière qui est compromise, dans son contenu comme dans son réceptacle ecclésial.» Pour l'auteur, le Concile doit procéder en priorité à un témoignage chrétien inspiré, à savoir: qui est notre Dieu à nous les Chrétiens, le Dieu trinitaire, le Dieu de la Crucifixion et de la Résurrection, le Dieu de l'Esprit de vie? Ensuite le Concile devrait étudier les moyens de faire entrer le Dieu vivant dans les structures de l'Eglise, dans la paroisse, la liturgie, les canons, la spiritualité

27. «Contacts», No 76, 1971/4 Réimprimé dans «Synodica» I, p. 106 et suite.

d'un chacun; par la suite, il devrait analyser les deux problèmes principaux exigeant une solution aujourd'hui: l'organisation selon les normes canoniques de la diaspora orthodoxe, ainsi que l'union avec les anciennes Eglises d'Orient, dites non-chalcédoniennes. Le Concile devrait aussi frayer la voie vers une solution de deux autres problèmes: les rapports ecclésiaux avec des systèmes sociaux et politiques reposant sur d'autres bases métaphysiques que l'Eglise, mais avec lesquels une coexistence serait possible à partir d'un certain nombre de principes méta-politiques (par exemple l'Eglise dans le monde, mais non de ce monde); d'autre part un renouement avec les structures de l'Eglise universelle, celles que le Grand Schisme de 1054 avait rendues inopérantes, mais qu'il faudrait de nouveau étudier si l'Una Sancta du Christ veut retrouver son harmonie interne, celle qui dépasse tant le «cynisme de la vie» des Occidentaux que l'immobilisme apeuré des Orientaux. Enfin, l'auteur de l'article lance un appel en faveur de la rédaction d'un programme clair et précis du Concile, de la multiplication des échanges en profondeur et de l'extension, sur le plan vécu, de l'idée œcuménique, afin que le futur Concile puisse s'avérer d'emblée une partie organique de toute l'Orthodoxie, fruit, en elle, de l'Esprit unificateur.

Nombre d'autres articles ou manifestations firent preuve, en 1971, d'un même esprit d'ouverture et de participation enthousiaste à la préparation du Concile. C'est ainsi que, lors d'un congrès clérico-laïc organisé par l'Académie orthodoxe de Crète, en Janvier 1971, sur le thème: «Le Concile et les ouailles de l'Eglise», les conférences du Métropolitain Irinéos de Kissamos et Sélinos (actuellement Métropolitain d'Allemagne) et de M. Alexandre Papaderos, directeur général de l'Académie, soulignèrent le besoin d'un renouveau dans la théologie conciliaire, d'une part, et de la préparation des ouailles de l'Eglise à une participation individuelle dans ce grand événement de l'Eglise, d'autre part.²⁸ Dans son article «L'Eglise de Grèce et le Concile Ponorthodoxe» le père Antonios Alévizopoulos²⁹ félicita l'Eglise de Grèce de son attitude favorable au Concile et à sa mission, c'est -à-dire la rencontre de l'Orthodoxie avec l'homme d'aujourd'hui, et souligna le besoin prioritaire d'adapter les textes liturgiques de l'Eglise Orthodoxe au rythme actuel de vie.

Il convient aussi de noter, comme représentatifs de la problématique particulière de la diaspora orthodoxe, les congrès de la Jeunesse orthodoxe francophone à Annecy (1er Novembre 1971) et à Marseille (20 Mai 1972).³⁰

28. «Episkepsis», No 23/26.1.1971.

29. Publié dans: «Kirche im Osten», tome 14, 1971.

30. «Episkepsis», No 42/16.11.1971. Memorandum des Organismes du Congrès de Marseille soumis, avec le rapport du R.P. Cyrille Argentis, au Secrétariat.

Le premier a exprimé les grands espoirs que les jeunes ont placés dans le Concile, alors que le deuxième congrès a fait des propositions concrètes, par exemple que l'esprit du 8^{ème} Canon du 1^{er} Concile orthodoxe soit appliqué à la diaspora orthodoxe et que la coexistence inopportune de plusieurs hiérarchies orthodoxes dans une même ville soit évitée. Des espoirs et des propositions semblables ont été émis par l'Assemblée générale de Syndesmos (fédération mondiale des mouvements de jeunesse orthodoxe) à Boston, en 1972,³¹ et par son comité exécutif réuni à Chambésy le 24 Août 1972. Celui-ci a souhaité que le futur Concile s'occupe du thème de l'ecclésiologie orthodoxe et plus spécialement de l'Eglise telle qu'elle est vécue dans la koinonia du Saint-Esprit dans les communautés orthodoxes locales.

Néanmoins, des voix de protestations s'élevèrent, de plus en plus fortes, à mesure que les mois passaient, contre l'empressement d'arriver au Concile sans en avoir suffisamment préparé le terrain. Surtout après la réunion de la Commission interorthodoxe préparatoire de Juillet 1971 et encore plus, en 1972, les objections se multiplièrent et contribuèrent à la décision du Saint Synode du Patriarcat Oecuménique de retarder la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire initialement prévue pour Juillet 1972. C'est dans cet esprit que l'éminent théologien serbe, l'archimandrite Justin Popovitch, écrivit dans son étude publiée dans une traduction grecque à Athènes en 1971, «Epikyndinos hê synklêsis Oikoumenikês Synodou» (Dangereuse, la convocation d'un concile Oecuménique):³² «Personnellement, je ne vois pas la nécessité absolue de convoquer un concile œcuménique dans les conditions actuelles. S'il en existe toutefois, le moment présent est sûrement le plus mal choisi de toute l'histoire de notre Eglise.» Parmi les facteurs défavorables il citait le manque d'une préparation adéquate et —le plus important— l'absence d'une conjoncture favorable à un point tel que de nombreux évêques d'Eglises orthodoxes locales «ne pourraient pas à cause de leur faiblesse humaine confesser les dogmes orthodoxes et les vérités canoniques d'une manière orthodoxe et conforme aux Saints Pères, dans l'éventualité d'un concile œcuménique.»

Les vues du père Justin ont été partagées par le célèbre théologien russe, le père Jean Meyendorff, dans son article intitulé «Vers un Grand Concile Orthodoxe».³³ Citant les propos du père Justin, il maintient que des thèmes marginaux —tels la codification des canons, le jeûne, etc.— ne devraient pas

31. «Episkepsis», No 37/17.8.1971.

32. Archimandrite Justin Popovitch, La Convocation d'un Concile œcuménique est dangereuse, Athènes, 1971.

33. Jean Meyendorff, Vers un Grand Concile Orthodoxe (Traduit de l'anglais et publié dans «Vers l'unité chrétienne», No 5 Juin 1972.

occuper le centre d'intérêt, mais que celui-ci soit consacré aux thèmes substantiels, telle la question brûlante de la diaspora orthodoxe. L'auteur admet que la quatrième Conférence Panorthodoxe de Chambésy (1968) a remédié en partie aux imperfections de la précédente. Il estime toutefois que le succès du Concile dépend encore et toujours du développement, dans nos rapports, d'un esprit chrétien d'humilité et d'un sens pratique.

Des réserves quant au moment choisi pour le Concile et à l'opportunité même de celui-ci, ont également été exprimées par le théologien grec Christos Yannaras³⁴ qui déclare, lui aussi, en définitive «qu'il faut éviter à tout prix de convoquer le Concile dans l'immédiat.»

A cet égard, il faut relever toutefois que les voix proclamant leur foi dans le Concile et dans la présence de l'Esprit Saint en lui et dans sa préparation, ne se turent jamais. A titre d'exemple nous pensons à l'article du R.P. Dumitru Staniloae³⁵ sur le devoir de l'Orthodoxie d'emboîter le pas aux Conciles du IV^{ème} siècle.

Remettant en question l'Ordre du Jour du Concile, le Dr. Stylianos Papadopoulos, professeur à la Faculté de Théologie d'Athènes, se range, dans son article paru dans «Grégorios ho Palamās»,³⁶ du côté de ceux qui considèrent que le prolix Catalogue de Rhodes aboutirait logiquement à la rédaction, par le futur Saint et Grand Concile, d'une sorte de manuel de catéchisme, ce qui est contraire à la tradition de notre Eglise: celle-ci, au cours de son histoire, n'a promulgué qu'un nombre restreint de formulaires de la foi, réunis en credo, et ne s'est pas vouée à la rédaction de compendia scolastiques qui tueraient l'esprit dans un but de monolithisme ontologique, pour aboutir soit à l'étouffement du dynamisme de l'Eglise, soit à la création d'une infinité de schismes. Le professeur déplore aussi la révision du Catalogue de Rhodes, telle que l'a proposée la Commission interorthodoxe préparatoire, estimant qu'il vaudrait certainement mieux le laisser de côté pour le remplacer par un ou deux thèmes principaux intéressant le plérôme orthodoxe et capables de l'aider effectivement dans sa lutte spirituelle. Le Professeur propose donc les thèmes suivants:³⁷

- 1) problème du rapport de l'homme nouveau en Christ avec l'homme naturel, particulièrement l'homme sécularisé;
- 2) problème très aigu de la diaspora orthodoxe, qui met en danger l'unité ecclésiologique et sacramentelle de l'Eglise;
- 3) solution —tenant compte des réalités actuelles— du problème de l'unité entre l'Eglise Orthodoxe et les Eglises préchalcédoniennes, catholique romaine, vieille-catholique et anglicane.

34. «To Vima» du 26.3.1971.

35. «Episkepsis», No 89/27.11.1973.

36. «Episkepsis», No 62/3.10.1972.

37. Dans son «Memorandum» du 10 Janvier 1973 soumis au secrétariat.

Le Dr Tchédoumir Drachkovitch, professeur à la Faculté de Théologie de Belgrade a, lui, une autre attitude à l'égard des thèmes du Concile. Dans un article publié en Décembre 1972 dans «Pravoslavljje», mensuel du Patriarcat de Belgrade, sous le titre «Est-ce que tout est prêt pour le Grand Concile?», le professeur Drachkovitch maintient que le choix définitif des thèmes ne revient ni à des commissions préparatoires, ni à des conférences panorthodoxes, mais au Concile lui-même. Celui-ci aura lieu, même après une préparation limitée, quand la vie ecclésiale le réclamera. «Si, au contraire, sa convocation ne répond pas à un véritable besoin, aucune préparation théologique ne sert à quoi que ce soit.»

L'aspect historique de la convocation du Concile apparaît dans des études plus anciennes de deux théologiens orthodoxes: «Tradition et renouveau dans l'institution des Conciles œcuméniques»³⁸ du père Athanase Yevtitch et «Le concile dans la théologie orthodoxe russe»³⁹ du professeur Nicolas Afanassieff. Tous deux partent des mêmes prémisses ecclésiologiques, à savoir que la structure canonique primordiale de l'Eglise est la conciliarité (en russe *sobornost*), qu'il faut entendre au sens large de la *communio in sacris* de toutes les Eglises formant le corps mystique du Christ, c'est-à-dire les rassemblements locaux de fidèles ayant chacun à leur tête un évêque canoniquement ordonné. Chaque synode local, chaque concélébration, chaque échange ou visite réciproque, affirme le père Yevtitch, est une manifestation de la conciliarité de l'Eglise. Mais, en ce cas, demande le père Yevtitch, où sont la voix et le témoignage des évêques orthodoxes et du peuple de leurs Eglises? Les préparatifs entrepris jusqu'à ce jour, en l'absence de l'expérience vivante de l'Eglise Orthodoxe et ayant conduit à un catalogue des thèmes, imitant Vatican II et le Conseil Oecuménique des Eglises, ne convainquent nullement qu'ils conduiront à des résolutions d'importance pour le salut—les seules qui donneraient au Concile son caractère œcuménique. Le professeur Afanassieff, lui, ne nie pas la primordialité d'une compréhension de la catholicité comme communion eucharistique des Eglises locales, mais il admet en même temps l'idée du concile œcuménique comme instance canonique suprême de l'Orthodoxie, s'étendant à toute l'Oecuméné. «Les principes du droit romain» (qui étaient le fondement de cette idée), observe le professeur, «avaient suffisamment pénétré dans la conscience des hommes d'Eglise de l'époque des conciles œcuméniques pour qu'ils puissent, tout en considérant le concile comme un pouvoir suprême, admettre en même temps la possibilité d'une vacance d'un tel pouvoir.» Car il est évident que les conciles œcuméniques ne représentent

38. «Synodika», I, p. 65 et suite.

39. Ibid., p. 43 et suite.

pas un pouvoir ininterrompu dans le temps; ils se réunissent à des intervalles irréguliers «en cas de besoin grave et urgent. L'Eglise a-t-elle pu exister pendant cent ans et même pendant vingt ans sans pouvoir suprême?» Il en découle que, sans nier l'existence d'une autorité canonique suprême dans l'Eglise Orthodoxe (celle qui donne à l'Eglise son caractère d'Ecclesia Universalis), il faudrait admettre en même temps le rôle des Eglises locales en tant que communautés eucharistiques autonomes qui jouent un rôle œcuménique par leur consensus, leur réception ou non-réception des décisions conciliaires. Ce fut le cas, par exemple, des conciles de Hiérée (755) et de Florence-Ferrare (1439), convoqués comme conciles œcuméniques, mais qui ne furent jamais reconnus comme tels. Ce principe vaut évidemment pour l'Eglise Orthodoxe, où la communauté eucharistique a, finalement, pris le dessus sur la catholicité concrète, contrairement à l'Eglise catholique, où le principe de la catholicité, de l'Ecclesia universalis, s'est imposé aux dépens de la communauté eucharistique. Il s'ensuit, conclut l'auteur, que ces deux ecclésiologies —catholique et orthodoxe— sont essentiellement des sœurs jumelles et qu'il faudrait retourner à leur passé historique commun pour redécouvrir les sources de la pensée théologique sur l'Eglise et ses structures conciliaires.

Cette situation de la problématique conciliaire dans son cadre théologique, notamment par rapport à l'Eglise catholique romaine, est développée dans les «Observations» de M. Galitis, professeur à la Faculté de Théologie de Thessalonique, «sur le catalogue des thèmes du futur Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe»⁴⁰. Ayant constaté que la majorité des fidèles ne participaient pas à ce grand événement dans la vie de l'Eglise, le professeur Galitis se demande s'il existe en principe une raison de convoquer un tel concile, si ses décisions revêtiront un caractère dogmatique ou canonique et si, jusqu'ici, la préparation en a été adéquate. Pour l'auteur des «Observations», la question la plus importante est la clarification de la nature du Concile, afin qu'une fois réuni il puisse avoir une idée nette de la tâche qui l'attend. Cela est essentiel, car si le Concile se veut œcuménique, le problème de la participation des Catholiques romains se pose automatiquement, ce qui soulève inéluctablement la question annexe de la primauté du Pape. Comme les catholiques romains n'ont jamais été condamnés et retranchés de l'Eglise orthodoxe catholique par la décision formelle d'un concile, ils auraient donc quelque justification à siéger aux côtés des orthodoxes dans un concile œcuménique. Comment, logiquement, les admettre comme observateurs et les refuser comme participants? Ou faudrait-il alors les considérer comme participants afin de les condamner après avoir entendu leurs vues? Dans pareil cas, sommes-nous prêts à les

40. Voir résumé dans «Episkepsis», no 195/9.7.1974.

affronter? Et si l'on agit ainsi avec les catholiques romains, comment agir avec les autres dénominations chrétiennes ayant aussi une structure épiscopale, mais ne reconnaissant pas toutes, pour autant, le caractère sacramentel du sacerdoce, ce qui les a retranchées, de fait, de l'Eglise en fonction d'une décision conciliaire? Voilà, dit le professeur Galitis, des problèmes qu'il faut résoudre avant de décider de convoquer un concile œcuménique, ce qui jusqu'à ce jour n'a pas été fait. Quant à la nature des décisions du Concile, le professeur remarque que ce ne sont pas des questions doctrinales qui trouvent les fidèles orthodoxes (à part celle de la procession du Saint-Esprit—«du Père et du Fils») qui est étroitement liée à celle de la primauté papale), et que les décisions du Concile doivent trancher des questions canoniques touchant directement la vie de l'Eglise. Pour l'auteur, le catalogue de Rhodes est très déficient, d'abord parce qu'il a collectionné plus de cent thèmes, où sont entassés pêle-mêle questions dogmatiques et questions canoniques sans rapport entre elles; ensuite parce qu'il parle à maintes reprises d'une étude de nombre d'entre elles, ce qui donne l'impression que le futur Concile ne se considère pas comme œcuménique—seule condition pourtant pour pouvoir trancher les problèmes avec autorité— mais se borne à empiéter sur le terrain de la recherche théologique, dont les conclusions sont celles qu'il devrait normalement utiliser dans ses décisions. Pour toutes ces raisons, le professeur Galitis estime que l'on ne peut pas dire que la préparation du Concile ait été adéquate.

En ce qui concerne les thèmes du Concile, l'évêque Georges (Wagner) d'Eudociade a exprimé ses opinions (parues dans «Episkepsis»);⁴¹ il considère le moment actuel propice à une prise de position de l'Orthodoxie sur des questions dogmatiques, et se déclare favorable à une réforme liturgique. Il voudrait aussi que le Concile examine la question de l'économie—toujours actuelle, à son avis, en raison de la nécessité de trouver une procédure commune pour la réception des non-orthodoxes à l'Orthodoxie; ainsi que la question des rapports interorthodoxes.

D'autres vues intéressantes sur le choix des thèmes du Concile se trouvent dans les articles suivants: «Ce qu'attendent les Eglises orthodoxes du futur Saint et Grand Concile de l'Eglise d'Orient», par le Métropolitain Chrysostome de Myra, et «Le Grand Concile: catalogue des thèmes et préparation de son œuvre»⁴² par le Métropolitain Iakovos de Mytilène. Voir aussi les avis du Métropolitain Parthénios de Carthage, publiés dans «Episkepsis»⁴³.

41. «Episkepsis», nos 82/22.8.1973, 83/4.9.1973, 84/18.9.1973.

42. «Synodika» I, p. 11 et suite.

43. Ibid., p. 17 et suite.

44. «Episkepsis» No 82/22.8.1973.

Résumant les opinions exprimées quant à la révision de la liste des thèmes à débattre pour le Saint et Grand Concile, préparés sur la 1ère Conférence Panorthodoxe de Rhodes

B. *Vues sur les six thèmes*

Nous passons maintenant aux six thèmes choisis à Chambésy en 1968 et élaborés par la Commission Interorthodoxe Préparatoire en 1971. Le tableau suivant en donne une image de synthèse:

1) Les théologiens orthodoxes sont presque unanimes à dire que le thème de la tradition n'a pas besoin de traitement conciliaire. Une décision concili-

(1961) nous soulignons, en résumant les divers points de vue exprimés à ce sujet, que le critère qui doit présider à notre choix —et qui a été adopté par la lettre patriarcale et synodale— est celui selon lequel la liste doit «par son contenu et par son extension répondre aux besoins essentiels de notre Eglise Orthodoxe, et aboutir à abrèger les procédures de convocation du Saint et Grand Concile.»

Le retard apporté à la convocation de la première Conférence Panorthodoxe Préconciliaire s'est avéré particulièrement bienfaisant, vu le travail en profondeur effectué entretemps, qui a permis à la fois la mobilisation des fidèles et la cristallisation des thèmes conciliaires les plus actuels dans la vie de l'Eglise.

D'une façon générale, le plérôme de l'Eglise s'attend à ce qu'il se dégage du Saint et Grand Concile quelque chose de grand et de particulièrement grave pour la vie de l'Eglise: il s'agit en effet d'un grand événement d'une ligne de crêtes se dessinant à l'horizon de l'histoire de l'Eglise et peut-être de l'histoire de l'humanité; et c'est un privilège pour notre génération d'y participer.

C'est pourquoi ce plérôme souhaite une liste de thèmes qui le concernent réellement, qui soient importants pour la vie de l'Eglise et son bon ordre. «Il ne souhaite pas que soient débattus des problèmes dont la solution —ou la non-solution— n'aurait aucune incidence sur la vie de l'Eglise, mais serait simplement inscrite dans des textes, exprimant des décisions qui au bout de peu de temps ne seraient plus connues de personne: même les thèmes dont le Concile aurait débattu seraient alors oubliés et la convocation même du concile ne serait mentionnée que dans les manuels spécialisés de l'histoire ecclésiastique! Alors à quoi bon un tel gaspillage d'efforts, de temps et d'argent?» (G. Galitis, remarques concernant la liste des thèmes du futur Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe).

1. Caractéristique est l'accord presque total qui s'est manifesté pour éviter l'étude conciliaire de tous les thèmes inclus dans la liste de Rhodes sous le titre «foi et dogme». «Des sujets doctrinaux risquent d'ébranler l'Orthodoxie et d'entraîner les fidèles vers l'hérésie —comme autrefois le dogme trinitaire ou christologique, ou celui concernant les icônes— ne tourmentent pas, me semble-t-il, aujourd'hui les fidèles orthodoxes, en dépit de toutes les opinions contraires, et des thèses soutenues par certains théologiens en faveur de la discussion par le concile de tels thèmes (G. Galitis).

«Je pense personnellement que les thèmes doctrinaux ne devraient pas constituer un objet fondamental d'études pour le futur concile orthodoxe. Il n'existe pas aujourd'hui de problèmes dogmatiques particuliers qui présenteraient un intérêt semblable à celui soulevé par de tels problèmes à l'époque des conciles œcuméniques» (Georges Wagner, Evêque d'Eudokias).

2. Il en est à peu près de même des thèmes rassemblés sous le titre de «Culte Divin». «L'Eglise orthodoxe n'éprouve pas fondamentalement le besoin —sur ce point tous les participants doivent être d'accord— d'une «réforme liturgique». Certes, pour que la vie liturgique

aire sur un thème sans menace d'hérésie ou de schisme dans l'Eglise Orthodoxe d'aujourd'hui serait inopportune et dangereuse. Même la pratique conciliaire de l'Eglise primitive ne saurait justifier une telle démarche. Pourquoi donc innover aujourd'hui? A part quelques théologiens systématiques particulièrement intéressés par ce thème, qui parmi les fidèles ressent le besoin d'une formulation à ce sujet? Un concile œcuménique a-t-il jamais été convoqué pour résoudre des problèmes théologiques sans un intérêt préalable de la part du peuple fidèle, qui dans le cas présent, ignore peut-être même jusqu'à l'existence de tels problèmes? Au cours des huit premiers siècles, les conciles furent convoqués «en cas de besoin urgent et pour une raison sérieuse», c'est-à-dire pour résoudre des problèmes qui avaient mûri et qui préoccupaient vivement l'Eglise dans son ensemble. Même les formules dogmatiques des premiers credo ne sont pas froides, rationnelles et de style conciliaire; elles sont faites de foi vivante, de louanges divines, de psalmodies, car elles sont empruntées aux différents credo baptismaux en cours dans l'Eglise. C'est en

demeure vivante, certaines impulsions nouvelles sont sans cesse nécessaires. Au cours de l'histoire liturgique orientale, de telles impulsions étaient sans cesse fournies par tel ou tel centre de rayonnement spirituel, comme par ex. L'Eglise du Saint-Sépulchre à Jérusalem, ou le monastère de Saint Savas près de Jérusalem, ou le monastère du Studiov ou la Grande Eglise à Constantinople. L'ordo liturgique, le «typicon», de ces centres était adopté comme modèle par les autres Eglises. Aucun concile œcuménique n'a jamais assumé «au sommet» de façon décisive le cours vivant de «histoire liturgique». (Evêque Georges d'Eudokias).

3. Parmi les thèmes concernant «l'administration et le bon ordre ecclésiastique», le plus vital et le plus actuel concerne le calendrier.

Parmi les autres, celui qui a retenu vivement l'attention est «la codification des Saints canons et prescriptions canoniques, afin qu'ils soient éventuellement soumis à la ratification d'un Concile Oecuménique.»

Selon certains cette codification est urgente. Ainsi le professeur G. Galitis, se référant à une étude de B. Archontonis, maintenant Métropolitain de Philadelphie, concernant la codification des saints canons et prescriptions canoniques dans l'Eglise Orthodoxe (Salonique 1970, page 89 et ss, 93 et ss) soutient que «l'œuvre de codification des conciles existants ne devrait pas être négligée par le futur Saint et Grand Concile. Oeuvre importante, nécessaire, pour laquelle cependant s'impose un long et pénible travail de préparation». Le Secrétariat, quant à lui, partage l'opinion des théologiens, tels que Pheidas, Papadopoulos, etc., qui considèrent la codification comme étant une invention catholique-romaine, adaptée peut-être à une façon de penser tardive en Occident, mais non à la Tradition de l'Eglise ancienne. Celle-ci édictait des canons toujours en fonction des besoins et des possibilités existants, sans porter atteinte ni à l'expression canonique du passé ni à l'autorité de l'Eglise.

4. Ce sont les thèmes en rapport avec l'unité de l'Eglise qui ont été jugés, presque unanimement, comme les plus graves, les plus actuels, et les plus vivement ressentis. Ils sont inclus dans la liste de Rhodes sous les titres «Relations des Eglises Orthodoxes entre elles» et «Relations de l'Eglise Orthodoxe avec le reste du Monde chrétien».

pensant à cela que le professeur Trembelas⁴⁵ recommande d'éviter une reformulation entière de la foi, surtout de manière prolix, «copiant les décrets du nouveau concile du Vatican», et de donner la préférence à notre ancien type de formulaire: court, ramassé, net. La tradition, poursuit-il, «consiste principalement dans le consensus patrum, les formules des Conciles œcuméniques, la pratique liturgique ancienne et les credo anciens en vigueur.» Les professeurs P. Bratsiotis, P. Trembelas, C. Mouratidès, A. Théodorou et N. Bratsiotis, dans leur mémorandum envoyé au Saint Synode de l'Eglise de Grèce,⁴⁶ constatent que «... il est impensable que des conciles orthodoxes s'occupent de problèmes théoriques qui ne sont pas saillants et qui ne préoccupent visiblement pas l'Eglise militante du Christ dans le monde.» «Ce dont a besoin l'homme actuel», remarque le professeur Galitis, «ce n'est pas d'être renseigné sur la tradition, mais de la vivre dans l'Eglise, à l'instar de Philippe, qui ne répondit pas à l'interrogation de Nathanaël par une définition, mais par l'invitation: «viens et vois» (Jean 1, 46).»⁴⁷

2) Quant à la participation accrue des laïcs dans la vie culturelle et autre de l'Eglise, nombreux sont ceux qui pensent que l'opinion exprimée dans le rapport de la Commission interorthodoxe préparatoire⁴⁸ est plus ou moins juste, c'est-à-dire que la question du rôle des laïcs est dogmatiquement et canoniquement claire et qu'elle ne trouble pas particulièrement l'Eglise Orthodoxe.

Néanmoins, comme le constate le professeur adjoint N. Matsoukas, «il s'agit d'une question assez délicate pour l'Orthodoxie, du fait que les laïcs s'éloignent toujours davantage de l'Eglise (phénomène assez répandu dans la vie des Eglises), parce qu'ils ont l'impression qu'en raison de leur place quelque peu passive, ils n'ont aucune responsabilité de promouvoir la vie dans le corps ecclésial; ils n'ont qu'à tout laisser au clergé. C'est pourquoi on les voit souvent, hélas, recevoir les dons du Saint-Esprit comme quelque chose de magique.»⁴⁹

Le rapport introductif de la Commission interorthodoxe a aussi provoqué la réaction du professeur J. Karmiris, qui a soumis au Secrétariat un long traité théologique et ecclésiologique sur le sujet.⁵⁰ «La tâche du futur Concile

45. Dans sa Lettre adressée au Secrétariat sur la sujet de la préparation du Concile.

46. *L'Economie ecclésiastique*, Athènes 1972, p. (VI).

47. G. Galitis, remarques sur le catalogue des thèmes du futur Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe, p. 10.

48. Comité Interorthodoxe Préparatoire, p. 77.

49. N. Matsoukas, Memorandum soumis au Secrétariat pour la préparation du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe, Thessaloniki, 8.2.1972.

50. «Episkepsis», No 51/28.3.1972.

panorthodoxe», affirme-t-il, «est de définir exactement et de rendre aux laïcs tous leurs droits et leurs devoirs dans l'Eglise, sur la base du nouveau Testament et de la Tradition apostolique. De définir en général la place qui leur revient dans l'Eglise, telle que l'a voulue et l'a ordonnée le divin édificateur de l'Eglise. Il faut se rappeler que cette place, et la distinction entre clercs et laïcs, remontent à l'ordonnance divine et reposent sur la structure hiérarchique du régime ecclésiastique orthodoxe. A force de repousser les laïcs et de leur donner un sentiment d'impuissance, on diminue leur sentiment religieux et ecclésial... on les éloigne de l'Eglise... et on aboutit à la décadence de l'Eglise.»⁵¹ L'auteur du traité poursuit en déplorant l'avis de la Commission Orthodoxe, à savoir que ce thème n'est pas brûlant, dans l'état actuel des choses. Il maintient au contraire que «cette question a déjà été posée par notre époque à l'Eglise, qui ne peut pas feindre de l'ignorer». ⁵² L'archimandrite Cyrille (Argentis) a aussi exprimé des vues sur ce sujet, lors du Congrès de la Jeunesse orthodoxe organisé à Annecy (1er Novembre 1971).⁵³

3) Au sujet de la réadaptation des ordonnances ecclésiastiques sur le jeûne selon les exigences de notre époque, outre les propositions de la Commission interorthodoxe, il convient de relever surtout l'étude sérieuse et approfondie de l'Eglise bulgare, rédigée et inscrite dans le protocole de son Saint Synode sous le numéro 27. Quoique consacrée en grande partie au thème de la réadaptation du jeûne, cette étude comprend aussi des propositions concernant le rapprochement doctrinal de l'Eglise Orthodoxe et des anciennes Eglises orientales, les empêchements au mariage et la participation des laïcs à la vie de l'Eglise.

4) Empêchements au mariage: le rapport introductif de la Commission interorthodoxe demeure la source principale d'analyse du sujet.⁵⁴

5) Le thème du calendrier et de la date de Pâques: Ce thème —particulièrement brûlant en raison de l'importance d'une célébration commune de Pâques pour les rapports interconfessionnels, ainsi que pour éviter la formation d'un schisme au sein de l'Eglise Orthodoxe— a été étudié lors d'une consultation sur le besoin de fixer la date de la célébration pascale, consultation organisée par la Commission FOI ET CONSTITUTION du Conseil Oecuménique des Eglises et tenue au Centre Orthodoxe du Patriarcat Oecuménique du 16 au 20 Mars 1970. Les Orthodoxes y étaient représentés par le Patriarcat Oecuménique

51. Ibid., pp. 8-9.

52. «Episkepsis», No 51/28.3.1972.

53. Commentaire sur la résolution introductive préconciliaire concernant une participation plus complète des laïcs dans la vie de l'Eglise.

54. Cimité Interorthodoxe Préparatoire, pp. 45-48.

(qui fit venir à titre de conseiller l'astronome Constantin Hasapis, maintenant décédé), l'Eglise de Russie, l'Eglise de Roumanie et l'Eglise de Grèce. Les anciennes Eglises orientales étaient aussi représentées, ainsi que le Secrétariat pour l'unité des chrétiens, du Vatican (avec le R.P.D. O'Connell, astronome du Vatican), la Fédération Luthérienne Mondiale, l'Eglise Anglicane et d'autres.

On se souvient de la déclaration commune des orthodoxes d'avant la 5ème Assemblée générale du Conseil Oecuménique des Eglises à Nairobi.⁵⁵

6) Au sujet du rapport de la Commission Interorthodoxe Préparatoire sur l'économie dans l'Eglise Orthodoxe, Mgr Bartolomé (Archontonis), alors archimandrite et actuellement Métropolitain de Philadelphie, spécialiste de droit canon, a exprimé son opinion, à savoir «qu'il aurait été préférable d'omettre ce thème du Catalogue des thèmes rédigé par la première Conférence Panorthodoxe et, par conséquent, de le soustraire à l'examen de la Commission Préparatoire, car l'économie est une chose vécue plutôt que décrite et définie non seulement canoniquement mais aussi théologiquement dans l'Eglise Ortho-

55. Le texte (publié dans le volume «Breaking Barriers», Nairobi 1975, p. 194) comme suit:

We, the delegates of the Eastern Orthodox Churches, members of the World Council of Churches, present at its Fifth Assembly, expressing the unanimous decision of our respective churches, and after conferring here in Nairobi on the issue of a fixed date for a common celebration of the Resurrection of the Lord by all Christians, declare:

1. We greet with joy the initiative of the World Council of Churches and of the Secretariat for Promoting Christian Unity of the Vatican to bring this matter before this Assembly and to the attention of all Christian churches.
2. We remind all Christians that the wish to have a common celebration of Easter and a common witness of the resurrection of our Lord at the same day was expressed years ago by the Eastern Orthodox Church, and we are happy that this issue has been a matter of serious consideration by the World Council of Churches and the Vatican.
3. Although we recognize and respect the efforts of the United Nations towards a common Easter by all Christians and we acknowledge the importance of the social and economic considerations behind these efforts, we nevertheless wish to give priority to the sacredness of the celebration of the resurrection of our Lord in accordance with the tradition of the ancient Church.
4. It is on these grounds that our respective churches, after correspondence on this matter, have decided that no individual Orthodox Church may take any position on this issue without a general Pan-Orthodox decision.
5. In accordance with and in consequence of the above-mentioned initiative of the Orthodox Church for the common celebration of Easter, we declare that, since this subject has already been put under examination before the Eastern Orthodox Church in its entirety, it is left to us to suggest to our churches that this subject be examined and decided upon in one of the forthcoming Pan-Orthodox meetings.
6. We are asking the head delegate of the Ecumenical Patriarchate to make this declaration before the Assembly.

doxe, dont elle en est un des traits caractéristiques et une des prérogatives fort anciennes.»⁶⁶ Et il poursuit: «Le thème de l'économie n'est pas uniquement une question d'ordre, de discipline et de droit canonique, mais elle a aussi une dimension théologique, ecclésiologique même, qui ne peut être négligée. C'est dans cette dimension ecclésiologique de l'économie qu'on cherche comment l'appliquer aux relations entre l'Eglise Orthodoxe et les chrétiens qui se trouvent en dehors d'elle. On oublie cependant que l'Eglise Orthodoxe ne s'est pas prononcée en concile œcuménique sur la situation en elle-même des autres chrétiens et leur relation avec elle; nous ne sommes qu'au début des dialogues théologiques avec eux; il serait inopportun, inutile, improductif, peut-être même préjudiciable, pour nous orthodoxes de décider en concile —avant de connaître le déroulement et la conclusion positive ou négative de ces dialogues— ce qui, selon le principe de l'économie, est permis dans nos rapports avec eux. Nous avons en effet comme guide la pratique même de l'Eglise, qui permet telle ou telle solution en fonction des circonstances —locales ou autres—particulières à chaque cas.»

«Par ailleurs, au sein des autres Eglises et confessions chrétiennes, il y a eu dernièrement des remous et des progrès du point de vue œcuménique, dont il est impossible de prévoir le cours et l'évolution. Compte tenu de cela, nous répétons qu'il serait pour le moins inopportun d'introduire une pratique uniforme et obligatoire pour toutes les Eglises orthodoxes autocéphales en ce qui concernerait l'économie sanctionnée par le Saint et Grand Concile.»

On sait que, sur le thème de l'économie ecclésiastique, les professeurs, P. Bratsiotis, P. Trembelas, C. Mouratidès, A. Théodorou et N. Bratsiotis ont soumis au Saint Synode de l'Eglise de Grèce un mémorandum, portant la date du 6 Juin 1972, et le titre: «L'Economie ecclésiastique en relation avec le Rapport de la Commission Préparatoire». Dans ce mémorandum, les professeurs en question font le procès du Rapport, l'accusant d'avoir «traité de manière impromptue et à l'emporte-pièce ce thème capital de notre foi chrétienne et non pas par l'étude méticuleuse et approfondie des sources qui s'imposait.» Ils l'accusent de syncrétisme et de complicité avec des théories développées au sein du mouvement œcuménique, au détriment de la vraie pensée orthodoxe. Pour les rédacteurs du mémorandum, le Rapport de la Commission «donne l'impression que l'économie est souvent dispensée par l'Eglise avec prodigalité», notamment dans son application à l'égard des hérétiques et des schismatiques. Accepter un tel Rapport de Commission, disent ils, pourrait s'avérer néfaste pour l'ordre canonique et la tradition générale de l'Eglise Orthodoxe.

56. «Episkepsis», No 50/14.3.1972.

57. L'économie ecclésiastique, pp. (V-VII).

Une réponse à ces critiques a été donnée par le Métropolitte d'Axoum.⁵⁸ Cependant, le Secrétariat, ayant eu des contacts avec d'autres théologiens orthodoxes, partage les réserves du Métropolitte Bartholomée de Philadelphie en la matière, ne serait-ce qu'en raison du ton aigu de la discussion qui s'est élevée et qui montre bien qu'on n'est pas encore parvenu au stade d'une réception panorthodoxe, permettant une discussion fructueuse par le Grand Concile.

C. Répercussions dans le monde chrétien non-orthodoxe

Ayant passé en revue la masse vraiment imposante des écrits orthodoxes sur le Concile, il nous semble utile d'ajouter quelques mots sur les répercussions créées dans le monde chrétien non-orthodoxe par la nouvelle de la préparation d'un Grand Concile par l'Eglise Orthodoxe.

Dans son numéro du 31 Octobre 1973, la revue catholique romaine de Zurich, «Orientierung», publie un article du Père Wilhelm de Vries, décrivant les difficultés de l'entreprise. Le problème central que l'Orthodoxie veut résoudre actuellement est résumé ainsi: «Comment les Eglises orthodoxes locales peuvent-elles arriver à un minimum d'action conjuguée?» Le renouveau orthodoxe est considéré comme important pour le reste du monde chrétien. Le Secrétariat a aussi reçu les vues envoyées par le Séminaire Saint-Nicolas de Bari, le R. P. Louis Bouyer, le R.P. C.J. Dumont, o.p., le R.P. Carlo Hofstetter. Le Rapport de la Commission Interorthodoxe sur l'économie ecclésiastique, en particulier, a fait couler beaucoup d'encre, surtout chez les catholiques romains, du fait que ce thème touche par excellence la question des rapports entre Orthodoxes et non-Orthodoxes. Il convient de mentionner les recommandations du R. P. Démètre Salachas (2 Mars 1975),⁵⁹ ainsi que celles du professeur S. Pfürtner, o.p., de Fribourg, de même que les articles suivants: «Oeconomie und Akribie als Normen Kirchlichen Handelns», du professeur Ernest Suttner de Würzbourg (paru dans Ostkirchlichen Studien); «L'économie dans l'Eglise Orthodoxe» et d'autres articles de K. Duchatélez (Irénikon, 1973/no 2); «La Economia en la Iglesia Orthodoxa» de Miguel Garijo (Dialogo Ecueménico, vol. 10, 1975, 40.39) etc.

L'attention des non-orthodoxes a été naturellement surtout attirée par l'extrait suivant du Rapport de la Commission interorthodoxe préparatoire: «Consciente de l'importance de la structure actuelle du christianisme, notre

58. Métropolitte Methodios d' Axoum, De l'Economie Ecclésiastique, Réponse à des professeurs de théologie, Ecclésiastikos Pharos, tome 56, I-II.

59. Envoyées dactylographiées au Secrétariat.

sainte Eglise Orthodoxe, bien qu'étant l'Eglise Une, Sainte, Catholique et Apostolique, non seulement reconnaît l'existence ontologique de ces Eglises chrétiennes, mais croit aussi que tous ses rapports avec elles doivent être basés sur l'élucidation aussi rapide et objective que possible du problème ecclésiologique et de l'ensemble de leur doctrine sur les sacrements, la grâce, le sacerdoce et la succession apostolique.»⁶⁰

Que signifie cela? demandent certains théologiens non-orthodoxes. Sur quoi se base, au juste, la conviction de l'Eglise Orthodoxe d'être l'Eglise, Une, Sainte, Catholique et Apostolique, et comment entend-elle par conséquent s'unir aux autres Eglises? Comment faire la distinction ecclésiologiquement entre Eglises et confessions, tant dans le Catalogue de Rhodes que dans la déclaration ci-dessus de la Commission Interorthodoxe Préparatoire? Quand nous parlons d'Eglises en dehors de l'Eglise Orthodoxe, comment parler de l'Eglise Une, Sainte...etc. sans tomber dans la contradiction? Autrement dit: ne serait-ce pas un moyen de légitimer à la fois l'existence de plusieurs Eglises à côté de l'Eglise Une, et la division, en faisant abstraction de l'Una Sancta et en considérant l'Eglise Orthodoxe simplement comme une des dénominations? Et si nous parlons péjorativement des dénominations, cela ne veut pas dire que nous identifions les Eglises à l'Eglise Une, élaborant des théories comme celle des branches (branch theory), ou de l'inclusion de toutes les tendances (comprehensiveness), qui sont inacceptables à la conscience orthodoxe.⁶¹

De toute façon, une Eglise qui identifie ses limites à celles de l'Eglise Une, Sainte, Catholique et Apostolique, peut-elle accepter que d'autres Eglises fassent de même, sans se relativiser et sans être inconséquente?

Enfin, sur quel fondement ecclésiologique les orthodoxes basent-ils

60. Comme on sait, la 4ème Conférence Panorthodoxe a décidé la création de trois Commissions Théologiques Interorthodoxes pour les dialogues avec les anciennes Eglises d'Orient, l'Eglise Anglicane et l'Eglise Vieille-Catholique. En Décembre 1975 fut aussi créée une Commission Interorthodoxe Théologique pour la préparation du dialogue avec l'Eglise Catholique Romaine. Quant au dialogue avec les Luthériens, la 4ème Conférence Panorthodoxe a décidé que:

a) elle considère comme utile l'établissement de contacts mutuels entre Orthodoxes et Luthériens ayant comme but la création de bonnes relations et la préparation du terrain;

b) elle est d'avis que ce dialogue doit être conduit entre l'Eglise Orthodoxe et la Fédération Luthérienne Mondiale, et pense qu'il est souhaitable qu'un accord et une union préalables soient obtenus entre les groupes les plus importants et les plus conservateurs des Protestants Luthériens;

c) aussi considère-t-elle qu'en vue de la préparation du dialogue l'étude des problèmes qu'il traitera doit être confiée à des théologiens orthodoxes;

d) elle propose que, après la phase précédente, un comité interorthodoxe théologique soit créé pour préparer et éventuellement conduire le dialogue. (Rapport, p. 99).

61. G. Galitis, *ibid.*

leurs efforts d'union avec les autres Eglises confessant la même foi en Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur du monde?

Il s'agit effectivement de questions extrêmement délicates et chargées d'émotion, qui nous renvoient à une révision consciencieuse de nos positions. Personnellement nous croyons que l'existence d'une Eglise en dehors de l'Eglise —au sens fort du mot Eglise—peut être reconnue là où l'on peut constater l'unité dans la foi, telle qu'elle a été transmise dans les credos des Conciles œcuméniques anciens, d'une part, et, d'autre part, la succession apostolique qui y est indissolublement liée.

De la revue que nous venons de faire, il est évident que la problématique du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe a suscité —au moins dans les milieux participant activement à la vie de l'Eglise et surtout chez les théologiens— une littérature suffisamment riche pour éclairer de nombreux aspects de la grande entreprise en voie de réalisation. Bien entendu, il convient de signaler que cette littérature n'est pas nécessairement représentative de tous les milieux de notre Eglise. Il s'agit en effet d'un événement dont le sens dépendra de ses répercussions sotériologiques; il s'agit donc de savoir si l'Eglise Orthodoxe peut —et si oui, dans quelle mesure— renforcer la conviction de ceux auxquels elle s'adresse qu'elle demeure fidèle à elle-même, Eglise vivante, capable d'offrir à l'annonce de l'Evangile la chair de l'histoire sans solution de continuité. Il s'agit de savoir si, et dans quelle mesure, elle reste digne de son nom, de sa tradition, de sa mission et de sa valeur pour le monde chrétien tout entier.

ΓΡΑΦΙΚΑΙ ΤΕΧΝΑΙ - ΕΠΙΣΤΗΜΟΝΙΚΑΙ ΕΚΔΟΣΕΙΣ
ΓΡΗΓΟΡΙΟΣ Κ. ΠΑΡΙΣΙΑΝΟΣ
Έργαστάσιον: Ὀδυσσεύς 9 ☎ 2775902, 2797264, 2779196
Βιβλιοπωλείον: Σόλωνος 69 ☎ 3610519, 3615047, 3616424